LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 25 JUILLET 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Le congrès national des coopérateurs de langue française tient des assises dans dix-sept centres de la Saskatchewan

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

(PREMIERE PARTIE)

Le congrès national des coopérateurs de langue française fut tenu cette année dans la province de Saskatchewan, sous les auspices du Conseil Canadien de la Coopération. Pendant cinq jours, du 14 au 18 juillet inclusivement, les 35 délégués ont fait plus de 1,500 milles en autobus, visitant quelques-uns des plus importants centres coopératifs français, entrant en contact avec les grandes organisations coopératives provinciales, étant l'objet en maints endroits de réceptions officielles de la part du gouvernement ou des responsables du mouvement coopératif de langue anglaise. Ils ont beaucoup vu et entendu, ils ont beaucoup appris.

Dès le matin du 14 juillet, vers 8 h. 30, les délégués de la Saskatchewan et du Manitoba se rencontraient à la gare d'autobus de Régina, puis ils se rendaient tous ensemble à l'aéroport au-devant des délégués de la province de Québec et du Nouveau-Brunswick. M. Arnason, sous-ministre de la Coopération, M. L. Matheson, gérant de la Coop Fire and Casualty Insurance, de Régina, et quelques autres personnalités locales les accompagnaient.

Tous prirent ensuite place dans l'autobus qui devait les transporter désormais de l'est à l'ouest, du sud au nord. Sur les côtés de l'autobus, deux grandes banderoles en français annonçaient qu'il s'agissait du "Tour des Coopérateurs de langue Française du Canada".

Réception au Parlement

Le premier point au programme comportait une réception officielle au parlement par l'hon. T. C. Douglas, premier ministre et ministre de la coopération. Cette réception eut lieu dans la bibliothèque provinciale et M. Arnason agit comme maître de cérémonies.

Après quelques minutes de conversations amicales entre les délégués de langue française et les personnalités du ministère de la coopération qui remplissaient la bibliothèque, M. Arnason présenta le premier ministre qui sut expliquer comment le mouvement coopératif est l'un des principaux moyens d'unité nationale au Canada, parce qu'il fait abstraction des différences de race, de langue, de religion et même d'adhérence politique; il dit que la Saskatchewan est la province canadienne où le mouvement coopératif enregistre ses plus grands développements: l'an dernier seulement, par exemple, le chiffre d'affaires des coopératives fut de plus de $500 millions; il annonça avec fierté que la Saskatchewan est la seule province où il y a un ministère de la Coopération (A remarquer qu'à l'exemple de la Saskatchewan, l'Inde, la Birmanie et le Pakistan ont aujourd'hui leur ministère de la Coopération); il rendit enfin hommage au travail "pionnier" des Canadiens français dans ce mouvement coopératif, au Canada en général, en Saskatchewan en particulier.

M. Martin Légère, président national du C.C.C., invité à remercier le premier ministre, dit l'appréciation de tous les coopérateurs de langue française que le gouvernement de Saskatchewan prenne tant intérêt au mouvement coopératif, spécialement par son ministère de la Coopération. Si le même appui était accordé au mouvement dans les autres provinces, dit-il, les coopératives connaîtraient des développements extraordinaires. Il conclut en disant que les délégués viennent en Saskatchewan dans le but d'y étudier les réalisations accomplies et d'apporter chez eux tout ce qu'il y a de bon, coopérativement, en Saskatchewan.

Première caisse populaire

M. Arthur Doucet, de Domremy, président du conseil de la coopération de Saskatchewan, expliqua pourquoi l'on présentait à l'archiviste provincial les registres de la première caisse populaire de Saskatchewan. Cette Caisse Populaire d'Albertville commença à opérer le 9 juillet 1916, alors que 14 personnes avaient souscrit et payé les 20 parts de $5. Quatre de ces pionniers coopérateurs vivent encore: MM. Joseph Lavoie, Alphonse Roberge, Henri Pellerin et Emile Painchaud. M. l'abbé A.-L. Lebel, alors curé, fut le premier secrétaire-trésorier et l'organisateur de la Caisse qui prospéra jusqu'à son départ en 1926 et sous son successeur, M. l'abbé Louis Leclerc, second secrétaire-trésorier de 1926 à 1928.

Après le départ de M. l'abbé Lebel, la Caisse Populaire d'Albertville perdit son élan pendant deux ans, puis elle connut une activité sporadique de 1929 à 1936 sous la direction de MM. les abbés Joly et Simard. Le registre montre que les assemblées annuelles furent tenues jusqu'à la dissolution, le 29 septembre 1936. Les comptes de banque furent fermés le 20 octobre et les dernières parts réemboursées le 22 octobre de la même année.

A la suite de ces brèves données historiques sur la première caisse populaire de Saskatchewan, M. J. Roussel, l'un des pionniers, présenta à l'hon. W. S. Lloyd, ministre de l'Education (Le département des Archives provinciales dépend de son ministère) les premiers registres de cette caisse d'Albertville. Le ministre dit sa joie de recevoir officiellement un document si précieux pour l'histoire du mouvement coopératif en Saskatchewan, document qui prouve éloquemment le rôle joué dès les premières heures par les Canadiens français de cette province. M. J. Arthur, archiviste provincial, dit aussi quelques mots.

M. Arnason, maître de cérémonies, présenta alors aux délégués de langue française, les principaux dirigeants du ministère de la Coopération, tous présents dans la bibliothèque. Puis il invita les coopérateurs à s'arrêter, avant de quitter l'appartement, devant la table autour de laquelle discutèrent en 1864 les Pères de la Confédération. L'hon. Douglas profita de l'occasion pour rappeler que la province de Québec réclamait comme son bien cette table "historique", mais qu'on ne la rendrait à Québec qu'au moment où Terre-Neuve remettrait à cette province le territoire du Labrador.

La réception se termina par une collation, ce qui permit aux coopérateurs de langue française et à leurs hôtes de causer familièrement. Avant leur départ, les délégués chantèrent en l'honneur de leurs hôtes: "Ils ont gagné leurs épaulettes".

Les coopératives de Regina

Avant de quitter Regina, les délégués arrêtèrent brièvement devant quelques gros centres coopératifs de la capitale, d'abord devant la centrale du Wheat Pool. Les 16 directeurs, justement en session générale ce matin-là, s'alignèrent le long du trottoir pour causer avec les principaux délégués, puis M. Wesson, président du Wheat Pool, monta sur l'autobus et adressa brièvement la parole aux 35 congressistes.

Avec chiffres à l'appui, il expliqua l'importance du Wheat Pool, mais davantage comment cette "grosse" coopérative est vraiment efficace parce qu'elle sait garder contact avec chacun de ses membres. Puis, M. Wesson, président depuis 27 ans et connu dans le monde entier comme l'une des plus grandes personnalités du monde des grains, invita M. Louis Belleau, de Prince-Albert et le seul Canadien français parmi les 16 directeurs, à traduire son message en français.

M. Belleau dit que 60 pour cent des exportations totales du Canada sont celles du blé, que 60 pour cent du blé canadien est produit en Saskatchewan, que le Wheat Pool de la Saskatchewan possède 1,144 élévateurs, 4 terminus à Fort William et qu'en 1957, 50 pour cent de tout le blé canadien a passé

(Suite à la dixième page)

☆ ☆ ☆

Les 35 délégués au congrès

De l'Est

M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération et gérant de la fédération des Caisses Populaires Acadiennes du N.-B.; M. Ulysse Gaudet, de St-Joseph, N.-B., président de la fédération des Caisses Populaires Acadiennes du N.-B.; M. Léo Fillion, de Montréal, secrétaire général de la Coopérative Fédérée de Québec; M. Emile Girardin, de Montréal, vice-président de la fédération des Caisses Populaires Desjardins de Québec; M. Romer Gauthier, de St-Léonard-de-Port-Maurice, P. Q., président de la Fédération des Coopératives d'habitation et gérant de la coopérative d'habitation de Montréal; M. Roland Belcourt, de Nicolet-Sud, P. Q., directeur de la coopérative fédérée de Québec; M. Léopold Bédard, de St-Basile, N.-B., agronome, directeur de l'école d'agriculture de St-Basile, N.-B.; M. Clément Lemire, de La Baie du Febvre, comté d'Yamaska, P. Q., agronome du comté d'Yamaska, P. Q.; M. Alfred Vallerand, de Montréal, vice-président de la Société des Artisans; M. Henri Mireault, de Ste-Marie-Salomé, directeur de la Coopérative Fédérée de Québec; M. Régis Lessard, de Montréal, directeur adjoint du département d'Action sociale de la Société des Artisans; M. Louis-J. Marcotte, de Québec, rédacteur du journal "Ensemble", journal des coopérateurs de langue française du Canada; M. Léo Bérubé, de Québec, secrétaire général du Conseil Canadien de la Coopération; M. Alfred Rouleau, de Québec, gérant de l'Assurance-Vie Desjardins.

• • •

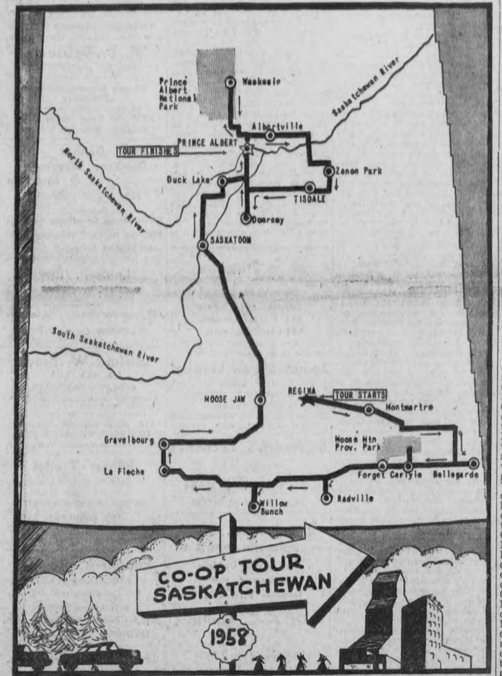
Du Manitoba

M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, curé de La Salle, aumônier et propagandiste en chef des mouvements coopératifs du Manitoba; le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**; M. Joseph Chaballer (et Mme), de St-Adolphe, propagandiste de la coopérative fédérée du Manitoba et de la Saskatchewan, district 1 b; M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, représentant de la Centrale des Caisses Populaires, officier du comité directeur de la C.C.C. du Manitoba, et gérant de la Caisse populaire de St-Jean-Baptiste; M. Henri Bissonnette (et Mme), de Lorette, président de la coopérative de consommation de Lorette; M. François Legal (et Mme), de St-Adolphe, président de la coopérative de consommation de St-Adolphe.

• • •

De la Saskatchewan

M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, secrétaire-trésorier du conseil provincial de la Coopération de la Saskatchewan; M. l'abbé Dominique Dugas, de Gravelbourg, vice-président du conseil provincial de la coopération de Saskatchewan; M. Arthur Doucet (et Mme), de Domremy, vice-président du C.C.C. et président de la section de Saskatchewan; M. A. Charbonneau, de Régina, rédacteur du "Credit Union Way", journal de la Fédération des Caisses Populaires de Saskatchewan; M. Léopold Girardin, de Saskatoon, du Service d'orientation technique de la Fédération Coopérative de la Saskatchewan; M. J. Roussel, d'Albertville, délégué de la Caisse Populaire d'Albertville; M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, directeur de la tournée et secrétaire de la Caisse populaire de Saskatoon; M. Jean Ardenne, représentant du Poste C.F.N.S. de Saskatoon; M. Arthur Nogue, de Weyburn, du ministère de la Coopération, région no 1; M. Rodrigue Dion, de Prince-Albert, délégué d'Albertville et secrétaire de la caisse populaire d'Albertville; M. Joseph Joubert, de Montmartre, secrétaire-trésorier de la Caisse populaire de Montmartre.



Cette carte permet de saisir d'un coup d'oeil l'ampleur du voyage entrepris, du 14 au 18 juillet, par les délégués des coopérateurs de langue française. Ils ont parcouru plus de 1,500 milles en autobus et tenu des assises dans 17 centres de la Saskatchewan.



Cette photo fut prise lors de la réception des délégués du Conseil Canadien des Coopérateurs de langue française du Canada, le lundi 14 juillet, au parlement de Régina, au moment où M. J. Roussel, d'Albertville, présentait à l'hon. W. S. Lloyd, ministre de l'Education, les premiers registres de la première caisse populaire de Saskatchewan. L'on voit, de gauche à droite: l'hon. W. S. Lloyd; M. Arthur Doucet, de Domremy, vice-président du C.C.C. et président de la section de la Sask.; M. J. Roussel; M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération et gérant de la fédération des Caisses Populaires Acadiennes du Nouveau-Brunswick; et M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, Man., délégué de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba.

(Photo du Gouv. de Sask.)

ACCRA — On a annoncé que le gouvernement du Ghana va organiser un service de radiodiffusion internationale qui sera doté éventuellement de quatre émetteurs et diffusera en six langues: anglais, français, arabe, haoussa, portugais et swahili.

Il s'adressera aux 220,000,000 d'Africains et à un grand nombre d'auditeurs hors de l'Afrique. Les premières émissions à l'adresse de l'étranger se feront en français et en anglais. On ajoutera par la suite des émissions en d'autres langues.

De Gaulle, sans téléphone, passe des nuits tranquilles

PARIS — Les nuits sont calmes maintenant à la résidence du président du Conseil, l'hôtel Matignon. Le Matignon ferme ses portes à huit heures du soir, et les secrétaires rentrent chez eux.

Les 24 présidents du Conseil de France, depuis la Libération, ont vécu leurs heures les plus critiques, la nuit. Poursuivis par d'incessants coups de téléphone, à n'importe quelle heure, ils n'avaient presque jamais le temps de réfléchir aux problèmes les plus graves.

Le 25e chef de gouvernement de la 4e république a changé tout cela.

Pas de téléphone

Dans son bureau il n'y a pas de téléphone, et très peu de dossiers traînent sur son pupitre.

Les hauts fonctionnaires, habitués à communiquer avec le président du Conseil par une ligne directe, pour lui faire part de leurs problèmes, doivent maintenant passer par l'intermédiaire des ministres responsables de leurs services respectifs.

Ils ne parlent jamais au "patron" à moins que celui-ci ne les appelle.

"C'est un peu comme si on s'adressait à un monarque", dit l'un de ces fonctionnaires.

Pas de retard

Le général exige que ses visiteurs soient toujours à l'heure. Une fois admis en la présence du président du Conseil, celui qui a obtenu une audience ne peut s'asseoir et entamer une conversation. Il reste debout jusqu'à ce que de Gaulle lui ait dit de s'asseoir. Il n'a pas le droit de fumer ni d'interrompre le président du Conseil quand il parle.

La plupart de ces entrevues se font en deux parties. Le visiteur expose d'abord son opinion, puis le général donne la sienne, et met fin à la rencontre.

De Gaulle s'asseoit entre deux statues: l'une de Jules César et l'une de Néron.

Le général s'embarrasse peu des questions mineures dont ses prédécesseurs s'occupaient. Il a particulièrement horreur des gens qui s'adressent à lui pour obtenir une faveur.

400 lettres par jour

Presque tout son courrier — environ 400 lettres par jour — est entre les mains de ses secrétaires. La plupart des lettres sont transmise aux ministres. Le président du Conseil ne s'occupe personnellement que d'un nombre infime de lettres.

On ne reçoit pas de coup de téléphone la nuit à Matignon sauf dans cas d'extrême urgence.



Heureusement que votre Oncle François n'est pas le gérant d'affaires de ce journal, parce qu'il donnerait tellement de prix que le journal ferait banqueroute en peu de temps. Dans le concours de composition les élèves des grades XI et XII n'ont pas envoyé un grand nombre de copies, et alors le juge pouvait choisir plus facilement les cinq meilleures. Mais les compositions des élèves des grades IX et X atteignent le nombre respectable de 60. Oncle François devait lire et relire ces articles cinq ou six fois. La première fois il a mis de côté, comme dignes de prix, une trentaine de compositions. Même à la cinquième lecteure, une dizaine de copies méritaient des prix. Enfin les cinq gagnants ont été désignés. Ce n'est pas sûr qu'ils gagneraient encore si Oncle François recommençait son travail, mais il faut bien se décider. Plus tard on pourra publier les copies qui ont presque mérité un prix. En attendant, voici les gagnants de prix pour les grades IX et X. (La semaine prochaine, ce sera le tour des grades VII et VIII.)

☆ ☆ ☆

1er PRIX

La vie de mon grand-père

Né à Rivière-du-Loup, province de Québec, en 1871, mon grand-père vécut ses années d'adolescence dans une petite maison sur la rue d'Avignon. A l'âge de dix-neuf ans, il s'embarqua, sur le premier chemin de fer, pour Saint-Boniface.

Comme il n'aimait pas beaucoup la vie citadine, grand-père se dirigea, en boghei traîné par deux chevaux, vers le sud pour s'arrêter à une dizaine de milles de la frontière des Etats-Unis. Voyant les vastes plaines, il décida de ne pas aller plus loin. Le soir même, il commença à couper le bois nécessaire pour la construction de sa maison.

Cinq ans plus tard, il se trouvait une belle petite "blonde" qui venait elle aussi de Québec. C'est ainsi que le 16 juin 1895, on assistait au mariage d'un très heureux manitobain. L'heureux couple vint s'installer dans la petite maison de bois sur une des plus désertes plaines de l'Ouest. C'est aujourd'hui Saint-Joseph.

Mon grand-père mourut, au milieu de sa chère famille, le 13 avril 1947, regretté de tous.

Grâce à nos vaillants pionniers, la langue française a étendu ses frontières. Nous sommes fiers de nos aïeux et de notre langue.

Gisèle PARENT,
293½, rue Dumoulin,
St-Boniface, Man.,
Institut Collégial St-Joseph,
Grade X.

☆ ☆ ☆

2e PRIX

Le patron de notre paroisse

Perdu dans les broussailles du nord de la Saskatchewan, se trouve une des plus anciennes paroisses de la province. Cette paroisse, si humble qu'elle semble, a pourtant un très grand saint comme protecteur. C'est le bon saint Antoine de Padoue.

Saint Antoine était un religieux de saint François; il naquit à Lisbonne, en 1195. Sa famille était de Godefroy de Bouillon, le premier roi de Jérusalem.

A quinze ans, il entra dans une communauté de saint Augustin. Quand il a vu revenir providentiellement de l'Afrique cinq religieux martyrisés, il se sentit entraîné vers leur ordre. Il arriva en Italie avant la mort de saint François. Saint Antoine est devenu quelque temps après, un grand prédicateur. Par ses prédications, il mérite le surnom de "Marteau des hérétiques".

Saint Antoine de Padoue est célèbre par l'apparition de l'Enfant-Jésus qui vint un jour se mettre entre ses bras. Nous l'invoquons souvent avec succès pour retrouver des objets perdus.

Saint Antoine de Padoue est beaucoup aimé et sera éternellement aimé par ces paroissiens du Nord.

Cécile GAUDET,
St-Louis, Sask.,
(St-Antoine, Batoche, Sask.)
Ecole de St-Louis,
Grade IX.

☆ ☆ ☆

3e PRIX

La vie de ma grand-mère

Née d'une famille pauvre, ma grand-mère se maria à l'âge de vingt ans. Après quatre ans de mariage, elle eut l'épreuve de perdre son mari duquel elle eut deux enfants. Veuve, elle se remaria à un cultivateur et eut dix autres enfants dont les deux derniers ne purent survivre.

Ma grand-mère passa sa vie à élever ses enfants, travail qu'elle fit de son mieux. D'une propreté minutieuse les appartements reluisent. Très économe, ma grand-mère tisse, tricote et coud. Elle donne les morceaux qu'elle fait à ses fils et filles qu'elle aime beaucoup.

Si nous avons une peine de quelque sorte, elle a toujours les bons mots pour nous réconforter. Aussi très pieuse, elle ne manque jamais de dire son chapelet tous les jours et d'aller à la messe quand elle n'est pas malade.

Agée de soixante ans, ma grand-mère a encore les traits d'une femme d'âge moyen. Même si elle a quelques défauts, j'aime beaucoup ma grand-mère et j'étais fière de vous en parler.

Marie-Paule COURTOIS,
St-Charles, Man.,
Couvent de St-Charles,
Grade IX.

☆ ☆ ☆

4e PRIX

Une carrière admirable

Quelle vocation inouie que celle d'une religieuse! Loin d'être mélancolique et renfermée, la vie pieuse d'une religieuse renferme des moments très doux et mémorables. Ce n'est pas une vie vide: c'est une vie de dévouement comme garde-malade ou institutrice. Mais c'est surtout une vie de prière et de sacrifice pour l'amour de Dieu. Hélas! Combien peu de personnes le comprennent. Si vous voyez une religieuse, quelle est votre première pensée?... "Quel drôle d'habit!" ou bien "cette femme est l'épouse bénie de mon Dieu!" C'est partout cela la carrière religieuse: "Aimer Dieu, en être aimée et de faire aimer des autres."

Anne-Marie FLORIZONE,
Vonda, Sask.,
Ecole de Prud'homme,
Grade IX.

☆ ☆ ☆

5e PRIX

La vie de mon grand-père

Grand-père est un homme fier et ferme. Malgré ses soixante-quinze ans, il se tient encore très droit ce qui nous montre sa culture de la dignité masculine. Ses beaux grands yeux bleu clair et brillants donnent quelque chose d'étincellant à toute sa personne qui est d'ailleurs vivante et attrayante. Sa bouche aux lèvres sèches n'a jamais connue d'autre forme que celle du sourire doux et charmant. Mon grand-père est vraiment un bel homme aux cheveux argentés. Partout où il passe, il sème la joie et la gaieté.

Grand-père est Suisse de naissance. Dès son jeune âge, il vint s'établir au Canada avec ses parents. Ne pouvant s'éloigner des montagnes, il s'installa à Notre-Dame-de-Lourdes, petit village montagneux au Manitoba. Là, il s'intéressait à défricher la terre et à cultiver un verger spacieux et prospère. Pour lui, le seul travail qui animait son coeur était celui de jardinier.

Vers vingt-quatre ans, grand-père devint l'heureux époux d'une femme élégante et gracieuse. Dans les années qui suivirent, ils travaillèrent fort et dur pour leurs sept enfants, car ils n'ont jamais été riches. Malgré les difficultés et les soucis de la vie, grand-père, avec confiance dans la Providence, a pu lutter contre les dangers avec courage. Maintenant, il a vingt-cinq petits-enfants et huit arrière-petits-enfants qui font son bonheur.

Bernice POITRAS,
310, rue La Vérendrye,
St-Boniface, Man.,
Institut Collégial St-Joseph,
Grade X.

Le salaire vital aux E.-U. serait $90 par semaine

WASHINGTON — Le travailleur urbain aux Etats-Unis doit gagner en moyenne $90 par semaine pour faire vivre modestement mais de façon adéquate une famille de quatre personnes, a déclaré la centrale syndicale FATCOI.

Avec ce salaire, la famille ouvrière devrait se nourrir de viande de qualité inférieure plusieurs fois par semaine, ne pas consommer plus de deux pintes de lait par jour, ne pas prendre de vacances en dehors de leur ville plus d'une fois tous les trois ou quatre ans. Elle pourrait posséder un petit appareil de radio et ne pourrait faire aucune épargne.

Le gouvernement a signalé récemment que le salaire moyen dans l'industrie manufacturière était de $83.10 par semaine, au cours du mois de juin. Les représentants syndicaux ont signalé que selon cette statistique, un bon nombre de travailleurs gagnent moins de $83.10.

Le salaire vital tel qu'établi par la FATCOI résulte d'une mise au point d'une estimation publiée par le département du Travail, au mois d'octobre 1951. On estimait alors qu'il fallait $80 par semaine pour faire vivre de façon modeste une famille de quatre personnes.

Des chiens des Prairies au zoo d'Orsainville

Deux douzaines de chiens des Prairies viennent d'arriver du Texas au Jardin zoologique de Québec et ont été placés dans un enclos agrandi puisqu'ils sont ajoutés à d'autres unités de cette espèce que le zoo de Québec gardait déjà en captivité.

Les chiens des Prairies, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'appartiennent pas à la race canine. Ce sont de petits rongeurs qui vivent dans les sables des grandes plaines. On en trouve dans l'Ouest canadien et beaucoup aux Etats-Unis. Ils sont très amusants à observer puisqu'ils semblent toujours jouer à cache-cache et c'est pourquoi la direction du Zoo a décidé d'augmenter sa collection.

On annonce en même temps la naissance de deux wapitis, c'est-à-dire des cerfs du Canada. L'un est né le 27 juin dernier et l'autre, le lendemain de la Journée du Canada.

On nous apprend en même temps qu'un tigre de Sibérie est en route vers le Zoo de Québec. Cette pièce d'animal, qui sera un centre d'attraction au Zoo de Québec, doit partir sous peu d'Europe par avion à destination du Canada.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 5 août 1958, à l'égard du CONTRAT No 28/58/B-T, Reconstruction de l'avenue Banff, ville de Banff, parc national de Banff (Alta).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta), et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROGERT FORTIER,
Directeur des Services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 juillet 1958. (372)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 21 août 1958 à l'égard du CONTRAT No 19/58/TCH-G, Régalage, ponceaux et construction de pont, du mille 12.4 au mille 18.7, route transcanadienne, parc national Glacier, Colombie-Britannique.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e Rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta) et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 juillet 1958. (388)



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La bataille Durelle-Holt

La bataille Durelle-Holt a fait couler beaucoup d'encre et trop de sang. Rien de bien classique dans ce furieux échange de coups. Mais pour ceux qui aiment la rudesse des combats, on peut dire qu'ils ont été servis à souhait! Il y a longtemps que la télévision nous avait donné un spectacle semblable, comme il y a longtemps que le réseau américain avait dû entendre du français lors d'une rencontre sportive! Quelques journalistes n'ont pas aimé la façon dont Durelle a mené la bataille. Plusieurs ont même écrit des choses peu flatteuses pour le pêcheur de Baie Ste-Anne. Mais le champion canadien s'en est moqué. Il a bien mérité sa victoire et, dans un combat revanche, nous avons la certitude qu'il pourrait de nouveau triompher de Mike Holt.

Durelle a prouvé sa supériorité en changeant de tactiques à la huitième ronde. Il a attaqué son adversaire avec de puissants coups au corps, et Holt s'est écrasé dans son coin, incapable de continuer. On pourra écrire ce qu'on voudra sur la fin de la bataille, il n'en reste pas moins que le pugiliste qui était encore sur ses deux jambes, prêt à retourner à l'action, était notre compatriote.

Nous ne souhaitons qu'une seule chose maintenant et c'est qu'on cesse de parler d'un match Durelle-Moore. Le vénérable patriarche de l'arène connait trop les trucs du métier pour se laisser vaincre par Durelle et, à moins d'un coup chanceux, nous ne voyons pas comment le champion canadien pourrait remporter la victoire. Tout le monde dit que Moore faiblira un de ces soirs. Cela se peut mais, aux dernières nouvelles, il se portait très bien et ne donnait aucun signe de faiblesse.

Rancune

Les journaux de New-York n'ont pas pardonné à Walter O'Malley d'avoir mis à exécution son projet de transporter les Dodgers ailleurs qu'à New-York. On lui pardonne encore moins de faire de l'argent avec cette idée, et on va même jusqu'à se réjouir des malheurs qui arrivent actuellement à l'équipe de Los Angeles. Mais, qu'ils le veuillent ou non, les journalistes de New-York doivent admettre qu'ils se sont trompés royalement quand ils ont cru qu'O'Malley ne faisait que lancer des paroles en l'air. Aujourd'hui, les autorités municipales sont prêtes à tous les sacrifices pour ramener les Dodgers ou les Giants à New-York, ou encore pour obtenir une franchise dans la Nationale. Ce qu'O'Malley avait promis de faire pour rien, la ville de New-York veut maintenant l'exécuter à coups de millions. Il y a parfois une justice retributive qui se manifeste ouvertement dans notre monde!

Nous croyons qu'O'Malley a fait une chose excellente en transportant son équipe sur la côte du Pacifique, tout comme nous croyons qu'on a tort de vouloir lui mettre des bâtons dans les roues. La ville de New-York a eu toutes les chances du monde de bien faire marcher une équipe de baseball dans la Nationale. Les autorités ont crié à l'exploitation quand les Dodgers ont réclamé un stadium plus spacieux, avec un terrain de stationnement mieux approprié aux besoins des temps actuels. Ce n'est pas en dégustant des raisins verts qu'on va rendre service au baseball. Nous étions de ceux qui ne croyaient pas au départ des Dodgers. Maintenant qu'ils sont à Los Angeles, il faut savoir admettre qu'ils ont eu une excellente idée et, qu'avec un peu de collaboration ils feront de cette ville, la meilleure ville de baseball d'Amérique du Nord. Et tout cela, parce que Walter O'Malley a refusé de bluffer avec les autorités de New-York et de Flatbush.

La fin

Le jeune gardien de buts Jacques Marcotte a dû se rendre à l'évidence! Sa carrière comme joueur de hockey est terminée. Il ne voit plus que d'un seul oeil et ce serait folie que de risquer une blessure à l'autre oeil. Ce jeune gardien de buts, qui a été blessé la veille du soir où il devait débuter dans la Nationale, nous donne une grande leçon. Maintenant qu'il ne peut plus pratiquer son sport favori, maintenant qu'il est privé de son gagne-pain, est-il prêt à faire face à la vie de tous les jours? Nous l'ignorons, car nous ne connaissons pas Marcotte. Nous le savons courageux et décidé à réussir deux belles qualités, mais nous ignorons s'il possède un métier, s'il a un emploi qu'il peut remplir à l'année longue, de façon à pouvoir continuer à être un citoyen utile dans la société.

Voilà pourquoi, lorsque des jeunes nous parlent de leur avenir dans les sports, nous insistons tant pour qu'ils obtiennent un niveau d'éducation qui leur permettra de faire autre chose que du sport, si jamais un accident ou la malchance se mettent de la partie et mettent un frein subit à une carrière pourtant prometteuse. Le sport offre d'excellentes occasions de se faire connaître et de se lancer ensuite dans les affaires. Les anciens athlètes qui ont connu des succès dans ce domaine du commerce sont nombreux. Mais les autres, que deviennent-ils? Nous connaissons un ancien joueur de hockey de la Nationale qui est aujourd'hui serveur dans une taverne, heureux d'avoir pu se trouver ce travail, après avoir été plusieurs années à dépenser le capital gagné dans les majeures et dans ses périgrinations dans les mineures. Celui-là nous dit souvent: "Si seulement on me l'avait fait comprendre!"

Si les gens capables d'attention sont tellement rares, c'est que l'attention est déjà un don de soi. — Abbé GUIMON.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 20 août 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SALLES A TEMPERATURE CONSTANTE, LABORATOIRE DE LA DIVISION DES SCIENCES, WINNIPEG (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumision au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 avenue est, Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 juillet 1958. (386)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 27 août 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RÉPARATINONS QUAI-BRISE-LAMES, LAC-LA-BICHE (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e Rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Lac-La-Biche, St-Paul, Red-Deer et Calgary, (Alberta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise (P. & R.) ou par l'entremise du sous-du bureau de l'ingénieur en chef signé, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 juillet 1958. (395)



Les téléspectateurs auront vite reconnu dans cette photo, de gauche à droite: Micheline et Louise Bédard, chanteuses; Raymond Forget, contrebassiste; Pierrette Roy, diseuse, et René Caron, comédien et chanteur. Ces cinq artistes font partie de l'équipe régulière de la série "La Soirée de chez nous" qu'on peut applaudir dorénavant les dimanches après-midi au poste CBWT, à 2 h. 30.

AU POSTE CBWT

A la claire fontaine

Le dimanche 27 juillet, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., on présentera "A la claire fontaine" mettant en vedette Claire Gagnier. Michel Legrand sera l'invité d'honneur. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre.

Soirée de chez nous

L'émission, "Soirée de chez nous", qui sera présentée de 2 h. 30 à 3 h. p.m., le dimanche 27 juillet, mettra en vedette Simone Flibotte, René Caron, Pierrette Roy, Gérard Paradis, Louise et Micheline Bédard qui chanteront "Dans Paris y'a une brune" et "Tes yeux". L'orchestre sera dirigé par Louis Bédard.

Théâtre populaire

Ce même dimanche 27 juillet, de 3 h. à 4 h. p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre de Gogol, intitulée "Le Manteau".

L'intrigue du "Manteau" repose sur un incident de la vie quotidienne, banal en soi mais qui prend dans la vie du héros les proportions d'un drame.

La psychologie des personnages et le réalisme du récit de Gogol confèrent à ce drame une portée profondément humaine.

"Le Manteau" a pour héros un pauvre bougre de fonctionnaire, si misérable qu'il ne peut s'offrir le luxe d'un manteau confortable pour l'hiver.

Un tailleur, ami d'Akaki, tente de le convaincre qu'il lui faut absolument un manteau neuf. L'achat d'un manteau est une affaire considérable dans la vie d'Akaki. Il lui faut retourner la question bien des fois avant de prendre une décision et on verra les sentiments les plus divers bouleverser l'âme du pauvre Akaki pour lequel le manteau symbolise en quelque sorte l'idéal d'une vie d'abondance qu'il n'a jamais connue.

"Le Manteau" mettra en vedette Pierre Boucher dans le rôle d'Akaki Akakievitch. Il sera entouré de Yvon Dufour (Petrovitch), Monic Aubry (Fédora), Camille Bernard (la logeuse), Salvator Catta (le chef du personnel), Roger Garand (le sous-chef), Marc Favreau (1er commis) et Gilles Rochette (2e commis).

L'oeuvre de Gogol sera présentée dans des décors de Jac Pell, avec des costumes de Solange Legendre.

Parlant de la pièce dramatique "Le Manteau", Jean Vaillancourt, dans son article "Sons et Images", le décrit comme suit:

Ce chef-d'oeuvre qu'est la nouvelle intitulée "Le Manteau" de Gogol se prêtait à l'adaptation dramatique pour la télévision. Claude Lacombe qui en fut l'auteur ainsi que le metteur en scène Claude Desorcy ont tiré habile parti des scènes où le pauvre copiste Akaki parle seul. De ce héros minable Pierre Boucher a fait un personnage sympathique sans heureusement verser dans la sensibilité. Cela aurait faussé le sens de l'histoire qui n'est pas celle d'un être timide bafoué mais plutôt un tableau de la méchanceté humaine.

Akaki ne gagne que quelques roubles par année et n'a pas d'argent pour se faire faire un manteau neuf. Celui qu'il porte tient encore par miracle sur ses épaules, tant il est usé et troué. Un tailleur ami va lui tailler et lui faire un manteau avec col de fourrure. Akaki est tout heureux de l'impression qu'il va créer parmi ses camarades et chefs de bureau. On le félicite en ricanant. On l'invite même avec les autres à une fête chez le chef du personnel où on le pousse à boire. Lorsque le copiste quitte maison deux de ses camarades en embuscades lui arrachent son manteau. Akaki se croit être la proie des voleurs. Le tailleur imagine que le simple d'esprit a joué le manteau aux cartes ou à la roulette. Ayant pris froid Akaki attrape une pneumonie et meurt peu avant que le tailleur lui rapporte, tout joyeux, le manteau retrouvé. Car les coupables sont venus le porter chez le tailleur pour que le copiste puisse revenir travailler au bureau.

C'est par de multiples touches que l'atmosphère du "Manteau" fut créée. On avait mis du soin dans les décors de Jac Pell comme pour les costumes et l'ameublement à suggérer le Saint-Pétersbourg de la fin du siècle dernier. Les hésitations de Akaki avant de se décider à demander au tailleur de rapiécer encore une fois son vieux manteau, puis sa décision, lentement formée, de mettre toutes ses économies dans l'achat d'un nouveau manteau ont été exprimées avec talent par Pierre Boucher qui a trouvé là son meilleur rôle. Yvon Dufour a été vivant et vrai dans son personnage de tailleur de quartier misérable n'ayant pas souvent l'occasion de coudre dans du neuf. Dans la distribution des artistes doués, qu'on voit trop rarement à la télévision, tels Marc Favreau, Camille Bernard et Salvator Catta, "Le Manteau" terminera la présente saison du "Théâtre populaire".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Mon Guide au Cinéma

Le 24 juillet 1958

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

All At Sea
Ambush at Cimarron Pass
Apache Territory
Around the World in 80 Days
Attack of the Puppet People
Bad Man's Country
Beast of Budapest
Big Beat
Bridge on the River Kwai
Campbell's Kingdom
Chase a Crooked Shadow
Cinerama South Seas Adventure
Cole Younger, Gunfighter
Country Music Holiday
Cowboy
Crash Landing
Damn Citizen
Dangerous Exile (Br.)
Deep Six
Desert Hell
Diamond Safari
Dunkirk
Enemy Below
Escape from Red Rock
Escapade in Japan
Flaming Frontier
Fort Massacre
From Hell to Texas
Ghost of the China Sea
Gideon of Scotland Yard
Gift of Love
Girl Most Likely
Golden Age of Comedy
Handle With Care
Hell Ship Mutiny
High Flight
Hong Kong Affair
How to Murder a Rich Uncle
I Accuse
International Counterfeiters
It's Great To Be Young
James Dean Story
Joe Dakota
Last of the Fast Guns
Let's Rock
Manhunt in the Jungle
Man From God's Country
Marcelino
Mark of the Hawk
Merry Andrew
Missouri Traveler
Mustang
No Time for Sergeants
Octet
Old Man and the Sea
Old Yeller
One That Got Away
Paradise Lagoon
Paris Holiday
Plunder Road
Proud Rebel
Pursuit of Graf Spee
Quantrille Raiders
Raiders of Old California
Rawhide Trail
Return to Warbow
Rising of the Moon
Rock-a-Bye Baby
Rooney (Br.)
Run Silent, Run Deep
Sabu and the Magic Ring
St. Louis Blues
Seven Hills of Rome
Sheepman
Sierra Baron
Sing Boy Sing
Snowfire
Space Children
Spy in the Sky
Story of Mankind
Story of Vickie
Street of Darkness
Summer Love
Tale of Two Cities (Br.)
Tank Force
Ten Commandments, The
This Is Russia
Three Brave Men
Thunder Over Tangier
Thundering Jets
Time Lock
Toughest Guy in Tombstone
Underwater Warrior
Up In Smoke
White Huntress
White Wilderness
Wild Heritage
Windjammer
Wolf Dog
World Was His Jury
Young Land

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

Astounding She Monster
Attila
Awakening
Bitter Victory
Blonde Blackmailer
Blood Arrow
Bravados
Camp on Blood Island
Case Against Brooklyn
Cattle Empire
Colosus of New York
Count Five and Die
Cross-Up
Cry Baby Killer
Curse of the Demon
Dangerous Youth
Dateline Tokyo
Day of the Bad Man
Demoniaque
Flame Barrier
Flood Tide
Fly, The
Forty Guns
Fort Dobbs
Gunfire At Indian Gap
I Married a Woman
Illegal
Imitation General
In the Money
Kings Go Forth
Last Bridge
Law and Jake Wade
Legend of the Lost
Line Up, The
Lisa
Macabre
Man or Gun
Man Who Died Twice
Naked and the Dead
New Orleans After Dark
No Down Payment
Once Upon a Horse
Oregon Passage
Paths of Glory
Quiet American
Return of Dracula
Revenge of Frankenstein
Ride a Violent Mile
Robbery under Arms (Br.)
Rodan
Saddle the Wind
Safecracker
Scotland Yard Dragnet
Showdown At Boothill
Snorkel
Space Master X-7
Suicide Battalion
Tall Stranger
Teenage Bad Girl
Thing That Couldn't Die
Thunder Road
Time to Love and a Time to Die
True Story of Lynn Stuart
Vertigo
Viking Women and the Sea Serpent
Voice in the Mirror
War of the Colossal Beast
War of the Satellites
Wink of an Eye
Witness for the Prosecution
Young and Dangerous
Your Past is Showing (Br.)

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Adultress
Another Time, Another Place
Bonjour Tristesse
Brothers Karamazov
Cabiria
Cat On a Hot Tin Roof
China Doll
Cool and the Crazy
Cry Terror
Darby's Rangers
Desire Under the Elms
Fiend Without a Face
Fighting Wild Cats
Frankenstein-1970
Fraulein
Gates of Paris
Gervaise
Gigi
Girl in the Woods
Goddess
Going Steady
Gunman's Walk
Haunted Strangler
High Cost of Loving
High School Hellcats
Horror of Dracula
Hot Spell
Indiscreet
Kathy-O
Key, The
Lady Takes a Flyer
Life Begins At 17
Long, Hot Summer
Maracaibo
Marjorie Morningstar
Muggers
Naked Earth
Never Love a Stranger
Notorious Mr. Monks
Ordet
Outcasts of the City
Pagans
Peyton Place
Rouge Et Noir (Fr.)
RX Murder
Seven Guns to Mesa
South Pacific
Stage Struck
Strange Case of Dr. Manning
Teacher's Pet
Ten North Frederick
This Happy Feeling
Time Without Pity
Too Much, Too Soon
Touch of Evil
Undersea Girl
Unwed Mother
Vikings
Violent Road
Wild Is The Wind
Young Lions

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Affair in Havana
As Long As They're Happy
Attack of the 50 Foot Woman
Baby Face Nelson
Back from the Dead
Black Patch
Blonde in Bondage
Blood of Dracula
Bonnie Parker Story
Bride and the Beast
Bride Is Much Too Beautiful
Cat Girl
Confessions of Felix Krull
Cop Hater
Decision at Sundown
Deep Adventure
Devil's General
Devil's Hairpin
Domino Kid
Dragstrip Girl
Dragstrip Riot
18 and Anxious
Escape from San Quentin
Every Second Counts
Farewell to Arms
Female Animal
Flesh and the Spur
Forbidden Desire
Gang War
Girl in Black Stockings
Girls on the Loose
God's Little Acre
Gun Battle at Monterey
Hell Bound
Hell Drivers
High Hell
High School Confidential
Hot Car Girl
Invasion of the Saucer Men
Island Women
I Was a Teenage Frankenstein
I Was a Teenage Werewolf
Jailhouse Rock
Jet Attack
Joker is Wild
Juvenile Jungle
King Creole
Kiss Them for Me
Lafayette Escadrille
Last Paradise
Left Handed Gun
Les Girls
Live Fast, Die Young
Long Haul
Lost Lagoon
Love In the Afternoon
Love Slaves of the Amazon
Machine Gun Kelly
Mam'zelle Pigalle (Fr.)
Man in the Shadow
Man of a Thousand Faces
Man on the Prowl
Mister Rock and Roll
Naked Africa
Naked Paradise
No Sun in Venice (Fr.)
Pal Joey
Panama Sal
Panic in the Parlor
Parisienne, La (Fr.)
Poor But Beautiful (Ital.)
Portland Expose
Portrait of an Unknown Woman
Pride and the Passion
Razzia
Reform School Girl
Screaming Mimi
Sorority Girl
Story of Esther Costello
Sweet Smell of Success
Tarnished Angels
Teenage Wolf Pack
This Angry Age
Three Faces of Eve
Until They Sail
Valerie
Wayward Bus
Young and Wild

Notes agricoles

Importance de la recherche

Un homme de science du monde industriel a affirmé que les agriculteurs canadiens d'aujourd'hui pourraient gagner davantage, si la recherche en agriculture se modelait sur la recherche industrielle.

Le Dr R. K. Stratford, conseiller scientifique de l'Imperial Oil, a signalé à la corporation des agronomes de la province de Québec, en congrès ici, que l'industrie consacre un effort considérable aux recherches de développement, y compris des "études en usines-pilotes", en vue de prouver les possibilités d'application des nouvelles découvertes. En industrie, il se fait, selon lui, environ dix fois plus de travail de recherches que dans les recherches fondamentales ou les recherches appliquées, alors que du côté de l'agriculture, le rapport entre ces deux catégories de recherches est en général de un contre un.

"Cela veut dire que l'on ne dispose ni de fonds ni de personnel suffisants pour appliquer de façon pratique les découvertes en ce domaine", poursuivit-il. "Beaucoup de découvertes excellentes, effectuées au Canada et à l'extérieur, ne sont pas appliquées assez rapidement pour être utiles à l'agriculture.

L'exemple de l'Europe

Les pays du nord de l'Europe, en particulier la Hollande et le Danemark, obtiennent beaucoup plus de succès à traduire les résultats de leurs recherches agricoles en méthodes de culture, indiquant que c'était là la raison pour laquelle le rendement à l'acre des cultures de blé, d'orge, d'avoine et de pommes de terre dans le nord de l'Europe a augmenté au cours des 50 dernières années. La proportion des bovins de race pure en Europe septentrionale, actuellement de 60 à 70 pour cent, continue de s'accroître, alors qu'elle ne s'élève qu'à 25 pour cent au Canada. La moyenne de la production laitière est de 15 à 20 pour cent plus élevée.

"Si nous, Canadiens, voulons faire de l'agriculture une industrie rentable, il nous faut suivre l'exemple de l'Europe et augmenter nos rendements à l'acre et par tête de bétail", conclut-il.

"Ce qu'il faut au Canada, c'est une classification des travaux de recherches, en donnant beaucoup plus d'importance aux études en usines-pilotes. Ces dernières, en beaucoup de cas, pourraient être décuplées. Les services consultatifs devraient être agrandis, notamment par l'addition de spécialistes. Les cours d'agriculture et les écoles spécialisées devraient être de huit à dix fois plus grandes et plus pratiques. Il faudrait faire de ces écoles des pendants des écoles techniques qui préparent les jeunes en vue de l'industrie."

L'enseignement agricole

"Au Canada", dit-il, "on peut affirmer que la recherche est 'socialisée'; c'est le gouvernement qui dirige tout projet. Au contraire, en Hollande et au Danemark, la recherche est démocratique, en ce sens que le cultivateur y participe comme il se doit."

Comparant le mode d'enseignement agricole offert dans le nord de l'Europe avec celui du Canada, il n'a guère relevé de différence au palier universitaire, mais bien au contraire frappante à l'échelon secondaire. Les cours d'agriculture qui se donnent dans les écoles supérieures rurales sont "de portée générale et ne préparent aucunement les élèves à la pratique agricole." L'Ontario ne compte qu'environ 200 étudiants à des écoles d'agriculture, alors qu'ils sont infiniment plus nombreux en Hollande et au Danemark et que l'enseignement y est à la fois beaucoup plus poussé et plus pratique. "Ceci, a-t-il expliqué, est indispensable à l'application de nouvelles découvertes ayant trait aux méthodes agricoles."

La Hollande et le Danemark, a-t-il signalé, comptent chacun un propagandiste agricole par 300 cultivateurs. Le Canada est loin d'être aussi favorisé, puisqu'en Ontario par exemple il ne s'en trouve qu'un seul par 2,500 cultivateurs. Les occasions de rencontre, de personne à personne, sont donc infiniment moins nombreuses.

VANCOUVER — M. Solon Low demeurera à la tête du Crédit social tant qu'un successeur ne lui aura pas été choisi à une convention nationale du parti.

C'est ce qu'il a déclaré lors de la convention qui se tenait à Vancouver pour le choix de représentants du Crédit social dans les différents comtés de la Colombie-Britannique.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Telephones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

Au Manitoba

Le premier essai de Caisse populaire au Manitoba fut lancé à St-Jean-Baptiste en 1912, sous la direction de Mgr St-Amant. Cette caisse avait plus de cent membres. Elle cessa de fonctionner après quatre années.

Le mouvement réprit pour de bon en 1937, avec la fondation de la Caisse de St-Malo par Mgr Benoit. La Caisse de Lorette suivit l'exemple. Avec la législation manitobaine des coopératives, les autres paroisses françaises emboîtèrent le pas. Il y eut en moyenne trois fondations par année. Nous avons actuellement 36 caisses, avec un actif de $2,720,000.

En 1957, l'augmentation à l'actif est de $303,504 ou 13 p. cent sur celui de 1956, qui avait été de $392,178 ou de 19 p. cent sur 1955. C'est la plus forte augmentation enregistrée depuis 1946, exception faite pour 1956.

Le capital social s'est accru de $274,000., soit de 22 p. cent. Les épargnes ont augmenté de $296,000. Les prêts, de 23 p. cent. Depuis 1937, les prêts se chiffrent à $10,989,000. Le nombre des sociétaires est de 8,961, soit plus de 25 p. cent de la population canadienne-française du Manitoba.

Si nous considérons le nombre de Canadiens français appartenant à une caisse industrielle, et aussi les distances ou encore le nombre des nôtres qui vivent dans des milieux à majorité anglaise, par conséquent n'ayant pas de caisses françaises à proximité, ce pourcentage de 25 p. cent peut se comparer avantageusement avec les autres centres canadiens-français du pays.

La section manitobaine du C.C.C. existe depuis 1946. Elle a accompli un magnifique travail d'orientation, sous l'inspiration de M. l'abbé Adélard Couture. La plus belle réalisation est sans contredit la fondation d'une Centrale indépendante, groupant toutes nos caisses populaires. Cet événement eut lieu le 19 novembre 1952. En juin dernier, nous faisions l'ouverture officielle des nouveaux locaux qui abritent les bureaux du C.C.C., de la Caisse centrale et de la Caisse de St-Boniface.

L'assurance "Cooperative Life" nous donne un service exceptionnel. Les édifices de la majorité de nos caisses en bénéficient. L'inspection est assurée par le gouvernement. Nous sommes fortunés d'avoir M. Pierre Froissais comme chef inspecteur. Il assure personnellement l'inspection des Caisses françaises et nous fournit des rapports en français. M. Chase, directeur de la Cooperative Service Branch, nous est très sympathique.

Coopératives de production

En 1937, alors que M. l'abbé A. Couture fut nommé directeur des oeuvres sociales du diocèse de St-Boniface, les fromageries prirent rapidement de l'ampleur à un rythme plus accentué. Bientôt, douze de ces coopératives étaient florissantes. Malheureusement, leur existence fut de courte durée. Elles rendirent d'énormes services, mais le lait nature étant en plus forte demande, et par conséquent plus payant, les coopérateurs abandonnèrent leurs coopératives. Il y eut une tentative de distribution de lait naturel à La Broquerie. Elle échoua, faute de capital et de coopérateurs suffisamment formés.

Coopératives de consomation

Les coopératives de consommation prirent également essor en 1937. Nous avons actuellement 12 magasins, dont la majorité des membres sont Canadiens français. Ils sont affiliés à la Federated Coop., et six de ces magasins ont un propagandiste canadien-français en la personne de M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe. Des pourparlers sont en marche pour que ces coopératives reçoivent leur propagande et l'éducation du C.C.C.

Wheat Pool

Il y a 16 Wheat Pools dans nos centres canadiens-français. Nous avons travaillé à leur formation. Faute de temps, nous n'avons cependant que des contacts sporadiques avec eux.

Caisses scolaires

Les caisses scolaires furent réorganisées en septembre et octobre derniers. Nous en avons vingt dans nos centres les plus importants. Elles font rapport tous les mois. Les élèves se sont montrés très intéressés. En moyenne, chaque élève a épargné $5. au cours de l'année scolaire 1957-1958. Ces caisses ont constitué un facteur important dans la haute augmentation des membres des Caisses populaires en 1957.

Ceci résume, dans ses grandes lignes, le mouvement coopératif des Canadiens français du Manitoba. Ce que nous avons est peu considérable, mais il est bien nôtre. Il est le fruit de nombre d'années de travail et d'efforts. Nous avons confiance pour l'avenir.

Abbé Albéric-J St-Laurent,
aumônier et propagandiste
des mouvements coopératifs
du Manitoba.

☆ ☆ ☆

En Saskatchewan

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan célèbre cette année sa douzième année d'existence. C'est à un Congrès de l'A.C.F.C., tenu à Régina en 1946, qu'il fut fondé. L'exécutif a pensé de marquer cet anniversaire en invitant le C.C.C. à venir en Saskatchewan pour son assemblée annuelle. Vu la solennité de l'occasion, nous prions les éminents délégués ici réunis de nous permettre quelques digressions dans le domaine de l'histoire de la Coopération en Saskatchewan.

La Saskatchewan est la province du blé, car on y produit chaque année plus de blé que dans tout le reste du Canada. Le voyage des trois derniers jours a dû vous en convaincre.

La Saskatchewan est devenue province en 1905, la même année que l'Alberta. C'était vingt ans après le soulèvement du Nord-Ouest qui avait fait passer à l'histoire les noms de Riel, Dumont, Middleton, les endroits de Batoche, Duck Lake, St-Laurent, etc. L'acte d'incorporation de la province maintenait certains droits dont jouissaient les catholiques et les Canadiens français sous l'ordonnance des Territoires du Nord-Ouest, notamment celui d'avoir des écoles séparées et d'enseigner le français.

Comme dans les débuts de toute colonisation, on a vu les pionniers travailler ensemble au défrichement et à l'établissement. On rapporte même certaines tentatives d'organisation en coopératives. Le mouvement coopératif tel que nous le connaissons aujourd'hui nous est arrivé par la force des choses après la première grande guerre. Il a été introduit dans le domaine de la vente et de la production, là où le fermier était le plus exploité.

C'est ainsi qu'en 1923 le Wheat Pool ou Cartel du blé apparut sur la scène. Il fut suivi de près par plusieurs autres, le Stock Pool pour la vente du bétail, le Poultry Pool pour la vente de la volaille, pour ne mentionner que les principaux. Le Saskatchewan Wheat Pool est devenu la plus puissante Coop de vente dans le monde. Suivirent certaines coopératives de production comme les fromageries et les crémeries coopératives qui aujourd'hui se sont fusionnées en deux grandes coopératives, Le Dairy Pool et le Co-op Creameries.

Coopératives de consommation

Les coopératives de consommation furent plus lentes à s'organiser parce que leur besoin était moins pressant. Des magasins coopératifs sous l'égide des "Grain Growers" firent leur apparition. Le progrès a été lent jusqu'aux années de la crise économique, alors qu'un grand nombre de petites coopératives, dites "bulk stations", se formèrent ici et là à travers la province. Celles-ci grossirent et s'organisèrent en chaine pour s'approvisionner à meilleur marché. C'était les débuts des Federated Cooperatives Limited qui aujourd'hui accèdent elles-mêmes au domaine de la production manufacturière. Leur plus récent progrès enregistré a été l'amalgamation avec le Manitoba Wholesale.

Le champ de l'épargne et du crédit coopératifs est demeuré inculte ou à peu près jusqu'en 1937 avec l'avènement de l'Acte des Caisses ou "Saskatchewan Credit Union Act". La paroisse d'Albertville a été une exception notable que nous mentionneront plus tard. L'actif des Caisses Populaires de la Saskatchewan a dépassé les 40 millions l'an dernier.

Il y a deux caisses centrales ou "Credit Societies", une à Régina, l'autre à Saskatoon. Une agence coopérative de prêts hypothécaires est à ses débuts. Deux compagnies d'assurance ont fait leurs preuves depuis une dizaine d'années.

Depuis quinze ans, plusieurs coopératives d'un genre nouveau ont fait leur apparition — telles par exemple les fermes coopératives, les coopératives de fourrage et de pâturage, de pêcheurs et producteurs de miel, etc.

L'éducation coopérative et la coordination du mouvement pour le secteur de langue anglaise sont dirigées par deux associations, la "Co-operative Union of Saskatchewan" et la "Credit Union League of Saskatchewan". Le ministère de la coopération, l'unique au Canada, fournit un service d'inspection et de vérification pour les Associations et les Caisses, voit à l'adaptation des lois coopératives pour le plus grand bien du mouvement. Si l'on considère que c'est en Saskatchewan que la plus forte moyenne d'affaires per capita se transige, nous pouvons dire que le Congrès du C.C.C. se tient dans une atmosphère idéale.

Caisse d'Albertville

Les Canadiens français et les Français sont arrivés dans l'Ouest à partir de 1895. L'établissement s'est fait un peu au hasard, sans plan d'ensemble. Quelques missionnaires colonisateurs ont cependant réussi à grouper leurs gens ici et là dans la prairie et dans la broussaille du nord.

On retrouve, dans la plupart de nos paroisses, des Franco-américains, des Québecois et des Français de France. L'Eglise veillait toujours au bien spirituel de ses enfants et les prêtres, venus surtout du Québec, suivaient de près le mouvement des Caisses Desjardins qui commençaient. C'est ainsi qu'en 1916, M. le curé A. Lebel eut l'idée de fonder une caisse populaire dans sa paroisse d'Albertville que nous visiterons demain. Au temps de la crise économique, des cercles d'étude furent organisés sous l'égide de l'Association d'Enseignement Postscolaire, une filiale de notre Association Catholique Franco-Canadienne qui existait depuis 1916. Son Exc. Mgr M. Baudoux, aujourd'hui archevêque de St-Boniface, prépara un cours sur la coopération et la caisse populaire et parcourut les paroisses, donnant des conférences et organisant des cercles d'étude. Une vingtaine de caisses furent fondées dans nos paroisses canadiennes-françaises, dont la première en 1937, et la plus forte à Laflèche sous l'impulsion du dynamique Mgr Lussier, le curé du temps. Actuellement nous avons 31 caisses, à majorité française, avec un actif global d'environ $6 millions.

Un nombre à peu près égal de coopératives de consommation fut organisé en même temps, de 1937 à 1945. Ces coopératives et ces caisses prirent de l'expansion, mais l'ère des fondations semblait passer avec la prospérité de l'après-guerre. Depuis 1952, nous comptons cinq nouvelles caisses. Certaines de nos caisses et associations sont prospères, d'autres végètent. Toutes cependant souffrent du même mal. L'éducation coopérative est en souffrance, le cercle d'étude qui a fait la force de nos premières fondations se retrouve de moins en moins.

Conseil de la Coopération

Le mouvement chez nous a trouvé un nouveau point d'appui et a regroupé ses forces autour du Conseil de la Coopération qui a succédé en 1946 à l'Association d'Enseignement Postscolaire. Les principaux ouvriers de la première heure ont été MM. Eugène Bachelu, Romulus Beaulac, MM. les abbés Dugas et Boudreau. Le Conseil s'est développé peu à peu, s'est donné une constitution, a négocié un arrangement avec la Co-operative Union of Saskatchewan et la Credit Union League pour la perception des cotisations. Ces deux organismes anglophones perçoivent toutes les cotisations et nous remettent en principe 6½ p. cent de leur budget total.

Le Conseil a partagé la Saskatchewan en cinq régions ayant chacune son conseil de la coopération, afin d'éliminer les déplacements et de réduire le nombre de participants aux assemblées générales qui sont devenues des réunions de délégués. Le secrétariat est devenu permanent avec une secrétaire assistante au service du secrétaire. On y distribue la papeterie bilingue, les brochures et livres français sur la coopération. Les circulaires et directives, l'organisation générale, l'éducation et la coordination, tout se fait par l'entremise du secrétariat.

La publicité

Le Conseil de la Saskatchewan a dépensé $3,000.00 par année en publicité, à la radio et dans la presse. Un comité, sous la présidence de M. Edouard Bilodeau, a été organisé pour mener le programme de publicité à bonne fin.

Le Conseil de la coopération de Saskatchewan croit que c'est par la coopération et en particulier par les coopératives d'épargne et de crédit que les Canadiens français de notre province assureront leur avenir religieux et national. En effet, il est facile de démontrer que la plupart des nôtres qui ont perdu la foi et la langue, ont commencé par faire banqueroute au point de vue économique, faute de certaines vertus d'ordre pratique, telles l'économie, la tempérance et la prudence. Il importe surtout d'entraîner la jeunesse à la pratique de ces vertus.

Le Conseil, depuis trois ans, a chaque année recommandé l'établissement de caisses scolaires en vue de faire cette éducation coopérative de la jeunesse. Malheureusement nos organisateurs ont manqué de temps ou d'énergie; de fait, une seule caisse scolaire a été organisée, à Radville. On a parlé d'organisation dans deux autres paroisses. Nous nous proposons de nous mettre à l'oeuvre, dès l'automne, pour organiser une caisse scolaire dans chacune de nos écoles. Nous fondons de grands espoirs sur la caisse scolaire comme moyen de faire l'éducation des enfants et, indirectement, celle des parents.

Abbé Arthur Marchildon,
secrétaire-trésorier.

L'esprit du Seigneur remplit l'univers, et lui qui tient unies toutes choses, sait tout ce qui se dit. Nul ne saurait donc se dérober, qui profère un langage inique. (Sag. 1, 7-8) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).



Sa Sainteté le Pape Pie XII prête une attention toute spéciale au jeune Walter Rossi, visiblement intimidé, qui lui récite un poème. Cette scène se passait à l'occasion d'une visite au Saint-Père par les enfants de la Villa Nazareth, école pour les orphelins avancés, fondée en 1946 par Mgr Domenico Tardini, pro-secrétaire d'Etat du Vatican, que l'on voit aussi sur la photo. Les compagnons de classe du petit Walter attendent leur tour pour venir offrir leurs compliments au Saint-Père. (NC)

Billet du vendredi

Quand le Dr N.-E. Dionne faisait métier d'historien

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On a rappelé le nom du docteur N.-E. Dionne, en marge des fêtes consacrées au souvenir de Samuel de Champlain, fondateur de cette pittoresque et vieille ville de Québec, solide sur son roc et motif de fierté pour les Canadiens de bonne race. C'est qu'il fut au siècle dernier l'un de nos sérieux historiens, soucieux d'ordre et de précision, fanatique de la vérité stricte, qui consacra longtemps son attention à Champlain, aussi bien qu'à Jacques Cartier, et ne recula devant aucun effort pour en écrire avec compétence et clarté.

On lui doit, entre autres ouvrages, **La Nouvelle France, de Cartier à Champlain**, qui remonte à 1891, une biographie de Champlain en deux tomes, publiés en 1891 et 1907 (**Samuel de Champlain, fondateur de Québec**), et **Le Tombeau de Champlain** (1880). Ces livres ne se trouvent guère aujourd'hui, sinon par hasard, dans les librairies spécialisées, et ceux qui les possèdent peuvent leur faire confiance. Car l'auteur voyait haut et loin en histoire, ne badinait pas avec elle, et il n'est pas d'archives qu'il ne retourna sens dessus dessous, aussi bien à Québec et Ottawa qu'en France, pour leur arracher les secrets dont il avait besoin, devant étoffer son oeuvre. Il naquit en 1848, il y eut 110 ans le 8 mars, et il souffre aujourd'hui d'oubli.

• • •

Il avait reçu au baptême les noms de Narcisse-Eutrope, et il était parti de loin pour arriver à l'histoire. Après ses études classiques, de 1857 à 1866, il s'était cru appelé au sacerdoce, portant la soutane jusqu'en 1870, enseignant en même temps qu'il étudiait la théologie, à Sainte-Anne et à Lévis. Puis il s'était inscrit en médecine à l'Université Laval, se mariait en 1873, à peine devenu médecin, puis se mettait à l'exercice de sa profession. Entre-temps, il s'était initié à l'histoire en 1871, en acceptant des fonctions de copiste pour Francis Parkman, l'historien américain, ce qui lui apportait un supplément pour la matérielle pendant son stage d'étudiant. C'est ainsi qu'il prit goût à l'histoire et à la recherche qu'elle exige.

Dès lors, il n'arriva jamais à s'en désintéresser. Il abandonna au contraire la médecine en 1880 pour devenir journaliste, ce qui le rapprochait déjà de l'histoire, contemporaine du moins, pour accepter en 1892 le poste de bibliothécaire de la Chambre législative, comme l'on disait alors. Il fut donc, à tour de rôle, presque prêtre, médecin, journaliste, bibliothécaire et historien. Attaché au **Courrier du Canada** comme rédacteur en chef, il n'y resta pas longtemps; la polémique n'était pas son fort, à une époque où les journaux en vivaient.

• • •

Il fut à son aise quand il se trouva maître d'une bibliothèque, et de loisirs lui permettant de se consacrer à des travaux personnels. En attendant, il lui avait fallu accepter ça et là divers emplois, car il éleva douze enfants avec sa première femme, née Marie-Laure Bouchard, et trois avec sa seconde, Marie-Emélie-Emma Bidégaré. Comme historien, son principal ouvrage est celui sur Champlain, mais on lui doit en plus quelque vingt-cinq titres: monographies, mémoires, brochures.

Il a une manière assez sèche, ne se préoccupe pas plus qu'il ne faut de style, mais son information ne fait point défaut. Il se donna d'ailleurs un mal infini pour se documenter, voyagea à cette fin d'un bout à l'autre du Canada, aux Etats-Unis, jusqu'en Europe. Il étudia Jacques Cartier à Saint-Malo, Champlain à Brouage, et l'on sait, dans les milieux avertis, qu'il tenta en 1910 de patientes démarches, avec l'assentiment des autorités canadiennes, pour faire transporter la maison natale de Cartier au pays, où l'on projetait de la reconstruire pièce à pièce. La France s'y refusa à la fin, voulant garder cet immeuble historique — ce dont personne ne saurait la blâmer. Le docteur Dionne était docteur ès lettres de l'Université Laval. Né à Saint-Denis-de-Kamouraska, fils d'un menuisier, il mourut en 1917.

L'ILLETTRE.

Avantages de l'Emprunt de convertissement

Au cours de la guerre, beaucoup de gens ont acheté des Bons de la Victoire. Leur but alors était en partie de prêter leur appui à l'effort de guerre; aussi, ils jugeaient que c'était là une excellente occasion de placer leurs économies à un taux raisonnable.

Depuis ces années déjà lointaines, des millions de Canadiens ont conservé leurs Bons de la Victoire, détachant leurs coupons à intervalle régulier, sachant qu'ils avaient en main une modeste réserve qui leur permettrait de faire face à des besoins urgents, de voir à l'instruction de leurs enfants ou de passer de bons moments lors de leur retraite.

La semaine dernière, le gouvernement a invité le public à échanger ces anciens bons contre de nouvelles obligations de l'Emprunt de Convertissement du Canada. Il a pris cette décision parce que cinq des emprunts de la Victoire allaient atteindre leur échéance d'ici quelques années. Au lieu d'attendre que chacune de ces émissions soit rendue à terme, il a semblé plus raisonnable de les rembourser toutes ensemble par une seule nouvelle émission.

Evidemment, personne n'est tenu d'accepter l'offre du gouvernement. Il appartient à chaque détenteur de Bons de prendre lui-même une décision. Toutefois, étant donné que le taux d'intérêt que portent les nouvelles obligations est supérieur à celui que portent les Bons de la Victoire, et puisque tous les autres avantages inhérents aux obligations du gouvernement demeurent les mêmes, il est probable que les détenteurs de ces bons voudront profiter de cette occasion. Trois jours à peine après que le gouvernement eût annoncé l'offre de convertissement, il y avait pour plus d'un milliard de Bons de la Victoire qui avaient été échangés contre de nouvelles obligations.

Les spécialistes en questions monétaires sont d'avis que le nouvel Emprunt de Convertissement, en plus de renouveler l'ancienne dette, saura stabiliser divers éléments qui affectent le marché des fonds prêtables; il dissipera aussi ce climat d'incertitude qui rend actuellement plus difficile le financement par émission d'obligations. Il serait désormais plus facile pour les municipalités et nombre d'autres emprunteurs d'obtenir les fonds dont ils ont besoin pour soutenir l'expansion de services essentiels.

Cette nouvelle saura assurément réjouir les villes, municipalités et villages qui récemment ont pu éprouver quelques difficultés lorsqu'il s'est agit pour eux de placer des obligations sur le marché.

⚜ LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN ⚜

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"
(Tous droits réservés)

Chapitre XVI

LA POETIQUE LEGENDE DE QU'APPELLE

Nous abordons enfin la vallée de la Qu'Appelle, maintes fois mentionnée déjà dans ces pages. Il ne faut pas confondre Qu'Appelle et Fort-Qu'Appelle, que séparent une vingtaine de milles. Fort-Qu'Appelle, comme l'indique son nom, remonte à la glorieuse période de la traite des fourrures et se trouve seul dans la vallée. Dès le début du XIXe siècle, il figure dans la chronique des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, comme centre d'approvisionnement pour la viande de bison sous forme de **pemmican**. L'ancienne mission catholique de Qu'Appelle, dont l'origine date de 1866, est à six milles du vieux poste commercial et s'appelle aujourd'hui Lebret, du nom d'un missionnaire qui n'y fit qu'un bref séjour.

Qu'Appelle ... curieuse appellation aux syllabes françaises harmonieuses, à laquelle se rattache une délicieuse et poétique légende. La voici résumée d'après Pauline Johnson et Annette Saint-Amant:

Un jeune Indien étranger au pays, Ononwitha, et une jeune beauté assiniboine de la vallée s'étaient plu et avaient échangé des promesses. Doucement elle lui avait murmuré à l'oreille: "Quand, de sa lèvre incertaine, l'été des sauvages sourira, reviens sur le lac tranquille. La musique de tes rames agiles, je serai la première à l'entendre; je serai la première à courir sur la grève pour mettre la main dans la tienne et t'accueillir avec des mots d'amour. Et tu m'emmèneras dans ton pays — ta femme pour toujours ..."

Dès le début de l'automne, Ononwitha se mit en route, marchant jour et nuit, dans sa hâte de tomber au pied de l'aimée. Il était presque au terme de son voyage, glissant doucement sur le lac, lorsque soudain une voix de femme, légère comme le battement d'aile d'un papillon, éthérée comme le souffle d'un ange, l'appela deux fois par son nom.

— Qui appelle? ... Qui appelle? ..., cria-t-il, éperdu, dans la pittoresque langue apprise des Robes Noires.

Pas de réponse; mais de rive en rive, de colline en colline, l'écho plaintivement interroge à son tour:

— Qui appelle? ... Qu'appelle? ... Qu'appelle? ...

Dans son angoisse et sa torture, Ononwitha a tout compris. Il se précipite sur la grève pour y découvrir sa belle fiancée ... morte.

— Deux fois elle t'appela, dirent les femmes, ses amies.

— Quand?

— C'était à l'heure de la lune levante.

Et voilà pourquoi les hommes blancs ont nommé la vallée et le village Qu'Appelle.

UN SITE IDEAL, DIGNE D'UNE CAPITALE

Ce n'est pas sans raison que dans la bouche des traitants, des Indiens et des Métis d'autrefois, une expression revenait sans cesse: "la belle Qu'Appelle". Entre le lac des Bois et les Montagnes Rocheuses, aucun site ne peut se comparer à celui que l'on admire ici. La rivière Qu'Appelle est le principal tributaire de l'Assiniboine, qui se jette dans la rivière Rouge à Winnipeg. Ce modeste cours d'eau serpente à travers une vallée profonde et large d'un mille. En s'élargissant à plusieurs endroits, il forme un chapelet de huit lacs très agréables à l'oeil et très poissonneux. Il faut y voir sans aucun doute l'ancien lit d'un fleuve géant, où le passage des eaux pendant des siècles a creusé des sillons, des ravins, provoquant des éboulis de terrain d'un effet inattendu.

"Rien de plus pittoresque ni de plus sauvagement grand que cette vallée ..., écrit Louis Schmidt. Elle est bordée d'effrayantes côtes formées de mamelons innombrables et successifs, tous de forme conique; là, pas un arbuste, seulement le petit foin court de la prairie, qui est si nutritif. Un peu plus loin, vous voyez des coupes, des coulées, d'immenses gorges remplies de bois; mais ce n'est que du tremble, du liard et quelquefois du bouleau. La vallée de la Qu'Appelle et tout le pays d'alentour sont on ne peut plus fertiles et le grand avantage qu'ils possèdent sur d'autres établissements du Nord-Ouest, c'est que les moissons y viennent à parfaite maturité. Jamais encore les gelées précoces des mois d'août ou de septembre ne leur ont nui."

Un site comme celui-ci, agréable et reposant, avec ses collines, sa rivière et son lac brisant la monotonie de la plaine, paraissait tout indiqué pour devenir un centre administratif idéal des Territoires du Nord-Ouest. Il en fut question lorsque Battleford, premier siège du gouvernement, se vit détrôner parce que le Pacifique Canadien décida de faire passer sa ligne de chemin de fer beaucoup plus bas. Un propriétaire de Fort-Qu'Appelle, avec qui le lieutenant-gouverneur entra en pourparlers pour l'acquisition de terrains, demanda, paraît-il, un prix jugé exorbitant. On choisit alors, un peu au sud, un lieu de campement célèbre, le "Tas d'Os", ainsi nommé à cause d'un monceau d'ossements de bisons qui le signalait de loin aux voyageurs. Un petit ruisseau coulait auprès, ce qui en faisait un lieu de halte tout indiqué dans la vaste prairie. Le fameux chef sioux Taureau-Assis s'y était arrêté avec deux mille guerriers, au lendemain du massacre de l'armée américaine du général Custer. Dans cette région du Tas d'Os se déroula, au printemps de 1881, la dernière grande chasse aux bisons. Quelques mois plus tard, ce lieu désert devenait la capitale du Nord-Ouest sous le nom latin de Regina, en l'honneur de la reine Victoria, glorieusement régnante.

ECHEC DU PLAN DE COLONISATION LA LONDE

Nous avons vu quel rôle devait jouer la vallée de la Qu'Appelle dans le plan grandiose de colonisation rêvé par de La Londe et son groupe. Par une coïncidence fâcheuse, survint alors en France la débâcle financière de l'Union Générale. Elle frappait durement les milieux monarchistes et catholiques, auxquels appartenaient presque tous les actionnaires de la Société. Aussi la plupart se virent-ils dans l'impossibilité de faire honneur à leur promesse. Mais avec le concours des Canadiens, pensait-on, le projet pouvait encore être sauvé. Un avocat de Paris, plus tard juge en province, Me Maurice Lemarchand, qui se trouvait, avec son père, engagé dans l'affaire pour une assez forte somme, vint passer plusieurs mois au Manitoba dans ce but. Peu après son départ, on annonçait la fondation, à Saint-Boniface, de la Société canadienne de Colonisation, dont il était actionnaire, avec de Cazes et des Franco-Manitobains en vue comme Dubuc, Larivière, Bernier, etc. De Cazes, qui avait travaillé à l'organisation des deux sociétés, signa à Paris, avec le baron Joseph Reinach, représentant le Pacifique Canadien, un contrat transférant les pouvoirs de la première à celle du Manitoba. Les promoteurs comptaient être en mesure d'établir chaque année de 150 à 200 familles, jusqu'à la mise en valeur entière des 200,000 acres de terre à leur disposition.

RAYMOND DE JOURNEL ET CHARLES DE CAZES

De nouvelles difficultés, sans doute d'ordre financier, empêchèrent la réalisation du projet, qui eut un commencement d'exécution. C'est ainsi que l'on voit Charles de Cazes installé quelque part dans la vallée de la Qu'Appelle. Il tient à prêcher d'exemple et cultive avec succès. En 1887, il obtient treize premiers prix sur quatorze pour les légumes à l'exposition agricole de Regina. Mais trois ans après, il occupe le poste d'agent des Indiens à Edmonton et dans les premières années du siècle, nous le retrouvons à Saint-Boniface.

Au printemps de 1884, le jeune Marie-Joseph-Alphonse-Raymond de Journel avait déjà choisi de s'établir sur les bords du lac Long. Il y fit l'acquisition de cinq à six mille acres de terres propres à la culture et à l'élevage. L'année suivante, étant allé passer quelques mois dans sa famille à Paris, il se disposait à reprendre la route du Canada lorsqu'il mourut subitement au milieu des siens. Ce colon prometteur, l'un des premiers de l'aristocratie française, n'avait que 23 ans. Fernand de Journel, son oncle, vint plus tard avec sa famille et y resta quelque temps, dans un méritoire effort pour poursuivre l'oeuvre à peine ébauchée. C'est une population en grande partie d'origine allemande que l'on trouve aujourd'hui sur les rives du lac Long.

Vers la même époque, l'agent d'immigration Bodard signale entre autres la famille Grimeau, de la Drôme, sur la voie de la prospérité au bout d'un an de séjour. Ses descendants résident toujours à Lebret. La famille Péalapra, d'Annonay (Ardèche), arriva dans la vallée de la Qu'Appelle en 1895, après avoir passé trois ans dans la région de Yorkton. Elle aussi a fait souche à Lebret et dans les environs. L'Oblat Louis Péalapra a surtout vécu au Manitoba. Le Breton François Doll fut longtemps jardinier-chef de l'Ecole indienne. Sa veuve vit encore et quelques-uns des fils sont devenus ingénieurs agricoles et forestiers.

Ces émigrants et les autres n'avaient guère besoin de l'intermédiaire d'une société de finance pour se procurer des terres, à une époque où elles étaient offertes gratuitement. Mais le capital français ne s'introduisait pas moins dans l'Ouest où il allait porter son appui à la colonisation. Dès 1884, une succursale du Crédit Foncier Franco-Canadien s'ouvrait à Winnipeg, sous la direction de Joseph Royal; et d'autres institutions similaires allaient suivre.

LE P. JOSEPH HUGONARD ET L'ECOLE MODELE POUR LES INDIENS A LEBRET

Lebret n'est qu'un modeste village dont l'atmosphère rappelle singulièrement celle du vieux Québec rural. Mais avec son école-pensionnat pour Indiens, son scolasticat des Oblats et son centre de missions couvrant un large territoire, il occupe toujours dans la région la place qui était la sienne il y a presque un siècle, alors que s'y trouvait le seul lieu de culte catholique entre Saint-Boniface, au Manitoba, et Saint-Albert, en Alberta. Les deux premiers Oblats assignés à ce poste furent des Bretons: le P. Decorby et le P. Lestanc. Dans un rayon de 200 milles, ces missionnaires devaient faire usage de sept idiomes différents: le français, l'anglais, le saulteux, le sioux, l'assiniboine, le cris et même le hongrois. Le "petit Père Decorby" avait la réputation de savoir toutes les langues et c'était un jeu pour lui de passer de l'une à l'autre.

Le P. Joseph Hugonard, né à Colombes (Isère), était séminariste lorsqu'éclata la guerre franco-prussienne et fit la campagne comme infirmier. Trois mois après son ordination, il partait pour la mission de Qu'Appelle où il devait passer toute sa vie. Son oeuvre fut l'éducation des Indiens, auprès de qui il exerça un réel ascendant. En 1885, il réussit seul à empêcher ceux de Files-Hills et de Crooked-Lakes de se livrer au massacre des Blancs. Star Blanket, l'un des chefs de Files-Hills, avait embusqué ses guerriers dans des ravins au nord de Lebret. Le missionnaire alla le trouver dans sa retraite et le persuada de se soumettre.

Les Oblats avaient ouvert des écoles dans la plupart de leurs missions indiennes; mais faute de ressources suffisantes, ils éprouvaient des difficultés à maintenir et à développer cette oeuvre. Mgr Grandin décida le gouvernement fédéral à accorder le soutien matériel à ces écoles, tout en les laissant sous la direction spirituelle des missionnaires et des religieuses. A Fort-Qu'Appelle, il en existait une pour tout le district que l'on confia au P. Hugonard. Elle progressa rapidement et devint l'établissement modèle d'autres institutions analogues, aujourd'hui au nombre de quarante dans tout le Nord-Ouest. Les jeunes Indiens des deux sexes, tout en recevant l'instruction élémentaire, s'exercent à certains travaux manuels et aux soins ménagers.

Le P. Hugonard fut entouré d'une très haute estime par les autorités officielles du pays. Par leurs soins, un monument à sa mémoire a été érigé dans la cour d'honneur de l'école-pensionnat de Lebret. Il est demeuré une figure légendaire chez les sauvages qui l'appelaient "le grand prêtre et le grand homme du gouvernement". A son exemple, plusieurs autres Oblats français ont dirigé des établissements similaires: les PP. Henri Delmas à Duck Lake; Pierre-Marie Moulin (Loire-Atlantique) à Hobbéma; Maurice de Bretagne (Pas-de-Calais) à Lebret, etc.

LE PRESTIGE DU NOM FRANCAIS CHEZ LES ABORIGENES

Dans la capitale toute neuve de Regina, autour des années 90, un voyageur français peut noter quelques détails intéressants. On y trouve un hôtel de premier ordre tenu par Florent Arnold, un Alsacien. Le lieutenant-gouverneur Joseph Royal s'offre le luxe d'un jardinier français, Guillaume Goffray. Un peu plus tard, le Maconnais Alfred Tarut, arrière-petit-neveu du poète Lamartine, y sera le représentant du Crédit Foncier et l'agent consulaire français. Après une brillante carrière d'hommes d'affaires, il décédera à Montréal en 1956, à 89 ans, officier de la Légion d'honneur.

Le sympathique Pierre Foursin, futur fondateur de Montmartre, assistant par hasard, à Regina, à un procès entre Indiens d'une réserve voisine, constate que la France jouit toujours d'un haut prestige auprès des aborigènes. Laissons-lui la parole:

(A suivre)

Inscriptions routières bilingues au Manitoba

Le Manitoba va graduellement être marqué d'inscriptions routières, relatant l'histoire des localités que traversent nos artères: on devrait dire aujourd'hui que "côtoient" nos routes, car elles ne traversent plus guère nos villages. Ces panneaux qui relatent les grandes lignes de l'histoire de nos localités, sont l'oeuvre de la Commission manitobaine des sites historiques, qui est composée de sept membres. Dans le cas des paroisses françaises, les inscriptions seront bilingues. Ainsi, sur la route qui va de Winnipeg à Emerson et la frontière américaine, les paroisses de St-Norbert, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste et Letellier seront marquées d'inscriptions bilingues. Ces inscriptions sont sur métal, gravées sur une plaque supportée par un cadre en bois rustique du plus bel effet.

Le long de la route 75, on a déjà dévoilé des inscriptions disant l'histoire d'Emerson et de Morris. La Commission a de plus adopté les textes suivants pour St-Norbert et l'abbaye de Notre-Dame-des-Prairies. En voici le texte:

Saint-Norbert

Les premiers habitants de cette région furent d'anciens engagés des compagnies de fourrure qui vinrent s'y établir, avec leurs familles métisses, entre 1822 et 1825, et dont la principale occupation fut longtemps la chasse aux bisons et le "frétage". En 1857, Mgr Tache érigea le territoire en paroisse, qu'il nomma Saint-Norbert en mémoire de Mgr Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface. C'est ici que s'organisa, sous Louis Riel et Mgr Ritchot, le mouvement de résistance de 1869-1870.

L'Abbaye de Notre-Dame des Prairies

En 1892, répondant à l'invitation généreuse de Mgr Ritchot curé de St-Norbert, et de Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, 5 religieux Cisterciens (Trappistes) de l'Abbaye de Bellefontaine, France, vinrent fonder ici, le long de la rivière Sale, une maison de leur ordre. Le monastère actuel, avec sa superbe église romane, fut construit en 1902 et placé sous le gracieux vocable de Notre-Dame des Prairies. Le prieuré fut élevé à la dignité d'Abbaye en 1955.

En plus, la Commission a décidé de faire poser des plaques en métal, à la base des quatre grandes statues qui ornent les deux entrées du parlement, des côtés ouest et est. On sait que ces quatre statues sont celles de La Vérendrye, Lord Selkirk, Dufferin et Wolfe. (On se demande ce que Wolfe vient faire ici?) Dans le cas de La Vérendrye, l'inscription sera bilingue. La Commission manitobaine des sites est actuellement sous la juridiction de l'hon. Evans, nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce. On lui doit plusieurs initiatives intéressantes.

La Commission a l'intention de graduellement couvrir les routes manitobaines d'inscriptions, rappelant l'histoire des divers endroits.



Au mois d'août 1957, trois élèves de l'école Provencher de St-Boniface trouvaient un sac de courrier qui avait été jeté par les vagues sur le rivage du lac Winnipeg à la Plage Albert. Ce sac provenait d'un avion qui avait plongé dans le lac le 2 novembre 1956. Il contenait beaucoup de chèques et d'argent, et c'est grâce à l'honnêteté de ces enfants que le courrier ait pu être sauvé. C'est pourquoi, les autorités ont voulu récompenser les trois louveteaux de la meute Ste-Thérèse, lundi dernier, en leur remettant trois montres données par le Département des Postes. La cérémonie a eu lieu au bureau de poste de St-Boniface. M. Henry Lane prit à l'occasion la photo que l'on voit ci-dessus et où l'on voit, de gauche à droite, première rangée: Raymond Dorion (11 ans), René Dorion (10 ans) et David Lambert (11 ans), et deuxième rangée: M. H. R. Yorke, directeur du district postal du Manitoba, M. Lucien Lambert, Mme Rosario Dorion, M. M. Lysack, directeur régional des Prairies, département des Postes. (Photo Henry Lane)

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier avait lieu la réunion des comités. La chaleur qui régnait, faisait espérer que la session serait courte, mais à partir de 7 h. 30 jusqu'à minuit les échevins discutèrent fermement sur les problèmes apportés par les délégations ou par les requêtes des contribuables.

M. Lees, représentant le comité de construction de la Norwood United Church, demande la permission d'agrandir leur église jusqu'au Chemin Ste-Marie: mais la Ville a des plans depuis 1950 pour l'élargissement de cette rue et se réserve dix pieds. Après avoir étudié les possibilités de construire d'une autre façon, M. le maire suggéra, en regardant la carte des rues, qu'il y aurait peut-être moyen de fermer une ruelle qui ne sert pas et qui se trouve à l'arrière de leur terrain. M. Lees soumettra cette proposition à son comité. Il croit que cette proposition soit acceptable.

M. Friesen, de la route rurale No 5, voudrait obtenir la permission de couper le foin sur un terrain à l'est du Chemin Panet, mais comme le lot en question est loué, on propose de lui donner permission dans 30 jours, alors que l'offre du ci-devant locataire aura pris fin.

MM. H. Beaucage et M. Trudeau, de la rue Goulet, voudraient faire enlever les rails de chemin de fer qui passent devant leurs propriétés; ils demandent aussi, au nom des résidants de cette rue, de faire déménager la manufacture du Keewatin Lumber dans une location industrielle.

On recommande la vente de 1.35 acre de terrain au coin des chemins 59 et 15. Que ce lot soit vendu à l'acheteur qui a soumis le prix le plus élevé, soit la Tallman Construction, au prix de $1,645. M. Tallman se propose d'y ériger un poste d'essence avec "Coffee Shop", sujet à l'approbation des plans et aux règlements provinciaux concernés.

Vu le rapport de l'ingénieur annonçant que les plans et devis pour le pavage du Chemin Dawson ainsi que de la rue Aulneau sont complétés, que le greffier soit autorisé à demander des soumissions pour les projets en question et qu'annonce en soit faite de la manière usuelle, pas plus tard que le 29 de ce mois et que les soumissions soient closes avant 5 h. p.m. le vendredi 8 août.

MM. les échevins se déclarent satisfaits de l'étude comparée des recettes et déboursés, préparée et soumise par le trésorier.

Faisant suite au rapport de l'avocat de la Ville, il fut recommandé que la partie du juniorat qui sert de chapelle soit exemptée de taxes et que les avocats qui représentent les Pères Oblats soient avisés de cette décision.

Que la recommandation soumise par le chef du service des Incendies, en date du 18, soit approuvée, et on recommande que le chef soit autorisé à engager les services de M. Peter Prescott, engagement sujet aux conditions énumérées dans le rapport.

Après étude du rapport de l'ingénieur, en date du 21, ce dernier fut autorisé à faire installer des traverses aux Nos 955, 1022 et 1028, rue Dugas, les propriétaires ayant fait les démarches nécessaires.

Le propriétaire du bloc Olivier, sis aux nos 83-85-87, rue Marion, n'ayant pas soumis de plans pour rénover cet édifice, le comité recommande que l'avocat de la Ville avise le propriétaire qu'il lui faudra démolir cet immeuble tel qu'il lui avait déjà été ordonné par le Conseil.

A la semaine prochaine.

Décès

M. Gilles Raiche

M. Gilles Raiche, du numéro 476, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, est décédé le mercredi 16 juillet, à la suite d'un accident de travail survenu la veille. M. Raiche, âgé de 64 ans, était né à St-Zéphirin de Courville, P. Q.; il était venu se fixer au Manitoba à l'âge de 21 ans; ferblantier de son métier, il pratiqua ce travail toute sa vie; au moment de sa mort, il travaillait à la Great West Life Building.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Cécile, deux fils: Gérard et Raymond, trois filles, Mmes Ed. Lafrenière (Aurore), Bérubé (Thérèse) et Grouard (Lucille), tous de St-Boniface, une belle-fille, Mme Clément Bernard, de St-Claude, trois frères, Alcide, Hervé et Léonard, trois soeurs, Mme Xavier Nault (Omida), Mme Isidore Roberge (Alphéda) et la Rév. Soeur Ste-Anastasie (Gilberte), du Monastère des Ursulines, tous de la province de Québec, et treize petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 19 juillet, dans la basilique de St-Boniface et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient: MM. Emile Van Negroet, Fernand Constant, Joseph Byrnes et les trois beaux-frères du défunt, Joseph, Pierre et Claude Dufault.

La chapelle P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.

Remerciements

Mme Raiche et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grande épreuve, soit par cartes, fleurs, offrandes de messes, prières et assistance aux funérailles.

GRAND TOURNOI DE BALLE AU PARC RIEL

Le dimanche 27 juillet aura lieu, au parc Riel, chemin Ste-Anne, St-Vital, un grand tournoi de balle. Huit équipes se rencontreront: celles de St-Emile, Sacré-Coeur de Winnipeg, Précieux-Sang, St-Boniface, Ste-Anne, Ste-Marie de St-Vital, La Broquerie et Niverville. Il y aura une première ronde de cinq manches entre quatre des huit équipes; il restera donc quatre équipes vainqueurs. Puis, les quatre équipes joueront deux parties de sept manches et finalement les champions du jeu se rencontreront en une partie de neuf manches.

Il y aura en plus un concours de fer à cheval sur le terrain du parc et on fera probablement quelques tournées de bingo. On pourra aussi trouver des rafraichissements sur le terrain. La plupart des équipes qui se rencontrent font partie de la Ligue interparoissiale qui a connu cette année un grand succès. Des sept équipes de la Ligue, six sont presque égales à date et au parc Riel, dimanche prochain, les parties commenceront à midi et se continueront sans interruption jusqu'à six heures du soir. Le public est cordialement invité. Le terrain est en excellente condition. Tous les amateurs sont bienvenus. La journée est organisée par le Club St-Emile. Le Club offre de beaux prix aux équipes gagnantes.

Décès

Mme Antoinette LaBrosse

Mme Antoinette LaBrosse (née Doiron) est décédée à l'hôpital St-Boniface le jeudi 10 juillet. Elle faisait partie du Tiers-Ordre Franciscain et de la Légion de Marie.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg le mardi 15 juillet. L'inhumation se fit dans le cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens, section de l'Assomption. Les porteurs étaient MM. Thomas et J.-E. Doiron, Maurice Kelly, Ronald Ethier, Charles et Joseph Courchaine.

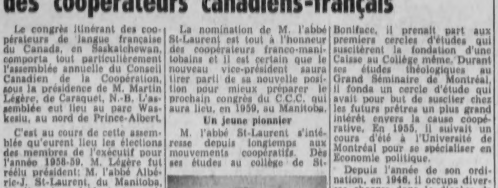
La défunte laisse dans le deuil un fils, Terry, de Montréal; trois frères, James W., Frank et Joseph R., et deux soeurs, la Rév. Sr M.-Alexandra, des Soeurs Servantes de Marie Immaculée, et Marie, de Winnipeg.

Remerciements

M. Terry LaBrosse et la famille Doiron tiennent à exprimer leur profonde gratitude pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de subir. Remerciements particuliers à la Rév. Sr Marie Lussier, au personnel et aux malades de la salle Ste-Marie de l'hospice Taché.

MADRID — Le journal catholique "Ya" a annoncé, avec les réserves d'usage, que quatre enfants, dont un sourd-muet, affirment avoir vu à plusieurs reprises depuis 15 jours des apparitions de la Vierge dans une grotte de la province de Téruel. Selon ces enfants, la dernière apparition remonterait à vendredi dernier, le 20 juin, à 6 heures.

M. l'abbé A. St-Laurent est élu vice-président des coopérateurs canadiens-français



Le congrès itinérant des coopérateurs de langue française du Canada, en Saskatchewan, comporta tout particulièrement l'assemblée annuelle du Conseil Canadien de la Coopération, sous la présidence de M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B. L'assemblée eut lieu au parc Waskesiu, au nord de Prince-Albert.

C'est au cours de cette assemblée qu'eurent lieu les élections des membres de l'exécutif pour l'année 1958-59. M. Légère fut réélu président; M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, du Manitoba, fut élu vice-président et représentant du Manitoba dans le Conseil national; M. Arthur Doucet, de Domrémy, continuera à représenter la province de Saskatchewan comme membre de l'exécutif.

La nomination de M. l'abbé St-Laurent est tout à l'honneur des coopérateurs franco-manitobains et il est certain que le nouveau vice-président saura tirer parti de sa nouvelle position pour mieux préparer le prochain congrès du C.C.C. qui aura lieu, en 1959, au Manitoba.

Un jeune pionnier

M. l'abbé St-Laurent s'intéresse depuis longtemps aux mouvements coopératifs. Dès ses études au collège de St-Boniface, il prenait part aux premiers cercles d'études qui suscitèrent la fondation d'une Caisse au Collège même. Durant ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, il fonda un cercle d'étude qui avait pour but de susciter chez les futurs prêtres un plus grand intérêt envers la cause coopérative. En 1955, il suivait un cours d'été à l'Université de Montréal pour se spécialiser en Economie politique.

Depuis l'année de son ordination, en 1946, il occupa diverses charges dans le diocèse de St-Boniface, mais s'intéressa toujours activement aux coopératives et aux caisses populaires. Personne n'a donc été surpris lorsque Son Exc. Mgr M. Baudoux choisit M. l'abbé St-Laurent comme successeur de M. l'abbé Adélard Couture, âme des Caisses Populaires de langue française au Manitoba depuis plus de 20 ans. Désormais, M. l'abbé St-Laurent pourra, comme vice-président du C.C.C., être le porte-parole des coopérateurs franco-manitobains sur le plan national.

M. l'abbé A. St-Laurent

St-Boniface et Moncton annulent leur Match

Les auditeurs du réseau français de Radio-Canada qui ont suivi la lutte serrée que se sont livrée les experts de St-Boniface et de Moncton à MATCH INTERCITES, dimanche le 20 juillet, à 6 h. 30 du soir, ont certainement apprécié le verdict nul qui a confirmé l'égale valeur des deux équipes.

La bataille reprendra donc dimanche prochain, le 27 juillet, et se poursuivra jusqu'à ce que l'un des deux groupes baisse pavillon.

C'est la première fois que deux équipes situées à des points aussi éloignés se rencontrent à MATCH INTERCITES.

Saint-Boniface est représenté par Mme Marthe Benoit et MM. Lucien Paquin et Léopold Verreault. L'honneur de Moncton est défendu par MM. Roméo Leblanc, Edgar Gaudet et Hermas Bastien.

Rappelons que MATCH INTERCITES est animé à Québec par René Arthur.

Au Cercle Molière

Nous apprenons que le comité du Cercle Molière, réuni en assemblée spéciale le jeudi 17 juillet, a décidé de présenter une nouvelle pièce au mois de novembre.

Gilles Guyot, que nous connaissons comme acteur, et qui dirigeait la saison dernière "La Cuisine des Anges" a accepté de reprendre son poste de metteur en scène.

Le choix de la pièce n'est pas arrêté difinitivement mais nul doute que le Cercle Molière nous présentera une oeuvre magistrale digne de sa renommée.

Nous reviendrons là-dessus aussitôt que nous pourrons vous communiquer le titre de la pièce et le nom des acteurs.

PELERINAGE DU TIERS-ORDRE

Les membres du Tiers-Ordre et leurs amis feront comme par les années passées, leur pèlerinage annuel de la Portioncule chez les Pères Capucins de la paroisse du Sacré-Coeur (Belge), rue Plinquet, pour honorer tout spécialement la Très Sainte Vierge en cette année centenaire des apparitions à Lourdes.

Le samedi 2 août, à 7 h. 30 p.m., ils se rendront à la grotte de Notre-Dame (s'il pleuvait, les offices se feront dans l'église).

Tous peuvent gagner une indulgence plénière à chaque visite, aux conditions ordinaires: confession, communion et récitation de six Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife, depuis le vendredi à midi, le 1er août, jusqu'au samedi soir, le 2 août.

Décès

M. Achille Desrochers, de St-Boniface, est décédé le jeudi 3 juillet, à l'âge de 54 ans. Il naquit à Mariapolis et demeura à St-Boniface depuis 1930. Il laisse dans le deuil son épouse, Jeanne; deux filles, Mmes V. Ives et W. Farington; six frères, Edmond, Joseph, Alfred et Alexandre, tous de St-Boniface, Arthur, de Mariapolis, et Venance, de Brandon; une soeur, Mme A. Desrochers, de St-Boniface, et un petit-enfant. Le service eut lieu le lundi 7 juillet en la basilique de St-Boniface. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface. La chapelle Desjardins était en charge des funérailles.



L'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, a été le point de mire de la curiosité journalistique depuis une semaine, comme sujet d'articles par lesquels les deux quotidiens de Winnipeg renseignent leurs lecteurs sur la personnalité des membres du cabinet Roblin.

L'article de M. Peter Desbarats, dans le "Winnipeg Tribune", coiffé du titre "Boulic is no 'Quebecist' ", a fait ressortir que le représentant des Manitobains de langue française au cabinet n'est pas Québecois, dans le sens d'un nationalisme extrémiste, ni par ses origines, ni par sa formation. Pour lui, de dire M. Desbarats, le terme "French-Canadian" n'a pas plus de sens que les termes "English-Canadian" ou "Ukrainian-Canadian". M. M. Boulic s'est dit grand admirateur de M. Roblin, "un homme dynamique ... qui pourra faire beaucoup pour la province".

M. Dick Bower, du "Free Press'," a fait ressortir que M. Boulic est un peu désorienté de se trouver dans le cabinet: il voulait tout simplement être élu. Son expérience dans les affaires municipales et scolaires et comme gérant d'entreprise lui sera précieuse. M. Boulic, amateur de baseball, préfère maintenant garder des abeilles. Il s'attend à voyager entre Winnipeg et Notre-Dame-de-Lourdes.

Le ton des deux interviews montre que M. Boulic communique facilement avec les gens de la presse, une des épreuves les plus importantes et les plus délicates pour un nouveau membre du cabinet.



M. René Dussault

Les fêtes du 350e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain donnent lieu à de multiples manifestations depuis plusieurs semaines. C'est dans le cadre de ces fêtes qu'on projette d'organiser, du 28 septembre au 12 octobre prochain, une "quinzaine artistique" qui mettra l'accent sur le caractère artistique et culturel de la vieille cité.

M. René Dussault, un ancien de St-Boniface, est le président du Comité artistique qui joue le rôle de conseiller auprès des organisateurs de l'Année Samuel de Champlain. Il annonçait tout récemment que l'événement culminant de la quinzaine artistique serait la présentation du chef-d'oeuvre de Puccini, "Madame Butterfly", sous forme de concert mettant en vedette des artistes de Québec: Richard Verreau, ténor, France Dion, soprano, Gilles Lamontagne, baryton, Patricia Poitras, mezzo-soprano, etc.

On organiserait aussi dans plusieurs salles de spectacles des programmes de musique, de chant, de danse, de folklore et autres. Et d'abord, pour ouvrir dignement cette quinzaine, on organiserait un spectacle d'une heure qui serait transmis par tous les postes radiophoniques et à la télévision de Québec. La gastronomie ne serait pas oubliée, puisqu'on demanderait aux chefs cuisiniers de la ville de préparer des menus de circonstances, surtout pour les fins de soirées après les spectacles.

Tous ces projets seront-ils réalisés? Il est certain en tout cas que M. Dussault est parfaitement qualifié et homme capable de voir à cette réalisation. Car toute sa vie il s'est intéressé à la vie des arts.

En 1942, boursier de la Fondation Rockfeller, division des humanités, section Théâtre, il put poursuivre des études spéciales à l'Université Cornell, d'Ithaca, N.-Y. De 1942 à 1945, il fut professeur de cours d'été à l'Ecole des Beaux-Arts de Banff, Alta; de 1942 à 1946, il fut directeur de la section dramatique (Adult Education Division) de l'Université du Manitoba, à titre de bénéficiaire d'un octroi Rockfeller.

A St-Boniface même, il joua un rôle de premier plan au poste CKSB, il dirigea comme président le Cercle Molière, il fut membre du bureau d'administration de la Symphonie de Winnipeg. Depuis 1956, il dirige le poste CBV dans la ville capitale.

PETITE NOTE

M. et Mme Alphonse Lord, de St-Vital, sont partis en voyage, pour un mois, dans la Colombie-Britannique. Ils visiteront leurs enfants à Edmonton, Calgary et Vancouver.

Notre-Dame-de-Lourdes

Une religieuse Chanoinesse célèbre son jubilé de diamant

NOTRE-DAME DE LOURDES — Le samedi 12 juillet les Chanoinesses des Cinq Plaies entouraient, dans une fête communautaire, une vénérée jubilaire de soixante années de profession religieuse dans la personne de leur première postulante canadienne, la Rév. Sr Marie-Elisabeth du Sacré-Coeur. Ce jubilé de diamant était doublé d'un jubilé d'or, celui de la Rév. Soeur Marie-Claire du Saint-Sacrement, et d'un triple jubilé d'argent, celui de la Rév. Mère Gertrude-Marie et des Rév. Soeurs Marie-du-Précieux-Sang et Marie-de-l'Annonciation.

La fête débuta par la messe de communauté qui clôturait une fervente retraite prêchée par le R. P. J. Gendron, S.J. La chorale exprima dans un vibrant Magnificat la reconnaissance des jubilaires et de la communauté pour les grâces de choix reçues pendant ces nombreuses années écoulées au service de Dieu.

Bénédiction Apostolique

Soeur Marie-Elisabeth, née à Verdezun, Loire, France, fit son entrée au couvent de Notre-Dame de Lourdes en 1895, l'année même où les Chanoinesses arrivaient de Lyon. Elle a dépensé la majeure partie de sa vie religieuse à Notre-Dame de Lourdes dans une vie de travail et de prière continuelle, édifiant toutes celles qui l'ont côtoyée.

Soeur Marie-Claire, née à St-Front, Haute-Loire, France, fournit au Seigneur cinquante années bien pleines d'activité débordante. Et c'est sans se lasser qu'elle continue à déployer au sein de la communauté un dévouement extraordinaire au service de ses soeurs.

A ces deux religieuses si méritantes, l'Eglise a voulu exprimer sa reconnaissance officielle en leur accordant la Bénédiction Apostolique reçue le jour même des fêtes. Félicitations bien sincères à chacune de ces dignes jubilaires.

Nos félicitations à Mère Gertrude-Marie, conseillère générale et maîtresse des novices depuis quinze ans, à Soeur Marie du Précieux-Sang qui a donné plus de vingt ans à l'oeuvre de l'éducation au Manitoba et à Soeur Marie de l'Annonciation qui est actuellement assistante locale à St-Boniface. A chacune de ces jubilaires nous souhaitons que l'ascension se continue afin qu'elles arrivent aux noces éternelles les bras remplis de gerbes abondantes méritées pour elles-mêmes et les âmes.

Dufrost

Décès

Mme Joséphine Gauthier, de Dufrost, est décédée le jeudi 10 juillet à l'âge de 68 ans. Elle naquit à St-Alphonse et demeura à Dufrost pendant 46 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, Philippe; quatre fils, Gérard, Albini, Hubert et Benoit; sept filles, Claire et Hermine, Mmes A. Boileau, J.-P. Dionne, E. Sabourin, H. Lapointe et R. Charest; deux frères, Wilfrid et Alphonse Potvin; quatre soeurs, Mmes J. Fifi, J. Lachance, P. Guay et H. Payette, et 32 petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 14 juillet dans l'église de St-Malo. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

La Salle

Va-et-vient

Mme Emma Tellier recevait au cours du mois des nouvelles récentes de sa fille, la Rév. Mère Assistante, Soeur Marie-Irène, des SS. de l'Enfant-Jésus du Puy, de Vancouver-Nord, C.-B., qui après avoir passé quelques jours chez sa mère en juin dernier, vient d'arriver à la Maison-Mère de sa communauté, située à Versailles, France. Elle doit assister à une réunion importante du Chapitre Général qui devait être précédé de la retraite annuelle. Elle était la compagne de voyage de la Mère Générale, la Rév. Sr Dorothy, également de Vancouver, C.-B.

Mme Virginie Girardin était en promenade chez sa mère, Mme Eddie Girardin, d'Ashern, Man., récemment.

Au cours de la semaine du 13 juillet, M. et Mme Alain Rochon et leur fils, Ronald, firent un séjour à la Plage Albert pour se reposer.

La Rév.. Sr Jeanne-Nathalie, Fille de la Croix, de la Maison Ste-Croix, de St-Boniface, est en visite chez les religieuses du couvent actuellement.

M. et Mme Philippe Hogue, autrefois de Transcona, Man., sont maintenant de retour sur leur ferme. M. et Mme Edouard Hogue et leur famille sont maintenant déménagés depuis le lundi 14 juillet à Transcona.

Mlle Marie Gendre, de Winnipeg, Man., a joui d'une belle vacance du 5 au 21 juillet, chez ses parents, M. et Mme Rodolphe Gendre.

Mlle Emma Gendre, d'Edmonton, Alta, arrivait par avion à Winnipeg, le dimanche 27 juin pour un séjour d'une semaine à La Salle, chez ses parents, M. et Mme Rodolphe Gendre. Le 9 juillet, elle retourna à Edmonton, acompagnée de sa soeur, Marie, de ses parents, ainsi que de M. R. Seidens, ce dernier de Winnipeg, Man. Ils profitèrent tous de ce voyage pour visiter maints endroits, dont Banff, Jasper Park et le Lac Louise.

Au cours de la semaine du 13 juillet, M. l'abbé A. St-Laurent assista au 12e Congrès Annuel du Conseil Canadien de la Coopération qui se tint en Saskatchewan.

Le dimanche 20 juillet, MM. et Mmes Rodolphe Gendre, Gaston Rochon et Georges Bernuy et leurs familles, de même que MM. Jean-Paul Cormier, de La Salle, et Gérald Alary, de Winnipeg, se rendirent en excursion à Lockport, Man., afin d'y passer une agréable après-midi.

Les jeunes Irène Mahé, Marguerite et Maurice Cormier, de St-Boniface, étaient en promenade, chez leur grand-mère, Mme Donat Cormier, au cours de la semaine du 13 juillet.

Çà et là

Depuis un mois, soit à cause des récentes intempéries ou d'accidents imprévus, deux familles subirent des dommages ou des pertes en biens matériels. Au début de juillet, le garage de M. Marcel Lagacé, s'abattit en partie sous la violence du vent, mais il put être, par la suite, réparé assez facilement. Quant à Mme Marie Lagacé, elle fut éprouvée le samedi 12 juillet, par la perte de son étable et d'une remise, qui furent complètement détruites au cours d'un incendie.



M. Robert Connelly, fils de M. et Mme Pat Connelly, de St-Laurent, Man., professeur à l'école indienne de Sandy Bay, Man., vient d'être nommé inspecteur régional de la Saskatchewan par le Département des Affaires Indiennes, avec bureau à Regina. Agé de 27 ans, il détient son baccalauréat ès Arts de l'Université d'Ottawa et méritera cet été le baccalauréat ès Education de l'Université du Manitoba, où il poursuit actuellement des cours en vue d'obtenir la maîtrise en éducation. Marié à Denise Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Man., il est père de trois enfants: Dennis, Lynne et Michèle.

Funérailles, à St-Claude, de Mme Marguerite Péchoux

NOTRE-DAME DE LOURDES — Au Foyer Notre-Dame, à Notre-Dame de Lourdes, est décédée, le 3 juillet, Mme Marguerite Péchoux (née Eliot), à l'âge de 89 ans et 3 mois.

Le service fut chanté le 5 juillet en l'église de St-Claude par M. l'abbé Réginald Prescott, vicaire de cette paroisse. Les porteurs étaient MM. Joseph Philippe, Marcel Le Roux, Charles et Jean Dupasquier, Marcel et Germain Dondo. Le salon mortuaire Scharff, de Holland, était en charge des funérailles.

Née à Guern, France, le 4 avril 1869, Mme Péchoux vint au Canada en 1904 et s'établit à St-Claude où elle épousa en 1905 M. Urbain Péchoux. Il la précéda dans la tombe en 1937. Depuis son arrivée au Canada elle demeura à St-Claude, sauf les 5 dernières années, alors qu'elle s'était retirée au Foyer Notre-Dame.

Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Françoise le Calvé, 2 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Mme Françoise le Calvé et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont exprimé de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Péchoux. Un merci tout spécial aux religieuses Chanoinesses des Cinq-Plaies, du Foyer Notre-Dame.

Elie

Va-et-vient

Mme Joseph Girard est partie visiter sa mère et autres membres de sa famille à Québec.

M. et Mme Grégoire Girard et leur famille sont partis passer leurs vacances à Banff, Alta. Ils visiteront aussi M. et Mme Joseph Girard à Calgary.

M. le Dr et Mme Réginald Champagne et leur famille ont passé leurs vacances aux Etats-Unis.

M. Armand Bouchard et ses fils sont partis pour la Colombie-Britannique.

M. l'abbé H. Roy, curé, est de retour d'une courte vacance à Yellowstone Park. Il était accompagné de MM. Raymond et Denis Ayotte.

MM. Emile et Julien Houde sont partis pour une promenade à Caramat, Ont., où ils visiteront leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Bouchard.

Mme Adélard Beaudry est partie en voyage à Montréal.

Correction

M. et Mme Paul Bouchard, de la Colombie-Britannique et non M. et Mme Pierre Bouchard.

Décès

M. Ernest Bouchard est décédé subitement à sa résidence, le dimanche soir 20 juillet.

La guerre des prix est devenue féroce à Toronto

TORONTO — Le porte-parole d'un grand magasin à succursales a nié, samedi, l'accusation de "concurrence coupe-gorge" lancée contre les épiceries à succursales par l'Association des tabaconistes.

L'Association révèle qu'un grand magasin, en vendant les cigarettes à $2.77 le carton, offre la marchandise à un prix de détail inférieur au prix de gros payé par les tabaconistes.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
22 juillet 1958

BEURRE

Crémerie	.61¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS	
Grade A larges	.31
Grade A moyens	.29
Grade A petits	.21
Grade B	.21
Grade C	.16
POULETS EN VIE	
Au-dessus de 6 livres	.24-.26
5-6 livres	.22-.24
4-5 livres	.19-.21
Poulets pour frire	.22-.24
Au-dessous de 4 livres	.15-.17
VOLAILLES EN VIE	
Au-dessus de 5 livres	.16-.17
4 à 5 livres	.13-.15
Au-dessous de 4 livres	.09-.11
DINDONS A MATURATION	
Dindes	
Grade A	.32-.35
Grade B	.28-.30
Grade C	.21-.23
Dindons	
Grade A	.28.-30
Grade B	.24-.26
Grade C	.21-.23
Marché aux bestiaux	
Bouvillons:	
De choix	$22.50-$23.50
Bons	22.50- 23.50
Moyens	20.00- 22.00
Ordinaires	14.00- 19.00
Génisses:	
Bonnes	$20.00-$21.00
Moyennes	17.50- 19.50
Ordinaires	13.00- 17.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	15.25- 15.75
"Canners" et "Cutters"	12.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$25.00-$27.00
Bons	25.00- 27.00
Moyens	21.00- 24.00
Ordinaires	15.00- 20.00
Porcs:	
Grade A	$30.00-$30.50
Truies	15.00- 16.00
Taureaux:	
Bons	17.50-$18.50
Ordinaires	15.00- 17.00

Trente-trois touristes américains assistent à la messe à Virden, Man.

VIRDEN — Le dimanche 13 juillet, un autobus Greyhound s'arrêta devant l'église du Sacré-Coeur de Virden, au coin de la rue Queen et de la 10e Avenue, un peu avant la grand-messe.

Ils furent naturellement l'objet de conjectures, jusqu'à ce qu'on apprit qu'ils faisaient partie du "Schanley Tour" du continent Nord-Américain, venant de Buffalo, N. Y.,

Cet arrêt était une étape de leur voyage qui devait durer trois semaines.

Comme c'était dimanche, ils étaient à la recherche d'églises, afin que chacun puisse assister aux offices selon leur dénomination, avant leur prochain arrêt, soit à Winnipeg.

Trente-trois étaient catholiques et assistèrent pieusement à la messe et reçurent la sainte comunion en l'église du Sacré-Coeur de Virden; les sept autres allèrent à l'église anglicane.

Après l'office, ils se mêlèrent à la foule et s'intéressèrent à tout ce qui avait rapport à l'endroit.

S'adressant à une dame de la paroisse du Sacré-Coeur, Mme O. Shaughnessey de New York (chaque voyageur portait un insigne avec ses nom et adresse) complimenta les paroissiens sur leur église qu'elle trouvait magnifique. Elle souligna qu'elle en avait visité plusieurs, mais que celle-ci, de Virden, était particulièrement belle. Elle dit aussi que le sermon de M. l'abbé J. Schreiber avait été très intéressant et elle n'eut que des éloges pour le choeur de chant.

La tournée comprenait des endroits aussi variés et individuellement pittoresques que le Mexique, la Californie, le Texas, la Caroline du Nord, la Saskatchewan, le Manitoba, le Dakota-Nord et autres endroits trop nombreux pour les énumérer tous.

Toutes ces personnes, après avoir été à même de contempler et apprécier les beautés et grandeurs de la nature, des villes, sous divers aspects, n'oubliaient pas de s'arrêter un instant pour honorer et remercier Dieu leur Créateur.

Pique-nique

Le pique-nique annuel de la paroisse du Sacré-Coeur de Virden fut un succès. Merci à tous ceux qui y contribuèrent.

Les gagnants des prix furent: Mme R. Shannon, de Virden, 1er prix: ciné-camera avec projecteur et écran; Christine Gorzola, 2e prix: une bicyclette.

Dunrea

Va-et-vient

M. et Mme Louis Martin et leur fils, Ernest, de Radville, Sask., ont fait une intéressante tournée dans la province de Québec où, en plus de la parenté, ils ont visité les principaux sanctuaires nationaux. Sur le chemin du retour, ils se sont arrêtés chez M. et Mme J.-O. Boulet.

M. et Mme Emilien Cyr, de Debden, Sask., accompagnés de leur fils aîné, Maurice, de Battleford, Sask., sont venus rendre visite à leur parenté de Dunrea, après s'être rendus à St-Boniface où une de leurs filles, Aline, est religieuse dans la communauté des Soeurs de la Présentation de Marie. Ils sont aussi allés saluer la Rév. Sr Marie-St-Dominique, une cousine, qui est missionnaire Oblate de Marie Immaculée, ainsi que la famille B. Cyr.

M. et Mme J.-S. Boulet ont joui de la présence du R. P. Conrad Latour, O.M.I., professeur du chant au collège de Rouen, P.Q. Le Père Latour, petit-cousin de Mme Boulet, s'était rendu en Alberta et en Saskatchewan pour visiter deux autres de ses frères de la même communauté. Le Père Latour chanta la grand-messe du dimanche à Dunrea, le 20 juillet.

M. et Mme Alphonse Boulet étaient heureux de recevoir la visite de M. et Mme Ernest Rochon et de leur famille, de La Salle, le 20 juillet.

M. et Mme Auguste Garand sont de retour de leur intéressante randonnée en Alberta et en Saskatchewan.

M. et Mme Georges Delaronde sont allés visiter des parents et amis à Oak Lake et Lundar.

Mme Arthur Gélinas, de Winnipeg, ainsi que M. et Mme Gordon Day et leur famille, de Treesbank, étaient de passage chez M. et Mme Adrien Boulet, en fin de semaine.

Tournoi de balle

Le dimanche après-midi 20 juillet, une foule considérable était rassemblée sur le terrain de pique-nique pour assister à des joutes de balle molle et de balle au camp. Il y eut 27 équipes de joueurs et les prix pour la balle molle furent décernés à Ninga et Deloraine. Riverside remporta le 1er prix pour la balle au camp; les Oakland Braves remportèrent le second et Fairfax et Belmont, les 3e et 4e prix.

Les comptoirs de rafraichissements furent bien achalandés, ainsi que le restaurant, où M. et Mme Adrien Boulet, avec quelques aides bénévoles, eurent fort à faire pour rassasier tous ceux qui avaient assisté aux joutes de balle.

Première communion

M. le curé, accompagné de quelques religieuses du couvent qui avaient enseigné le catéchisme aux enfants de Belmont, se rendait à l'église de Baldur, le jeudi 17 juillet, pour la cérémonie de première communion de plusieurs enfants. Des cantiques appropriés furent chantés pendant la messe.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mme Albert Boulet, patiente à l'hôpital St-Boniface depuis plusieurs semaines où elle a dû subir une intervention chirurgicale.

Améliorations

M. Thomas Boulet et ses fils, menuisiers, ainsi que M. Arthur Paradis, électricien et plombier, ont le contrat pour des améliorations qui s'imposent à l'école publique du village. Les travaux sont déjà commencés.

Laurier

Çà et là

Le samedi 19 juillet se célébrait, en l'église paroissiale, le mariage de M. Paul-Emile Bisson avec Mlle Rita-Marie Bouchard. Mlle Annette Bouchard et M. Claude Bisson agissaient comme témoins. La réception et la veillée eurent lieu à la salle de McCreary. Après leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Fort Alexandre.

Le dimanche 20 juillet, un très grand nombre d'amis se réunissaient en un pique-nique. Tous voulaient souhaiter bonne chance à Mlles Francine et Jeannine Bouchard qui feront leur entrée au noviciat des Soeurs de la Présentation à St-Hyacinthe. Mlle Philomène Gamache lut l'adresse et une bourse leur fut présentée.

Etaient en visite chez M. et Mme René Bouchard les Rév. Srs Marie-Ste-Lucie et Marie-Dominique, S.J.M., MM. et Mmes Antoine Bourdin et Arthur Bouchard, de New Westminster, C.-B., et Gordon Bessie, de Biggar, Sask.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579

A notre assemblée du 2 juin, tenue à Ste-Anne, nous avons eu l'élection des officiers pour l'année 1958-59 qui donna le résultat suivant: chapelain, frère R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé; Grand Chevalier, frère Philibert Hamel; député Grand Chevalier, frère Fernand Trudeau; chancelier, frère Emile Laurin; secrétaire-archiviste, frère Léon Desmarais; trésorier, frère René Gobeil; avocat, frère Félix Dufresne; cérémoniaire, frère Gilbert Préfontaine; garde intérieur, frère Laurent Desmarais; garde extérieur, frère Jean Hamel; syndic pour 3 ans, frère Ernest Manaigre, qui succède au frère Henri Bissonnette, sortant de charge.

Le frère J.-B. Grégoire reste le secrétaire-financier du conseil, et le conférencier doit être nommé par le Grand Chevalier prochainement.

Le dimanche 3 août, à Lorette, aura lieu notre déjeuner-communion, suivi de l'assemblée régulière: confession, 7 h. 30 a.m. (heure avancée); messe, 8 h.; déjeuner, 9 h., à la salle paroissiale, et assemblée. Bienvenue à tous.

ESTO VIR.

Haywood

Çà et là

Mme Obeline Demers recevait la visite de son petit-fils, Ernest Sabourin, et sa famille, de St-Norbert, le 14 juillet.

Le dimanche 13 juillet, Léo Gautron et sa famille, de St-Pierre, vinrent visiter parents et amis. Son fils, Edmond, est chez son oncle, Gaston Souque, pour quelque temps. Mme B. Gautron et sa nièce, Linda Lagimodière, de Detroit, Mich., allèrent à St-Pierre pour quelques jours.

M. Aubert Poirier est patient à l'hôpital de Carman où il a subi une opération.

Le dimanche 20 juillet, M. et Mme Gaston Souque et leurs enfants, ainsi que Mme B. Gautron, rendirent visite à Mme R. Tarko, de Langruth; Irène Souque arrêta à Portage-la-Prairie pour rendre visite à son amie, Rita Bernard.

Le lundi 14 juillet il y eut une grande réunion à la salle paroissiale, de tous les contribuables des districts scolaires de la paroisse. Le but était de discuter la consolidation des écoles et il semble que la discussion fut une réussite.

Il y eut une partie de cartes, à la salle paroissiale, organisée par les hommes de la paroisse. La soirée a été bien réussie. Les prix furent gagnés par Mmes Aimé Janvier et Joseph Rey et MM. Denis Gautron et Henri Lambert.

Mme Emma Beaudry eut la visite de ses enfants, M. et Mme Adélard Fontaine et leurs enfants, de St-Vital, ainsi que M. et Mme A. Laurendeau et leurs enfants, de St-Norbert.

Mme Alice Mazurat, organisatrice des clubs 4-H dans le district qui s'étend de Portage-la-Prairie à Carman, a été chaleureusement félicitée pour son succès. A l'exposition de Carman, Mlles Suzanne Bernard, Téresa Slobodzian et Yvonne Roy reçurent les prix de cuisine, et Mlles Alice Rouire et Angèle Lambert reçurent ceux de couture ainsi que le 3e prix de parade.

Lorette

Décès

M. François Mondor, de Lorette, Man., est décédé à sa résidence le mardi 15 juillet, à l'âge de 73 ans. Né à St-Joseph, il résida au Manitoba toute sa vie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Olive, quatre fils, Octave, Léo, Emile et Elie; cinq filles, la Rév. Sr St-Luc, Mmes H. Bourbonnière, D. Hupé, H. Savoie et T. Reid; deux frères, Cyprien et Odilon; une soeur, la Rév. Sr Marie-Louise Mondor, des Soeurs Grises, et 23 petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 18 juillet en l'église de Lorette. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. La chapelle P. Coutu avait charge des funérailles.

L'équipe de Fort Whyte triomphe au tournoi de N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le pique-nique paroissial et le tournoi annuel de balle-au-camp eurent lieu le dimanche 20 juillet, par un temps idéal. Au-delà de 3,000 personnes y assistaient et tout se passa très bien.

22 équipes de balle-au-camp Senior furent acceptées et enregistrées: Sanford, Oakville, Ridgeville, Fort Whyte, Carman, Vita-Mallards, Barnsley, St-Claude, High-Bluff, l'Université du Manitoba, Miami, Ste-Anne-des-Chênes, Somerset, Rathwell, Altamont, Haywood, Wales (E.-U.), Cypress-River, Grande-Clairière, Parc Windsor, Elm-Creek et Notre-Dame.

La partie finale se joua entre les équipes de Rathwell et Fort-Whyte. Après une partie vivement contestée, l'équipe de Fort-Whyte remporta la victoire par un pointage de 8 à 6, ce qui valut le premier prix de $200.00 et le trophée de championnat du tournoi de Notre-Dame, pour 1958.

Le 2e prix de $100.00 fut décerné à l'équipe de Rathwell. Le 3e prix de $50.00, à l'équipe de Grande-Clairière et le 4e prix de $50.00 à l'équipe de Miami.

Un prix additionnel de $25.00 fut donné par le Transfer Notre-Dame P.S.V. et l'hôtel Notre-Dame pour l'équipe venue de la localité la plus éloignée, ledit prix de $25.00 fut alloué à l'équipe de Vita-Mallards.

Huit équipes de filles pour balle-molle furent acceptées au tournoi.

Le 1er prix, $25.00, fut décerné à l'équipe de Rathwell; le 2e, $15.00, à l'équipe de Précieux-Sang, de St-Boniface; le 3e, $10.00, à Miami et le 4e, $10.00, à N.-D. de Lourdes.

Le tournoi de Fer à Cheval a été une grande réussite. M. Marcel Beaudry, agent de l'élévateur du "Pool" qui avait ce jeu en charge, a laissé entendre que 1958 bat tous les records pour les entrées reçues.

Les prix et les noms des gagnants sont comme suit: 1er prix ($10.00), MM. Graham et Holliston, d'Altamont; 2e ($6.00), MM. Mazurat et McNabb, de Layland; 3e ($4.00), MM. Tobacco et Langlooas, de Layland; 4e ($2.00), MM. Albert et Germain Fouasse, de N.-D.-de-Lourdes.

A la balle-au-camp, il y eut cinq entrées: Treherne, N.-D. de Lourdes, Brandon, Somerset et Altamont. Le montant de $50.00 fut versé en prix. Cette ligue comprend les clubs des jeunes âgés de 15 ans et moins. Les équipes furent classées comme suit: Lourdes, Treherne, Brandon, Somerset ,et Altamont.

L'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial au gouvernement de Duff Roblin, fit la présentation du trophée à l'équipe de Fort-Whyte, champion du tournoi. L'automobile "Pontiac 1958" et le don de $500.00 furent gagnés par M. Armand Durand, de Oak Lake.

Le comité en charge du pique-nique et du tournoi de balle-au-camp tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont aidé, soit par dons, ou par leur travail, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué au grand succès de cette fête paroissiale.

Quelqu'un a-t-il plus à combattre que celui qui entreprend de se vaincre soi-même?

IMITATION.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Bonjour dimanche
10.30—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions
11.45—Perspectives internationales
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—L'art et la vie
2.00—Du soleil plein la tête
3.00—Ici Guy Maufette
3.30—Images du Canada
4.00—Défense de l'opéra
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Pères Blancs
7.45—CKSB présente
8.00—Match intercités
8.30—L'Eglise vivante
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital d'orgue
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv sportives
11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Bric à brac
9.40—La devinette musicale Hunters
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Nos chansonnettes
12.25—Information
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Arc-en-ciel
1.45—Visages de l'amour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Succès du ranch
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Coin des jeunes
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Nouvelles
11.40—Nouvelles sport.
11.45—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Le diable à quatre
8.00—Concert populaire
8.30—L'âme des poètes
9.30—Programme hongrois
10.00—Noir et blanc
10.15—Les virtuoses
10.30—Concert international

MARDI

7.30—Marie-Eve
8.00—Auteurs anciens
8.30—Poésie à 4 voix
9.30—Musik fur Dich
10.00—Noir et blanc
10.15—Les virtuoses
10.30—Concert symp.

MERCREDI

7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.45—A propos de livres
9.30—Musik fur Dich
10.00—Noir et blanc
10.15—Les virtuoses
10.30—L'heure exquise

JEUDI

7.30—Entre la poire et le fromage
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Concerts d'été
10.30—L'heure exquise

VENDREDI

7.30—Orchestre de chambre
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro (Ukrainiens)
9.30—Musik fur Dich
10.00—Les idées en marche
10.30—L'heure exquise

SAMEDI

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Boîte à merveilles
9.30—L'heure des jeunes
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Chansonnettes
12.25—Information rurale
12.30—Chansonnettes
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—A l'opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux franco-manitobains
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Comédie musicale
8.00—Kiosque à mus.
8.30—Concert-jazz
9.00—Musique de danse
9.30—Variétés
10.00—Musique de danse
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles
11.40—Nouvelles sport.
11.45—Fin des émissions

St-Laurent

Va-et-vient

Le R. P. Dominique Kerbrat, O.M.I., de St-Boniface, accompagné de son oncle, le R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., d'Ashern, rendait visite à ses parents, M. et Mme Hervé Kerbrat, et à son frère.

M. Hervé Kerbrat et sa fille, Angéline, prenaient le bateau à Québec, le lundi 14 juillet, pour un voyage en France. M. Kerbrat retourne en France pour la première fois depuis son arrivée au Canada il y a 50 ans. Il visitera avec sa fille sa place natale, Brest, ainsi que Lourdes et Bruxelles. Ils visiteront plusieurs cousins et cousines. A Québec, ils ont visité des parents de Mme Kerbrat.

Le samedi 19 juillet, M. et Mme Joseph Boucher se sont rendus visiter leur fille religieuse, la Rév. Mère Jeanne d'Arc, de la Maison-Chapelle des Soeurs Oblates de St-Boniface. Ils en profitèrent pour visiter la nouvelle maison-mère des Soeurs Oblates.

M. et Mme Simon Mercier, de St-Boniface, visitaient M. et Mme Joseph Boucher.

La Rév. Sr Francine, des Chanoinesses, de St-Boniface, visitait Mme Yves Abegrall et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Abegrall.

M. et Mme Earl M. Atkinson passèrent quelques semaines chez M. et Mme J.-E. Verrier, parents de Mme Atkinson. Venus de Vancouver, ils ont fait le trajet en automobile.

M. Edouard Boivin, de Vancouver, venu par avion, passa une semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme J.-E. Verrier.

M. Emile Gareau, de Vancouver de retour par avion d'un voyage en Belgique, à Lourdes, à Rome et en Angleterre, visitait M. et Mme Verrier et ses parents de St-Laurent, dont sa mère, Mme C. Gareau, et ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Laurier et Jean-Paul Gareau.

Mme K. Howard et son fils, Wayne, de Port Arthur, Ont., Mme George Primrose et ses trois enfants, de Minaki, Ont., ont visité leurs parents, M. et Mme Philippe Chartrand.

M. et Mme Léonel Bélisle, d'Elie, accompagnés de Mme Béatrice LeMonicque, soeur de M. Bélisle, sont venus de la Saskatchewan visiter M. et Mme Ernest Gaudry, ainsi que Mme Elisabeth Gaudry et M. et Mme Athanase Gaudry, tous leurs cousins et cousines. Mme LeMonicque n'était pas venue depuis 23 ans.

M. et Mme P. Connelly, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Roméo Gauthier, ont fait un voyage en automobile à Calgary. Ils visitèrent leur fille, Thérèse, et se rendirent à Vancouver visiter une soeur de M. Connelly.

M. et Mme Garon et leur fille, Evangéline, de Rivière-du-Loup, P.Q., visitaient leur fille et soeur religieuse au couvent des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie. C'était leur premier voyage dans l'Ouest. M et Mme Garon remercient sincèrement les religieuses pour leur hospitalité et les familles J. Boucher et J.-E. Verrier qui leur ont fait visiter quelques parties du Manitoba.

Naissance

M. et Mme Ubald Perreault sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de deux jumelles, nées le 12 juillet.

Shower

Le vendredi 18 juillet, un shower-surprise pour bébés fut organisé à la demeure des jumelles. Un bon nombre de dames ont répondu à l'invitation. Mme Perreault remercie les organisatrices et toutes celles qui ont offert un cadeau.

Sous-commission des Etats-Unis au Canada

WASHINGTON — Une sous-commission des affaires extérieures de la Chambre des représentants viendra au Canada au début de l'automne afin d'améliorer les relations entre le Canada et les Etats-Unis.

Le représentant Brook Hays, démocrate de l'Arkansas, a annoncé que les membres de la sous-commission tiendront également des séances à New York et à Washington. Ils visiteront plusieurs villes canadiennes afin d'étudier les causes de friction entre les deux pays et de rechercher des moyens d'y remédier.

Enfin des abeilles qui ne piquent pas

GOETTINGUE, Allemagne — Un savant d'Allemagne occidentale a annoncé qu'il a réussi à produire une des choses qui manquaient le plus dans le monde, soit une abeille sans aiguillon.

Le professeur Erich Wohlgemuth, directeur de l'Institut apicole de Basse-Saxe, a expliqué avec fierté que la nouvelle espèce d'abeilles produit autant ou plus de miel que celles qui piquent; ces abeilles peuvent même être tenues dans la main et caressées.

M. Wohlgemuth a ajouté que les abeilles "désamorcées" préfèrent rester dans le voisinage de la ruche contrairement à l'autre sorte qui va au loin et pique les êtres humains.

M. Wohlgemuth précise qu'il lui a fallu six ans pour produire cette espèce sans aiguillon, provenant de croisements entre abeilles venant des montagnes du Caucase soviétique et de la province de Garniole, dans le nord-ouest de la Yougoslavie.

Circulaire de Son Exc. Mgr L. Blais, évêque de Prince-Albert

Pour être lue en entier le dimanche qui suivra sa reception, par tous les prêtres à qui elle est envoyée.

Au clergé séculier et régulier,
Aux communautés religieuses,
A tous les fidèles de notre diocèse,
Salut et bénédiction.

Nos chers collaborateurs,

Un fait important:

En septembre, le Collège Notre-Dame de Prince-Albert comprendra les grades IX, X, XI, XII, la Rhétorique et la Philosophie. Nous supprimerons donc le VIIIe grade.

Ce sera le cours classique aussi complet que possible dans l'Ouest.

Vu notre affiliation à l'Université de Sudbury, les élèves qui iront jusqu'au bout pourront obtenir leur baccalauréat.

Jusqu'au douzième grade inclusivement, rien ne sera changé dans le programme actuel du Collège Notre-Dame. Nous couvrirons tout le programme de la province en y ajoutant religion, latin et français.

Après le douzième grade, les élèves, qui auront couvert ce cours académique avec latin et français, pourront arriver au baccalauréat dans trois ans.

Quant aux élèves qui nous viendront des autres High Schools avec peu de latin et de français ou même sans latin ni français, lUniversité de Sudbury leur accordera des crédits pour toutes les matières réussies au programme de la province; mais il leur faudra, à l'aide de cours spéciaux, compléter leurs connaissances de latin et de français, car le latin et le français seront obligatoires pour tous.

Le personnel:

1) Grâce à l'assistance de l'archevêque de Sherbrooke, autrefois archevêque de St-Boniface au Manitoba, Son Exc. Mgr Georges Cabana, nous auront la bonne fortune d'avoir comme recteur du Collège Notre-Dame, un prêtre de réelle valeur, M. l'abbé Aimé Doyon.

Après des études classiques brillantes, des études de philosophie à Rome, M. l'abbé Doyon a été successivement professeur au Petit Séminaire de Sherbrooke, puis aumônier diocésain de la jeunesse catholique et enfin curé.

A la demande de son évêque et à Notre demande, M. l'abbé Doyon consacrera son dévouement sacerdotal et ses talents à l'oeuvre de Notre Collège.

2) Grâce à la collaboration des Pères Jésuites, nous aurons la bonne fortune d'avoir comme **principal** ou **préfet des études** du Collège Notre-Dame, le R. P. Charles Dubé, S.J., qui compte, dans l'enseignement et la direction des études, plus de vingt-cinq ans d'expérience.

Le Père Dubé dirigera l'enseignement des professeurs et les études des élèves, de la manière la plus profitable possible.

3) Nous aurons aussi la bonne fortune de confier la **direction spirituelle** des élèves du Collège Notre-Dame à un prêtre qui compte plus de vingt-cinq années d'expérience dans le ministère paroissial dans le diocèse même et plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de la spiritualité et de la direction spirituelle. Ses retraites prêchées à des jeunes ont montré qu'il sait les comprendre, leur donner une orientation solide et pratique.

M. l'abbé Coursol sera chargé des lectures spirituelles aux élèves; tandis qu'il partagera les confessions et la direction spirituelle avec d'autres prêtres.

4) Et en ce moment, sept des prêtres du diocèse suivent des cours d'été dans une Université; soit à Ottawa, Québec, Montréal ou Fordham, près de New-York.

La plupart d'entre eux ont déjà prouvé leurs aptitudes tant dans l'enseignement que dans leur compréhension de nos jeunes gens.

Nous disposons des services d'un professeur bien qualifié pour enseigner les sciences et les mathématiques.

M. Walter Charpentier est chargé d'organiser le magasin des livres et la cantine de manière à y faire pratiquer le système et l'esprit coopératifs.

Organisation:

Le Collège Notre-Dame est incorporé... Des Constitutions précises assurent la collaboration des parents. Chaque année des délégués de paroisses choisissent les Gouverneurs du Collège, dont la plupart sont des parents des élèves. Les membres de l'Exécutif de ce Bureau de Gouverneurs se réunissent une dizaine de fois par année. Tous les parents et amis des élèves seront invités, une fois par année, à participer à des études et discussions sur l'éducation des collégiens.

C'est dire que le Collège Notre-Dame de Prince-Albert doit être une oeuvre de collaboration intime entre les curés, les parents et tout le personnel.

Quelques autres détails intéressants dans l'organisation de notre Collège diocésain:

En plus de fournir un Père Jésuite à la direction des études, l'Université de Sudbury nous enverra un visiteur qui, durant quelques semaines, contrôlera tout l'enseignement donné au Collège Notre-Dame de Prince-Albert.

M. Gould, le sympathique inspecteur des classes supérieures à Prince-Albert, a promis de nous visiter souvent.

M. l'abbé Jacques Plante prend actuellement des cours de culture physique à 'lUniversité d'Ottawa pour pouvoir mieux organiser les récréations des élèves, jeux, gymnastique, cadets de l'air, etc...

Améliorations au local:

Des travaux s'exécutent au Collège Notre-Dame: laboratoire, bibliothèque attrayante et bien fournie, décors des classes, d'autres classes pour la Rhétorique ou XIIIe grade, et la Philosophie, installation d'une imprimerie, etc...

Ces détails fournis, vous comprendrez que les Pères Jésuites de Sudbury, avec leur longue et profonde expérience dans les études classiques, avec leur désir de voir grandir leur Université, n'aient pas hésité à y affilier le Collège Notre-Dame de Prince-Albert.

N.B. — Pour plus de renseignements sur le Collège Notre-Dame, qu'on n'en demande le Prospectus à son curé ou au Collège Notre-Dame; 2028, avenue Centrale, Prince-Albert.

La Semaine française de Saskatoon fut clôturée par un grand concert. La photo ci-dessus fut prise alors que les enfants chantaient: "Il était un petit navire"; Kent McKay et Denis Stead remplissaient le rôle de deux vieux loups de mer. (Photo Star-Phoenix)

Prince-Albert

Va-et-vient

M. et Mme Arcade Trudeau et leur fille Louise, de Montréal, P. Q., passèrent une semaine chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Arcandi Trudeau, ainsi que chez leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Georges Dion et Gérard Pagé. En route, ils se sont arrêtés à Lerovan, Sedley et Béchard où ils visitèrent plusieurs neveux et nièces. De Prince-Albert, ils continuèrent vers Calgary, Banff, Alberta, et retourneront dans l'Est, par les Etats-Unis. Ayant été favorisés d'une température idéale, leur voyage fut des plus agréable. Ils se promettent d'y revenir dès la prochaine occasion.

La Rév. Sr Cécile de Notre-Dame, née Thérèse St-Pierre, religieuse de la Présentation de Marie, est en visite chez ses parents, M. et Mme Alex. St-Pierre. Elle enseignera à la grande Ecole Supérieure, à Albertville, Sask.

La Rév. Sr Marguerite-Marie (née Geneviève Jaspar) est en visite chez sa mère, Mme Alice Jaspar. Elle enseignera à l'école de Marcelin.

Visite Royale de la princesse Margaret

M. Tom. Hall, président du comité en charge des arrangements en raport avec la visite de Son Altesse Royale la princesse Margaret, annonce que tous les préparatifs sont complétés.

Huit fanfares, odnt deux de Prince-Albert, deux de Saskatoon, une de Winnipeg, une de Quill Lake, une ed Yorkton et une de Nokomis feront entendre des airs de leurs plus beaux répertoires. Ces fanfares seront dispersées aux points les plus culminants sur le parcours de la procession une heure avant l'arrivée de la princesse, qui sera à 3 h. 30 p.m., le mardi 29 juillet, à l'aéroport. Trente minutes plus tard Son Altesse Royale atteindra les terrains de l'exhibition. Le programme de Bienvenue sera relativement court. Son Hon. le maire D. G. Steuart présentera à la princesse les membres du Conseil de Ville ainsi que leurs épouses.

Parmi les hauts dignitaires qui seront présents, soulignons le lieutenant-gouverneur, Mme F. L. Bastedo, de Régina, M. et Mme Steuart, l'hon. L. F. McIntosh, le T. H. Premier Ministre et Mme J. G. Diefenbaker, d'Ottawa et de Prince-Albert.

A l'issue de cette cérémonie, la princesse s'embarquera dans un hélicoptère mis à sa disposition, pour se rendre à Waskesiu (Parc national de Prince-Albert) où elle passera la nuit dans la superbe résidence d'été de M. A. A. Murphy.

Saint-Isidore de Bellevue

Décès

Le lundi 14 juillet eurent lieu les funérailles de Mme Jean-Baptiste Duval, née Françoise Savidan, décédée le 10 juillet à l'âge de 70 ans.

M. l'abbé R. Gaudet fit la levée du corps et M. l'abbé A. Paradis, curé, chanta le service. Les porteurs étaient MM. Emile et Remi Pelletier, Albert et Paul Savidau, Hervé Roy et Louis Cousin.

La défunte laisse dans le deuil son époux, quatre garçons: Jean, Henri, Baptiste, de Bellevue, et Maurice, de Charlesbourg, P. Q., sept filles: Marguerite (Mme Adonias Gaudet), de Prince-Albert, Hélène, à la maison, Jeanne (Mme James Leakos), de New York, Roberte, à Edmonton, Alta, et trois religieuses des Soeurs de N.-D. de Sion: Denise (Sr Lilianne, à Grenoble, France); Thérèse (Sr Auréliane), à Montréal et Simonne (Sr Natalena), à Moose Jaw, ainsi que sept petits-enfants.

Remerciements

La famille J.-B. Duval désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil, soit par offrandes de messes, prières, fleurs, visite à la chambre mortuaire et assistance aux funérailles.

Mariage

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à Monique Vachon qui a épousé Dollard Grenier le 8 juillet.

Va-et-vient

La Rév. Sr G. Chamberland et sa nièce, la Rév. Sr R. A. Sopping, S.G.M., de St-Boniface, visitent leurs familles.

MM. Alban Gaudet et Michel Grenier et la famille de M. Florent Grenier sont venus de la Colombie-Britannique pour visiter leurs parents et amis.

Le 18 juillet, M. l'abbé A. Paradis et M. Pierre Gareau se sont rendus à Waskesiu pour assister à l'assemblée annuelle du Conseil Canadien de la Coopération.

La Semaine française de Saskatoon attire un nombre record d'enfants

SASKATOON — "La Semaine française", événement annuel à Saskatoon, surpassa cette année sous tous les rapports le succès des années précédentes. Elle se tint dans la paroisse St-Joseph où l'on se servit de l'école, l'église et la salle paroissiale.

Le nombre d'élèves qui se présentèrent à l'enregistrement monta à 112, une augmentation de 42 sur l'année précédente. Heureusement que Mme Adrien Legars, organisatrice de cette entreprise, avait pris ses précautions et avait obtenu l'aide indispensable des institutrices suivantes: Mme R. Morgan, Mme E.-M. Basic, Mlle Quessy et la Rév. Sr Bulliard, des Soeurs de Services Missionnaires.

Mmes Léon Perrey et J. Stead surveillèrent durant les heures de goûter et de récréation. Le premier jour, dans sa causerie de bienvenue aux enfants, Mme Legars expliqua au groupe catholique que cette année, aux noms de sainte Jeanne d'Arc et de sainte Thérèse de Lisieux (les patronnes de la "Semaine française), il faudrait ajouter aux invocations le nom de sainte Bernadette, que le thème serait "Lourdes" et que chaque après-midi, Soeur Bulliard conduirait le petit groupe à l'église ou devant la statue de la sainte Vierge pour la récitation d'une dizaine de chapelet en français.

Il avait été suggéré au commencement de la semaine de ne pas accepter plus de soixante enfants, mais quand on vit toutes ces petites figures animées d'enthousiasme, on n'eut pas le courage de les refuser. Quand nous considérons que 96 de ces enfants étaient d'origine anglaise, nous pouvons bien dire qu'il existe un bon esprit, une appréciation de notre langue et un grand désir de l'apprendre chez nos compatriotes canadiens-anglais.

Le vendredi soir, en la salle St-Joseph, la "Semaine française" se clôtura par un magnifique concert en présence de Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon, et un grand nombre de parents et d'amis; on y remarqua le surintendant des écoles séparées et son épouse, M. et Mme M. Hertz. Le poste CFNS enregistra le programme de dialogue et récitations. La chorale, accompagnée par Mlle G. Grézaud, exécuta des chants français: "La mère Michelle", "Cartier avait des petits Indiens" "Il était un petit navire". Les personnages étaient représentés par des enfants en costumes.

On procéda ensuite à la distribution des prix. Le prix du docteur Campbell fut présenté à Christoph Teindel; le prix du comte Serge de Fleury, consul de France, à Kathie Wade; la médaille de bronze de CFNS, à Meta Campbell et le prix Burns-Henley, à Paulette Lerendu.

Meta Campbell fit le discours de remerciements et présenta à Mme Legars un souvenir de la classe, une superbe serviette en cuir de veau.

Mme Legars profita de cette occasion pour féliciter les parents intelligents qui comprennent l'avantage pour leurs enfants d'apprendre "l'autre langue du Canada". Elle attira l'attention des enfants de langue française, leur disant comment ils devraient être fiers de voir leurs petits amis anglais désirer apprendre leur langue et appuya le fait que nous devons toujours être contents de partager les bonnes choses que nous avons et que "plus on donne, plus on gagne" (citation du comte de Fleury, 14 juillet).

Mme Legars présenta ensuite à chacune des institutrices qui lui avaient prêté main-forte un joli bouquet de corsage de chrysanthèmes jaunes et blancs.

Des rafraichissements furent servis sous la direction de Mmes Perrey et Stead, assistées de Mmes Basic, Perrault, Swanson et Lerendu.

Et l'on se quitta heureux de ce qu'une autre "Semaine française" avait fait époque à Saskatoon, en se donnant rendez-vous pour 1959.

Dumas

Va-et-vient

Mme Eddie Hey est de retour de son séjour à Winnipeg et Brandon où elle visita ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Zébière, et sa tante, Mme Hermine Bode.

M. et Mme R. Lalande, de Windsor, Ont., ont visité leurs parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne.

M. et Mme Théodore Martin étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

M. C.-H. Gariépy est de retour de son séjour de six semaines au Manitoba. Depuis Camperville, au nord du lac Winnipegosis, jusqu'à Bathgate, N.-D., il a visité 18 villes et villages où il avait des parents et amis. Dans une de ces villes, il y eut trois jours de pluie et il fut obligé de se faire remorquer par un tracteur. A son retour chez lui, il trouva toutes les récoltes et les jardins sacagés par la pluie et la grêle. Une tempête terrible, comme on a jamais vu à Dumas et Wawota, s'était abattue sur la région. M. Gariépy est un des pionniers de Dumas.

Le samedi 12 juillet, M. Aristide Dumont, de Regina, en route pour visiter ses parents, fut surpris par une tempête de grêle qui endommagea sa voiture. Il dut la laisser au garage pour réparation.

M. Rodolphe Bessette est en visite chez ses neveu et nièce, M. et Mme Adrien Bessette.

Mme W. Wyporowich, qui a subi une opération à l'hôpital de Wawota, est de retour chez elle. Sa mère, Mme Robert Jacques, avait la garde des enfants pendant son séjour à l'hôpital.

Courval

Va-et-vient

Le dimanche 20 mai, M. Jos. Landry conduisait son fils Gilles et Léo Tremblay pour une semaine de vacances au camp Lemieux, du Lac Pelletier.

Les familles L. et V. Patoine sont revenues d'un voyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

M. et Mme Charles Arguin et leur famille revenaient de Storthoaks où ils visitaient les parents de Mme Arguin.

M. J. Pépin, accompagné de M. Geo. Stophins et de ses deux enfants, est revenu de la pêche à Clear Water Lake.

M. et Mme E. Arguin sont revenus d'une courte vacance à Chetik Lake.

M. Hubert Brin, des Territoires du Nord-Ouest, et son frère, Alphonse, de Chemainus, C.-B., M. et Mme A. Brin, de Port-Arthur, Denis Pélerin et sa soeur ainée, de Lac Pelletier, et M. et Mme A. Leblanc, de Drumheller, Alta, furent de passage dans la paroisse durant les dernières semaines.

Malades

Mme Y. Arguin est revenue dans sa famille après un court séjour à l'hôpital St-Joseph à Gravelbourg.

Mme Gaston Tremblay est à l'hôpital St-Joseph, à Gravelbourg.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

C'est avec regret que nous avons vu Mlle Nicole Gauthier quitter CFNS, où elle travaillait depuis un an comme rédactrice d'annonces commerciales. Avant de revoir sa France natale et son gai Paris, Nicole ira s'allonger sur la plage mexicaine d'Acapulco. Bien qu'il n'y ait pas de comparaison entre Saskatoon et Paris, nous sommes certains que Nicole emporte un bon souvenir de notre petite ville et que, dans son coeur, elle réserve une petite place pour CFNS.

Au moment où Nicole partait pour le Sud, notre ingénieur sortait de sa retraite estivale du Minnesota, pour remonter vers le Nord. Jean Lacroix aurait bien aimé prolonger son stage chez nos voisins du Sud, mais tout à une fin, même les vacances.

Quant à notre ami, Jean Hardenne, après avoir parcouru la Saskatchewan, d'un bout à l'autre, avec les Coopérateurs, il a décidé de chercher refuge, contre la civilisation et la chaleur, dans les solitudes du Nord manitobain. L'équilibre, détruit par le départ de Nicole, a été rétabli par l'arrivée de Mlle Jacqueline Desauiniers, une Manitobaine qui semble très bien s'acclimater à la Saskatchewan.

La semaine de l'exposition a donné un surcroit de travail à tous les employés. Les auditeurs, qui n'ont pas eu le bonheur de visiter l'exposition, ont pu néanmoins en suivre "auditivement" les diverses péripéties, grâce aux enregistrements réalisés par Jean Papen. Puisque nous parlons d'enregistrements, mentionnons l'interview réalisée mercredi à la "Boite à surprises" par notre agent commercial, M. Gaston Bélair.

M. Bélair a demandé aux auditeurs de dresser une liste des commanditaires qui annoncent sur CFNS, de mentionner à la direction ou aux employés des maisons commerciales le fait qu'ils entendent leurs annonces et d'écrire à l'occasion une lettre au commanditaire.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Marcellin Rainville et leurs deux enfants, d'Ontario, Mme Betsy Carruthers et son fils, Charles, de Weyburn, et Mlle Estelle Rainville, garde-malade à l'hôpital de Gravelbourg, sont venus visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal, durant quelques jours.

M. et Mme Gérard Verhelst et leur famille sont partis pour leurs vacances à Banff et autres endroits de l'Alberta, le 6 juillet.

Mme P. Dupuis et son fils, Roger, sont allés à Meadow Lake visiter leur mère et grand-mère et autres parents, dernièrement.

Mme Robert Langlois est allée visiter des parents et amis à Sarnia, Ont., dernièrement.

M. Ernest Bonneau remplace Mme Louis Fiset à la Caisse Populaire de Willow-Bunch durant les vacances de cette dernière.

Mme Francis Bellefleur visita son père malade à l'hôpital de Regina, dernièrement.

M. et Mme Jean-Benoit Giraudier et leurs deux enfants sont allés reconduire leurs parents, M. et Mme William Knapp, à Moose Jaw, le 16 juillet. M. et Mme Knapp prirent le train pour Maillardville, C.-B., après avoir passé une dizaine de jours chez leurs filles et gendres, frères et belles-soeurs et neveux et nièces.

Mmes E. Fontaine et J. Bourgeois, ainsi que Maurice Champigny et Adélard Lafrenière, sont allés à Kenora, Ont., dernièrement, visiter M. et Mme Sylvio Lafrenière à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

MM. et Mmes Louis Fiset et Henri Durand et leurs familles sont allés à Calgary pour quelques jours.

Mme G. Benoit et ses deux enfants sont allés passer les vacances chez leurs parents à Prud'homme.

M. et Mme Siméon Boisvert, Georges-Emile et Julius Rondeau ont passé quelques jours à Victoria et autres endroits de la Colombie-Britannique où ils visitèrent leurs parents et amis.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, était de passage au presbytère, le 17 juillet. Il visita aussi ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

M. et Mme Charles Quennelle, de Wauchope, sont venus voir leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, ainsi que leur fille, Jeanne, et son mari, de Flin Flon, dernièrement.

M. Joseph Bruneau est allé conduire trois religieuses à Lebret, le 20 juillet. Les religieuses suivront un cours en musique.

Vive le camp Lemieux!

GRAVELBOURG — Durant la semaine du 29 juin avait lieu, au Lac Pelletier, le début d'une colonie de vacances. Les campeuses sont revenues enchantées de leur séjour au camp. On ne s'ennuie pas au lac, en compagnie de l'eau si accueillante, du soleil qui ravigote, des canots toujours en marche, des bateaux-moteurs captivants, des gaies campeuses et surtout des directrices pleines d'initiatives.

La semaine nous parut fort courte; dès le dimanche soir, nous manifestions notre entrain dans une joute très active de balle au camp. Le lundi matin, à 7 h. 30, un coup de sifflet retentit; les yeux de dix-sept campeuses s'ouvrent et tous saluent paresseusement le soleil. A 8 h. 30, nous entrions à la grande cabine ou "mess hall" pour une messe unanime et fervente. Après les renseignements relatifs à l'organisation de notre semaine, chacune partit pour exécuter son K.P. particulier. Durant la matinée, on se familiarisa avec le camp et les alentours. Au programme de l'après-midi, il y eut une course au trésor. Les heureux "découvreurs" furent récompensés par des délicatesses à chatouiller le palais. Affamées, nous fûmes reçues par un succulent souper préparé par des cuisinières bien "chiques"! La soirée nous trouva à regarder une vue en mangeant du "pop corn" croustillant.

Nous nous sommes ensuite mises au courant des règlements du camp: lever à 8 h., messe à 8 h. 30, diner à 12 h. 30, souper à 6 h. et coucher à 10 h. 30. Tant qu'aux repas les règlements furent suivis à la minute, mais pour le coucher...

Le mardi, plusieurs coupevent furent décorés de rubans multicolores, car c'était le jour du "field-day". Mardi soir, M. l'abbé Larivière nous présenta la vue "Ti-Jean". Notre soirée fut d'autant plus gaie, car nous avions de la visite de Gravelbourg, et en Volkswagon, s'il vous plait!

Poisson! Voilà le mot qui était le favori pour notre troisième journée de camp. Il y avait un prix pour le plus gros poisson pêché et un pour celle qui en attraperait le plus grand nombre. Le plus gros poisson fut la victime d'une demoiselle d'Assiniboia. Une jeune fille de Val Marie en attrapa le plus grand nombre — 30 en tout —, pas pire pour des amateurs!

"Darling's beach" fut notre objectif pour jeudi. Après avoir ramé sur le lac, nous avons passé un très bel après-midi.

Malgré un incident plutôt fâcheux... (vive les bateaux-moteurs!), nous étions rendues saines et sauves... et juste en temps pour un souper à faire rouler les yeux des plus gourmets! Le soir nous trouva bien fatiguées et, à 10 h. 30 tapant, les campeuses dormaient paisiblement.

Vendredi, journée des paresseuses, car la messe n'est qu'à 9 h. p.m. Aujourd'hui, c'est la fête à l'eau! Le lac est bien invitant, mais un peu moins réchauffant. Tous genres de concours sont présentés et les filles montrent leurs prouesses de poissons agiles.

Le dernier jour du camp, nous fîmes le grand ménage et, jusqu'à 11 h., les filles furent occupées comme des abeilles à rendre tout propre.

A 11 h., nous partions à la poursuite de roches: la plus grosse, la plus petite, la plus curieuse, la plus colorée, etc., chacune a les poches pleines de cailloux de formes et couleurs diverses.

L'après-midi fut passé à préparer les aurevoirs, oui, car le soir, nous célébrions une fête d'adieu. Un excellent souper fut servi par les campeuses dans la grande cabine décorée pour l'occasion. Les invités d'honneur étaient M. l'abbé Larivière et nos bonnes cuisinières.

Un feu de camp, du "pop-corn", des "fortunes"; tous ensembles, nous célébrions notre dernier soir au camp. Ce soir-là, le coucher fut un peu retardé, mais nos directrices surent montrer un coeur très compréhensif... heureusement!

Le dimanche matin, le groupe assista à la messe de 8 h. M. l'abbé Larivière nous adressa un beau sermon et chaque campeuse sentit la sincérité et l'intérêt personnel dans les paroles de ce directeur si dévoué.

Le dimanche après-midi, nous nous sommes séparées, le coeur un peu gros, mais tout de même plein de joie et de satisfaction.

Chaque campeuse vous adresse, comme à des amis, une parole pour le camp Lemieux. Allez-y et vous y trouverez une atmosphère de camaraderie, de joie, de compréhension et surtout la paix intérieure. Oui là, parmi les buttes et près du lac, on se sent en paix!

DEUX CAMPEUSES.

Prud'homme

M. le Dr et Mme Antoine Lepage, de Montréal, P. Q., étaient de passage à Prud'homme, chez les familles C.-M. et Laurier Lepage et Lionel Loiselle. Ils se rendront à Vancouver où ils résideront.

Mlle Marie Allard et Mme J.-B. Allard et son fils, Jean, de Spiritwood, et M. et Mme Michel Dumas, ainsi que leurs fils, Lucien et Georges, d'Athalmer, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme C.-M. Lepage la semaine dernière.

Gérald et Dennis Billo et Daniel Loiselle ont fait un séjour au camp Wakonda, à Wakaw.

MM. C.-M. et Antoine Lepage et Lionel et Henri Loiselle se sont rendus à l'Ile-à-la-Crosse en fin de semaine pour rendre visite à M. et Mme René Lavoie.

Mmes C.-M. Lepage et Eva Billo désirent remercier toutes les personnes qui leur ont envoyé des fleurs et des cartes lors de leur récent séjour à l'hôpital.

Mme René Lavoie et son fils, Maurice, d'Ile-à-la-Crosse, ont passé quelques jours chez les parents de Mme Lavoie, M. et Mme C.-M. Lepage.

Etait également de passage chez les familles C.-M. Lepage et Lionel Loiselle, Mme Agnès Sala, de Winnipeg. Elle a également rendu visite à M. et Mme Antonio de Margerie, de Vonda, et à ses amies de Prud'homme.

M. et Mme Laurier Lepage avaient le plaisir de revoir M. Bill Bateman, de Windsor, Ont.

Mme Eva Billo et M. et Mme Jos. Daignault avaient le plaisir d'avoir la visite de leurs belles-soeurs Mmes Eugène et Henri Daignault, de Vancouver, C.-B.

M. et Mme Laurier Loiselle et leurs deux fils se sont rendus à Montmartre, chez M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine pour une courte visite.

MM. les abbés Raymond Roy et Henri Perron, du Manitoba, étaient en visite au presbytère.

Le dimanche 20 juillet, un groupe d'amis se réunissait à la résidence de M. et Mme Jos. Poilièvre, à l'ocasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Mme Elphège Blain, de Peace River, Alta, et ses deux enfants, sont en visite chez M. et Mmes Jos. Rivard et Jos. Poillèvre.

St-Brieux

M. et Mme A. Dubé et deux de leurs fils, Larry et Armand, et son épouse, de Prince George, C.-B., ont rendu visite à leur frère et oncle, M. Louis Dubé, et sa famille.

Mlles Jeannette et Lorette Tétreault étaient en visite d'une semaine chez leur tante, Mme Laurent Tétreault, à Saskatoon.

Mlle Annette Fagnou prend un cours d'été à l'Université de Saskatoon.

M. Gerard Carfantan, d'Ottawa, est en vacances chez son père, M. Alec Carfantan.

Mlle Joséphine Laurans a quitté son emploi au magasin "Tétreault Frères". Elle et sa soeur, Louise, sont déménagées à Melfort. Mlle Alice Blandin est employée à ce magasin depuis le 1er juillet.

Mlle Helen Zabos est employée au bureau de téléphone depuis le 1er juillet.

Mlle Louise Mahussier, fille de M. et Mme Régis Mahussier, a eu la malchance de se faire mal à un pied en jouant à la plage. Elle est revenue de l'hôpital de Melfort, le 17 juillet. Elle aura le pied dans le plâtre durant un mois.

Mme Emilie Tinevez est partie le 17 juillet en pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q.

MM. Paul Thomas, Paul et Donatien Coquet sont allés par avion, appartenant et conduit par M. Ratke, à la pêche à East Trout Lake, le 16 juillet.

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., Mlles Mary Oleksin et Yvonne Rohel, M. Stanislas Rohel, Mme A. Ollivier et son fils, Jean-Paul, les familles Dominique et Clément Coquet, G. Duclaux, S. Gueguen, J. Perrot et P. Valmont sont allés au pèlerinage à St-Laurent, le 16 juillet.

M. et Mme Alain LeSann, d'Elie, Man., sont en visite chez Mme M. Kerleroux.

Le 31e congrès annuel de la LFC de P.-A. et "l'esprit apostolique"

TISDALE — Le 31e congrès annuel de la Ligue des Dames Catholiques du diocèse de Prince-Albert fut tenu à Tisdale, les 10 et 11 juin, sous la présidence conjointe de Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, et de Mgr J.-A. Boucher, directeur diocésain.

La plus cordiale bienvenue fut souhaitée aux 34 déléguées et aux 104 visiteuses par Mgr l'évêque, par le maire de Tisdale, par le Frère L. Roy au nom des Chevaliers de Colomb, et par Mme V. Alexander, présidente de la région de Tisdale. Immédiatement après, Mme M. Lommer, agissant comme présidente en l'absence de Mme Boileau, prononça le discours d'ouverture du congrès et montra que le diocèse de Prince-Albert compte 40 régions et 1,222 membres dans la Ligue.

Le thème central du congrès fut "L'Esprit Apostolique", commenté longuement et avec beaucoup d'à propos par Mgr Blais qui rappela aux congressistes que, comme baptisées et confirmées, elles sont les membres du Christ et ont la mission officielle d'enseigner sa doctrine. "Beaucoup de moyens sont à votre disposition pour montrer que vous possédez un esprit apostolique: votre vie en état de grâce, votre vie de famille et tout votre comportement quotidien."

Durant le congrès, il y eut présentation de plusieurs rapports: finances; presse; radio, T.V. et cinéma; immigration; éducation; citoyenneté, etc, par Mmes G. Soulier, A. Colleaux, L.-E. Mireau, M. Charlebois, etc. Le deuxième jour, un forum fut tenu sous la présidence de M. l'abbé S.-J. St-Pierre, curé de Leask, et l'on conclut à l'importance d'organiser immédiatement des groupes d'étude, puisque l'étude en commun est essentielle, dit M. l'abbé St-Pierre, à la formation de l'esprit apostolique chez les membres.

Parmi les résolutions du congrès, mentionnons celle qui incite tous les membres de la LFC à écrire des lettres de protestation aux postes locaux de télévision qui présenteraient à des heures indues des programmes que les enfants ne devraient pas voir. On demanda aussi à toutes les 40 régions de suivre le programme suivant: intronisation du Sacré-Coeur et consécration au Coeur Immaculé de Marie; leçons de catéchisme par correspondance du Centre Catholique de Prince-Albert; envoi de linge aux centres de Prince-Albert et North Battleford; encouragement à suivre une retraite fermée; efforts multipliés pour trouver des foyers où l'on adoptera des enfants, etc.

Les orateurs invités furent M. l'abbé G. Van Vynckt, curé de Tisdale, "Votre Manuel et l'esprit apostolique"; le R. P. G. Crépeau, O.M.I., de Richard, "Films, Radio, T.V. et livres"; le R. P. W. Gehlen, O.S.B., de Muenster, "Un journal catholique dans chaque foyer catholique," et M. l'abbé S.-J. St-Pierre qui parla des "retraites fermées et l'esprit apostolique".

Funérailles de M. D. Chabot à Zenon Park le 11 juillet

ZENON PARK — Le lundi soir 17 juillet mourait à l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park M. Damase Chabot, âgé de 72 ans. Le service fut chanté le vendredi matin 11 juillet par M. l'abbé Armand Arès, curé, assisté de M. l'abbé M. Van den Akker, curé d'Arborfield, et du R. F. Christophe, S.C., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La maison Shaw, de Tisdale, était en charge des funérailles.

M. Laurier McCrea fit la quête pendant le service. Les porteurs étaient les six fils du défunt. M. Aurel Brisebois, petit-fils, conduisait le deuil.

M. Chabot avait épousé Mlle Marie Mercier à St-Sébastien, comté de Frontenac, P.Q., le 11 janvier 1911. Ils demeurèrent à St-Ludger, comté de Beauce, P.Q., pendant neuf ans. Ils vinrent ensuite s'établir sur une ferme, à Zenon Park, le 13 avril 1920. La santé de M. Chabot étant précaire, il quitta sa ferme et résidait au village depuis quelques années déjà.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils et brus, MM. et Mmes Ernest (Stella Lalonde), Léopold (Violet Perreault), Gérard (Hélène Poulin), Dollard (Léona Bernard) et Lucien Chabot (Gracia Perreault), tous de Zenon Park, et René Chabot (Pearl Stoicescu), de Drayton Valley, Alta; six filles, Mmes Normand Larmand (Jeannette), de Fort St. John, C.-B., Philippe Brisebois (Albertine) et Armand Perreault (Marguerite), de Zenon Park, Emile Beauchésne (Rollande), de Red Deer, Alta, et Bernard Perreault (Rita), de Zenon Park, et Clémence, à la maison. Deux autres enfants sont décédés il y a plusieurs années déjà: un petit garçon à l'âge de trois mois et une fille, Hélène, à l'âge de 21 ans.

Il laisse aussi 42 petits-enfants: deux frères et leurs épouses, MM. et Mmes Josaphat Chabot, d'Arborfield, Sask., et Léonidas Chabot, de St-Samuel, comté de Frontenac, P.Q.; trois soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Pierre Gosselin (Eveline), de St-Samuel, P.Q., et Philippe Lacroix (Alice), de Montréal, et Mme Octave Chabot (Eva), de Montréal (son époux est décédé); ses beaux-frères et leurs épouses, MM. et Mmes Arcadius et Napoléon Mercier, de St-Samuel, Grégoire Mercier, de Sherbrooke, P. Q., Edouard Mercier, de St-Sébastien, P.Q. Pierre Mercier, de Mont-Brun, Abitibi, et Ernest, de Vancouver, et ses belles-soeurs, Mmes Alfred Talbot (Félixine), de St-Raphaël, P.Q., et Emile Boutin (Amanda), de Sherbrooke.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Lalonde et leur fils, Aurélien et Jean, MM. Luc et Marcel Hudon, Mme Joseph Sirois, Mme Léon Lalonde et son fils, Robert, se sont rendus à Prince-Albert, les 6 et 7 juillet, visiter leurs filles et soeurs, religieuses de la Présentation de Marie.

M. et Mme Gaston Detillieux, de Saskatoon, étaient dernièrement en promenade chez MM. et Mmes Eugène et Réal April.

Le vendredi 4 juillet avait lieu une soirée de famille chez M. et Mme Albert Marchildon, à l'occasion du récent mariage de leur fils, Emile, de Saskatoon.

Une autre soirée avait lieu chez M. et Mme Albert Favreau, le dimanche 6 juillet, en l'honneur de leur fils, Arthur, qui demeure maintenant à Coal Lake, Alta, avec son épouse.

Mme Albert Valois et ses deux enfants, Jocelyne et Ronald, de Montréal, passent les vacances chez leur fils et frère, Fernand.

Mme Laurianne Duperreault est retournée à son emploi à Prince-Albert après trois semaines de congé chez ses parents, M. et Mme L.-P. Hudon.

M. et Mme Eugène Leblanc, de Domremy, sont venus, il y a quelque temps, visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Pierre Courteau, et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Leblanc, et leurs familles.

Mme Cléo Rancourt, sa fille, Diane, sa nièce, Mlle Jeannine Foucher, et Mlle Elaine Leblanc sont revenues de leur voyage à Edmonton où elles ont rendu visite à M. et Mme Wilfrid Leblanc, fille et gendre de Mme Rancourt.

MM. les abbés Lachance et Gaudet étaient de passage dans la paroisse, la semaine dernière, pour recueillir les abonnements à **La Liberté et le Patriote.**

M. et Mme Maurice Pelletier et leur famille, de Victoire, visitaient, il y a quelque temps, MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau, soeurs et beaux-frères de Mme Pelletier, et Marcel Hudon, cousins de M. Pelletier.

MM. et Mmes Louis Chartier et Philippe Brisebois et leurs familles, M. et Mme Dick Demasson, Mme Albert Valois et ses trois enfants sont allés passer le dimanche 13 juillet à Prince-Albert, chez M. et Mme Roland Brisebois.

Mlle Marie-Ange Beauchesne, de Tisdale, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Octave Beauchesne, avant le départ de cette dernière pour l'Alberta où elle visitera ses fils, Emile, Henri et Paul, et leurs familles.

Mme Gilbert Marchildon a le plaisir d'annoncer le mariage de sa fille, Claire-Gilberte, avec M. Gérard Moquin, fils de M. et Mme L.-Philippe Moquin, de Donnelly, Alta. Le mariage sera célébré dans l'église Notre-Dame de la Nativité de Zenon Park le 9 août prochain.

Toute personne désirant faire paraître nouvelles, événements, activités sociales ou autres est priée de les faire parvenir à Mme Joseph Hudon, correspondante.

Triple message du Saint-Père aux religieuses cloîtrées

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Pie XII s'est adressé par la radio aux religieuses cloîtrées du monde, le 19 juillet. Dans 54 monastères canadiens de contemplatives, 1,573 religieuses ont pu entendre le premier de trois messages que le Saint-Père a prononcé à leur intention. Le second sera diffusé le 26 juillet et le troisième, le 2 août. L'on a appelé ces messages prononcés en français du nom "d'audiences invisibles". Des postes français, italiens, espagnols, néerlandais, américains, allemands et irlandais, de même que le poste CKAC, à Montréal, vont relayer les messages.

St-Hippolyte -- Vawn

Réunion régulière

La réunion régulière des dames de la Ligue Catholique eut lieu le 8 juillet avec 19 membres présents.

On annonça que le 26 juillet, il y aura messe et communion à 8 h. en l'honneur de sainte Anne.

La présidente lut l'article intitulé "The Parish is a Family". Pour être un vrai membre, il ne faut pas seulement prendre part aux activités sociales, mais surtout à toutes les cérémonies religieuses, surtout la communion fréquente.

Le directeur spirituel, M. l'abbé G. Pouliot, parla sur "L'Intronisation du Sacré-Coeur de Jésus dans les Foyers". Il distribua des pamphlets.

Mlles Hazel Blanchette et Berthe Peichat vendent des billets de tirage pour le bazar. Les membres qui pourraient envoyer des billets au loin sont priés de leur en demander.

Le 17 juillet, cinq membres ont visité les vieillards à l'hôpital de Battleford.

La réunion fut close par la prière de la Ligue et un goûter fut servi par Mmes E. Blais, H. Blais, G. Vallière et J. Germain.

Saint-Front

Mariage Coupal-Moyen

Le mercredi 9 juillet, le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., de Tisdale, bénissait le mariage de Mlle Lilianne Moyen, fille de M. et Mme Henri Moyen, avec M. Gilles Coupal, fils de M. et Mme Engelbert Coupal, de Montmartre. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient à cette belle cérémonie.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche avec fond de satin recouvert de deux volants de tulle de nylon et de dentelle; le corsage de dentelle sur satin était orné de perles et de brillants; les manches se terminaient en pointes de lis; son voile était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Fleurette et Marcella Coupal et Phylis Moyen, soeurs des mariés, portaient des robes rose, bleue et jaune avec couronnes de mêmes nuances. Leurs bouquets se composaient de fleurs roses et rouges.

Les garçons d'honneur étaient MM. Armand Moyen et Romain Coupal, frères des mariés.

Durant la messe, la chorale chanta un "Ave Maria", un "Ave Verum" et des cantiques appropriés.

Après la cérémonie, une réception eut lieu chez M. Henri Moyen. Un somptueux repas suivit. Le Père Van Vynckt proposa un toast à la mariée et, en quelques mots bien choisis, félicita les nouveaux époux. A la fin du dîner, le marié remercia les parents et amis de leurs témoignages d'amitié. Un télégramme de félicitations fut reçu de M. et Mme Floyd Kirpatrick, de Port Alberni, C.-B.

Le soir, un souper froid fut servi et une soirée dansante termina cette belle journée.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces à Port Alberni.

Parmi les nombreux invités, on remarquait MM. et Mmes Réal Coupal, Engelbert Coupal et leur fille, de Montmartre Urgel Lafontaine, de Montmartre, et leur fille, Léa, de Moose Jaw, Adélard et Emilien Moyen et Jean Courteau, de Zenon Park, Ernest Parent, de Vonda, et Maurice Plamondon, de Watrous, Mme Irène St-Louis, de Montréal, et autres parents de St-Front.

Décès de M. E. Hurion

Le mercredi 9 juillet est décédé un pionnier et le doyen de la paroisse, M. Eugène Hurion, âgé de 88 ans et 9 mois. Né à Paris, France, le 4 octobre 1869, il épousait Mlle Berthe Leclerc en 1896 et venait à Somerset, Man., avec sa jeune famille en 1903. Cinq ans plus tard, il allait s'installer à Haywood, Man., et, en 1913, il déménageait avec les familles Leclerc, Prévost et Bourque pour venir s'établir dans la partie est de la colonie naissante de St-Front. Durant une quinzaine d'années, il fut maître de poste du bureau de Cuvier, Sask.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 11 juillet, à 10 h. La messe et l'absoute furent chantées par le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., curé de Tisdale. Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, MM. Fernand et Gérard Hurion, Paul Dubreuil, Marcel Samson, Jack Cowell et John Sobschyshyn. M. Joseph Basset portait la croix mortuaire.

Le défunt laisse dans le deuil son fils, Germain; trois petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Son épouse est décédée le 15 avril 1949.

Ça et là

La Rév. Mère Marie de Bethléem (née Antoinette Montes), des Filles de la Providence, est venue de Montréal pour deux semaines de congé chez sa mère et ses frères et soeurs, après cinq ans d'absence.

Grâce à une température idéale, le pique-nique annuel fut un vrai succès sous la direction de quelques bonnes volontés en l'absence de M. le curé.

MM. et Mmes Emile Boire, de Saskatoon, Joseph Daignault, de Vonda et Simplice Bandet, de Prud'homme, et Mlles Denise Bourque et Irène Le Strat, de Saskatoon, cette dernière qui est de retour de son voyage à Lourdes, Rome, Paris et Londres, étaient de passage dans la paroisse.

M. Oscar Cailler est hospitalisé à Spalding depuis plusieurs semaines.

La roulotte de rayons-X antituberculose était à St-Front, le 16 juillet.

"Nous vivons au sein d'une grande injustice, mais il n'y a, je pense, ni indifférence ni cruauté à parler parfois comme si cette injustice n'était plus, sans quoi l'on ne sortirait jamais de son cercle."

St-Victor

Va-et-vient

Mlles Janine et Odile Collin sont employées au bureau d'assurances "Family Life" pour quelques mois.

Le 6 juillet, M. et Mme Pierrard (Jeanne Wilvers) et leurs enfants, de Reston, Man., étaient en visite chez M. et Mme Denis Lalonde. Mme Pierrard est la soeur de Mme Lalonde.

Les Rév. Srs Marie-André (Simone Ducharme) et Eleonore, des Filles de la Croix, accompagnaient M. et Mme Robert Loiselle, de Régina, dans une courte visite à St-Victor, dernièrement.

M. et Mme Conrad Ducharme et leurs enfants sont allés chez M. et Mme Siméon Ducharme, à Coderre, le 7 juillet.

M. le Dr et Mme Raymond Piché, de Shaunavon, étaient les hôtes de M. et Mme Denis Lalonde, le 7 juillet.

M. et Mme Léo O'Reilly accompagnaient M. et Mme Henri Durand, de Willow-Bunch, dans un voyage à Calgary durant la première semaine de juillet.

MM. et Mmes Marcel Vaudrin et Roger Legault sont partis en vacances à Calgary et Banff.

Le 11 juillet avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Joyce Sumby, dont le mariage avec M. Robert Zess aura lieu le samedi 26 juillet. Une trentaine de dames et jeunes filles étaient présentes.

Le 12 juillet, M. et Mme Alphonse Sénécal et leurs enfants, Claire et Denise, de St-Eustache, Man., visitaient leur tante, Mme Léda Préfontaine, et leurs cousins, M. et Mme Léon Isabelle.

M. et Mme Steve Semesock (Carmen Lalonde), de Glen Bain, étaient de passage chez M. et Mme Théodore Lalonde, le 13 juillet.

M. l'abbé F.-M. Blanchard, de Willow-Bunch, a remplacé M. le curé, le 13 juillet.

M. et Mme Hervé Boutin et leurs fillettes, Yvette et Dianne, sont allés à Saskatoon, le dimanche 13 juillet. Ils sont revenus le 15 et ont ramené avec eux Mme P. Guay, mère de Mme Boutin.

MM. et Mmes J.-D. et Roger Lalonde sont partis en vacances à Clear Lake, Man., le 15 juillet.

M. et Mme Boucher (Eva Lanoie) et leurs enfants, de Picardville, Alta, étaient en visite chez M. Joseph Lanoie et M. et Mme Rosario Lanoie. Mme Boucher est la fille de M. J. Lanoie.

M. et Mme Maurice Langois et leurs enfants et Mlle Marie-Paule Laberge sont allés à Ferland, y visiter M. et Mme A. Laberge. Mlle Laberge remplace le maître de poste, M. Langlois pendant les vacances de celui-ci.

Un certain nombre de paroissiens de St-Victor, dont Mme Léda Préfontaine, MM. et Mmes Léon Isabelle, J.-D., Denis et Roger Lalonde, W. O'Reilly et Roland Ducharme, ont assisté au mariage Part-Préfontaine tenu à Lisieux le 7 juillet.

Jackfish

Mme C. Benoit et ses deux enfants, de Willow-Bunch, étaient en visite chez M. et Mme Louis Blanchette, récemment. Mme Blanchette est la soeur de Mme Benoit.

M. et Mme David Dion et leurs deux filles, Joséphine et Marie-Jeanne, M. et Mme L.-P. St-Amant, M. et Mme J.-E. L'Heureux, Mme Albert Baillargeon et sa fille, Thérèse, et M. et Mme Edouard L'Heureux se sont rendus au mariage de Mlle Lucienne L'Heureux avec M. Peter Luchka, de North Battleford.

Mlle Thérèse Gagné, d'Edmonton, était en visite chez son père, M. Edmond Gagné, pour la fin semaine.

M. et Mme Philippe Gagné et leurs enfants, Judith, Roger et Francis, de Rouyn, sont en visite à Jackfish pour quelque temps.

M. Blanchette est venu de Fort St. John pour quelques jours.

Mmes Damase Arcand, René Bru et Steve Sulatesky sont parties le 17 juillet pour un voyage dans la province de Québec.

Dollard

MM. et Mmes Charles Nolin et Damien Dufresne sont partis pour un voyage à Seattle et Vancouver.

M. et Mme N. Nelson et leurs enfants, de Chicago, ont visité le père de Mme Nelson, M. Adélard Roy, et ses frères, MM. Evariste et Lucien Roy.

Les RR. PP. R. Châtelain et A. Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient de passage à Dollard.

Mme J. Roy est partie visiter ses soeurs à Vancouver.

M. et Mme Léon Lambert se rendirent à Saskatoon, ces jours derniers.

M. A. Roy est parti avec M. et Mme Nelson visiter son fils, R. Roy, de Lethbridge, Alta.

Mme J. Bellefeuille est allée visiter ses frères dans différents endroits de l'Alberta.

Le congrès national des coopérateurs

(Suite de la première page)

par ces élévateurs du Wheat Pool.

Cependant, ajouta-t-il, le Wheat Pool rend vraiment service au petit peuple parce qu'il sait garder contact avec l'individu, grâce à ses nombreuses succursales dans les compagnes, grâce au grand rôle joué par ses représentants locaux, grâce au soin qu'il a de ses employés.

Les congressistes arrêtèrent ensuite devant l'édifice Sherwood, centre de la plus importante coopérative de consommation de Saskatchewan: six magasins de gros desservent 560 magasins de détail. Cette coopérative de consommation englobe presque tous les domaines. Son volume de ventes en 1957 fut de $4 millions.

Le prochain arrêt eut lieu devant le Co-op Block, propriété de puissantes coopératives, telles que la Federated Co-op Ltd, le Saskatchewan Wheat Pool, la Co-op Life, etc., et qui contient le bureau central de la Saskatchewan Co-op Credit Society, de la Co-op Life (à charte nationale), etc.

A la sortie de Regina, les congressistes purent voir à peu de distance la raffinerie de la Federated Co-op. L'an dernier seulement, 100 millions de gallons de gazoline y ont été raffinés.

Les domaines de la coopération

Alors que l'autobus roulait vers Montmartre, plus d'un congressiste s'écria: "Il faudrait revenir à Regina et y demeurer plus longtemps, pour mieux visiter toutes ses richesses coopératives". M. Arthur Nogue, de Weyburn, voulut peut-être intensifier ce désir en donnant à tous une multitude de renseignements sur les réalisations coopératives dans sa province. Il montra surtout comment on avait su aborder presque tous les domaines: coopératives de grains, de produits laitiers (par exemple, la Saskatchewan Co-op Creamery vend plus de 90 pour cent de tous les produits laitiers de Saskatchewan), fermes coopératives dont les fermiers s'unissent coopérativement pour acheter moissonneuses-lieuses, tracteurs, etc., et où l'un est gérant-secrétaire, l'autre, responsable des tracteurs, chacun servant selon ses talents et capacités, manufactures coopératives (raffinement de l'huile, moulins à farine, raffinement de l'huile de lin, etc.), moulins à scie coopératifs de la Federated Co-op en Colombie-Britannique, coopérative d'habitation à Regina, Saskatoon, etc., coopérative d'insémination artificielle, coopérative de criblage du grain, coopérative de "guides" dans le Nord, etc., etc. M. Nogue, du ministère provincial de la Coopération, ajouta d'ailleurs à ses renseignements que tout le mouvement coopératif est surveillé, encouragé par ce ministère qui dépend immédiatement du premier ministre lui-même.

Dès leur arrivée à Montmartre, les 35 congressistes étaient reçus à la porte de la salle par les coopérateurs locaux: présentations mutuelles, poignées de mains, etc. Cette scène allait se renouveler partout et créer des amitiés solides entre hommes voués à la même cause.

La coopération à Montmartre

Tous entrèrent dans la salle, dont les murs étaient décorés de mots d'ordre coopératifs, et ils prirent place autour de tables lourdement chargées. Dans les jours qui suivirent, partout où ils seront reçus, les congressistes ne manqueront jamais de nourriture. Comme dira l'un d'eux: "Nous étions venus pour étudier les coopératives de Saskatchewan. J'ai l'impression que celles de consommation tiennent la place d'honneur."

M. Joseph Joubert, maître de cérémonies, voulut bien renseigner les visiteurs sur le mouvement coopératif à Montmartre, avant que commence le banquet. Il rappela comment la crise des années '30 fit germer chez un groupe l'idée d'entraide mutuelle dans l'ordre matériel par la formule coopérative. C'est pourquoi, le 28 février 1938, la première coopérative (d'huile) débutait avec un capital de $325; en 1941, c'était la quincaillerie; en 1946, la cour à bois; en 1948, l'épicerie et la marchandise sèche. Tous ces développements venaient de l'achat d'entreprises privées déjà existantes.

Aujourd'hui, la coopérative de Montmartre possède un capital de $223,000; elle a payé en ristournes depuis 20 ans plus de $126,000; son chiffre d'affaires, depuis les débuts, a été de $4 millions et demi. En 1957 seulement, le chiffre des ventes a atteint $426,000. L'on compte 750 membres.

C'est au mois d'août 1941 que remonte la fondation de la Caisse Populaire. Le premier rapport financier montrait un fond de $7,000; après 16 ans, il est de $300,000. La Caisse a prêté plus de $1,700,000, sans aucune perte. Elle retourna à ses membres en dividendes sur parts sociales, en ristournes, etc., $68,000. La Caisse compte actuellement 388 membres qu'elle reçoit dans des bureaux spacieux et tout modernes.

Montmartre a aussi un élévateur à grain "Pool" moderne d'une capacité de 90,000 minots, et qui manipule 50 pour cent du grain de tout le district. Les éleveurs de bêtes à cornes, depuis quelques années, emploient la méthode coopérative dans la vente de leurs animaux.

Après ces explications de M. Joubert, le docteur Préfontaine parla au nom des 150 familles de langue française qui vivent à Montmartre, entourées de toutes parts par des familles polonaises, allemandes, ukrainiennes, etc., et qui toutes se montrent très actives dans le mouvement coopératif: "Que nos expériences coopératives vous soient profitables."

Après le banquet, le maître de cérémonies invita M. Léopold Girardin, gérant du magasin coopératif de Montmartre pendant six ans (de 1942 à 1947) et maintenant au service de la Coopérative Fédérée à Saskatoon, à prendre la parole.

Les Coopératives Fédérées

Le conférencier rappela d'abord que la Saskatchewan produit plus de blé que le reste du pays. On y sème annuellement 16 millions d'acres en blé. L'étendue de ses terres arables est de 96,000 milles carrés, soit plus que celles de l'Alberta et du Manitoba combinés, et trois fois celles de l'Ontario. Nous avons des champs d'huile et de potasse, dit-il, des mines de charbon, de cuivre, d'or et d'argent, même de l'uranium, des manufactures et bien d'autres industries. Mais les produits de la ferme restent la principale industrie. L'on comprend alors que les fermiers aient joué un rôle fondamental dans le mouvement de nos coopératives de consommateurs. De fait, ils firent leurs premiers pas dans les domaines du charbon, de la ficelle pour moissonneuses-lieuses, des produits pétrolifères, et dans nombre de petites compagnies coopératives.

En 1928, la Société Coopérative de gros fut formée en Saskatchewan pour agir comme agent procurateur des coopératives de consommateurs. En 1934-1935, les raffineries coopératives des consommateurs furent construites. En 1941, l'on procéda à l'amalgamation des deux groupes: les Coopératives Fédérées de Saskatchewan. En 1954, les Coopératives Fédérées s'amalgamèrent avec la Société Coopérative de gros du Manitoba, groupant désormais des gens de la Saskatchewan, du Manitoba et du Nord-ouest Ontarien. Tous travailleront désormais ensemble.

La raffinerie de Regina pourvoit aux besoins des coopérateurs du territoire fédéré. Elle fournit des produits raffinés à bon taux d'épargne. Sa capacité de production est de 155 millions de gallons, soit de 25 à 30 millions de plus que les demandes actuelles. C'est pourquoi, à cause de cette capacité de surproduction, elle subvient aux demandes d'un plus grand nombre de membres au fur et à mesure que le mouvement coopératif s'étend. On travaille actuellement à obtenir d'autres puits d'huile pour fournir le cru à la raffinerie, mais on possède déjà 50 puits. La raffinerie représente un investissement de $12 millions.

Les Coopératives Fédérées possèdent aussi une mine de charbon à Drumheller, Alberta, des chantiers à bois à Canoe et Chase, C.-B., des établissements pour la manufacture des produits alimentaires à Saskatoon et Winnipeg, de larges succursales pour emmagasinage à Saskatoon, Regina et Winnipeg et de plus petits entrepôts à Swift Current, Yorkton et Tisdale. Elles fournissent à plus de 500 coopératives de consommateurs, du charbon, des produits pétrolifères, alimentaires, du bois, tout cela provenant de leurs propres manufactures ou chantiers. Elles opèrent des magasins de quincaillerie, d'épicerie, de mercerie et elles ont en main des engrais fertilisants, ainsi que de la farine. En 1957, le total des ventes, au prix du gros, fut de $50,200,000. La remise en ristournes dépassa les $2 millions.

Les Coopératives Fédérées possèdent leur journal, publié toutes les deux semaines et dont le tirage monte à 130,000 copies. Elles accordent aux coopérateurs un service de comptabilité, un département pour la vérification des comptes, l'assistance technique, etc. Elles font tout pour instruire leurs employés, former des gérants, inculquer des connaissances suffisantes aux membres.

Le mérite coopératif

Après ces renseignements, M. Léo Bérubé, secrétaire du C.C.C., présenta aux Montmartrois la délégation de l'Est; M. l'abbé A.-J. St-Laurent, celle du Manitoba; M. A. Doucet, celle de Saskatchewan. Puis, M. Ludovic Ferraton, gérant de la coopérative de Montmartre, présenta les coopérateurs (présents) du district: MM. Wicklund, R. Ferraton, Wenitza, E. Bachu, G. Faubert, S. Chittenden, A. Labrèche, J. Joubert, W. Fisher, U. Giroux, J. Jwizynic, O. Robert, E. Labrèche, S. Piurski, W. Warnyca, R. Coupal, S. Guy, M. Lévesque, G. Allan et H. Lavoie.

Immédiatement après les présentations, M. Martin Légère, président national du C.C.C., présenta à M. Régis Ferraton l'emblème du Mérite de l'Ordre Coopératif, section provinciale, en reconnaissance du travail immense qu'il a accompli à Montmartre depuis les origines en cette paroisse du mouvement coopératif. M. Légère ajouta ensuite quelques mots, rappelant la grande mission du C.C.C., à savoir d'unir tous les coopérateurs de langue française du Canada, sans les séparer pour autant de leurs confrères de langue anglaise. "Vraiment, comme le disait ce matin l'hon Douglas, c'est là un précieux moyen d'unité nationale."

Après ce banquet et ces discours, les délégués visitèrent rapidement le magasin coopératif, les bureaux de la Caisse Populaire, la cour à bois et l'élévateur, puis ils reprirent place dans l'autobus et partirent pour Bellegarde.

Les coopérateurs de Bellegarde attendaient leurs confrères à la porte de la magnifique salle paroissiale. Après un premier contact, tous entrèrent pour prendre place autour de tables abondamment garnies des mets les plus succulents préparés par les dames de Ste-Anne. M. Alphonse Aimé agissait comme maître de cérémonies.

Activités franco-manitobaines

Après le repas, le maître de cérémonies dit quelques mots sur les réalisations coopératives à Bellegarde, puis M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, Man., traça un rapide tableau des activités franco-manitobaines: 12 coopératives de consommation, un million et demi d'affaires, un actif de $650,000. "On n'est pas aussi avancé que vous, de la Saskatchewan, dit-il, mais on nourrit l'espoir d'atteindre bientôt le même essor."

M. Martin Légère dit ensuite qu'il apportait aux coopérateurs de Bellegarde le salut amical du million et demi de coopérateurs du C.C.C., fondé en 1946, pour unir tous les coopérateurs de langue française, de l'Atlantique au Pacifique. Le conseil national, malgré ses faibles ressources, a travaillé sans relâche à réaliser cet idéal, spécialement par ses congrès annuels itinérants: congrès d'importance nationale, puisqu'ils réunissent temporairement dans une même province des coopérateurs de tout le Canada français. Par ailleurs, le C.C.C. n'est pas un organisme de guerre contre les autres nationalités. Il travaille intimement avec la Co-op Union of Canada, mouvement national des coopérateurs de langue anglaise. La coopération fait donc un travail d'unité nationale dans notre pays officiellement bilingue.

Après ces données générales, M. Légère parla plus particulièrement des oeuvres coopératives de l'Acadie. L'Acadie, dit-il, est là où il y a des descendants des martyrs de 1755: 200,000 au Nouveau-Brunswick ou 40 pour cent de la population totale; 15 pour cent en Nouvelle-Ecosse; quelques rares paroisses sur l'Ile-du-Prince-Edouard. Tous sont attachés farouchement à leur histoire et à leurs traditions.

Coopératives acadiennes

En 1913, la Société mutuelle l'Assomption (assurances) transportait ses pénates des Etats-Unis à Moncton, N.-B. Elle demeura longtemps la seule institution coopérative acadienne. Aujourd'hui, elle compte 8,000 membres, un actif de $15 millions et $100 millions d'assurances. C'est la plus puissante organisation financière que possèdent les Acadiens.

En 1948, on fonda la Société d'Assurances des Caisses Populaires Acadiennes qui joue le même rôle que l'Assurance-Vie Desjardins. Elle a en vigueur plus de $10 millions d'assurances et un actif de $200,000. En 1958, on vient de fonder la Société d'Assurances Garanties Acadienne.

Des coopératives de pêcheurs, très importantes dans une province maritime, ont vu le jour en 1930, en pleine crise économique. Jusque là, c'était le système du troc qui était en vigueur. Les coopératives de pêcheurs ont transformé l'aspect économique de l'industrie de la pêche. Mais hélas! Plusieurs de ces coopératives n'eurent pas de lendemain dans beaucoup de paroisses, faute d'éducation coopérative suffisante chez trop de leurs membres. Celles qui demeurent (une douzaine) sont cependant très puissantes, certaines d'entre elles font annuellement près d'un demi-million de dollars d'affaires, chaque année, et soutiennent la concurrence des plus grosses organisations de la province. On vise maintenant à les centraliser.

Millionnaires coopératifs

Des coopératives de consommation existent depuis 1940. Elles possèdent aujourd'hui 30 magasins et atteignent $2 millions et demi de ventes par année. La coopérative des Caisses Populaires remonte à 1936. Depuis trois ans, elles enregistrent un million par année. Nous avons 87 caisses, un actif de neuf millions, elles ont prêté pour $30 millions et perdu à peine quelques milles dollars. Elles organisent annuellement un grand concours d'épargne. Les Caisses Populaires Acadiennes possèdent depuis 1954 leur centrale à Caraquet.

Tout cela prouve que les Acadiens, toujours pauvres dans le passé, sont capables de conduire leurs affaires économiques, leurs millions. De fait, le mouvement coopératif acadien possède $9 millions et groupe 6,000 sociétaires. Cela nous fait respecter par les autres. Bientôt, nous n'aurons plus à lutter pour obtenir miette par miette nos droits scolaires et autres, D'autant que toutes nos coopératives sont fortement unies, et que cette unité de pensée et d'action permet d'espérer bientôt les plus grands développements. Nous n'avons pas de millionnaires individuels, mais des millionnaires coopératifs. C'est beaucoup mieux.

Après ces paroles enthousiastes de M. Légère, paroles qu'il aurait l'occasion de répéter souvent au cours du congrès et qui soulèveraient partout les plus chauds applaudissements, M. Joseph Joubert, de Montmartre, demanda qu'on accorde l'emblème de l'Ordre du Mérite Coopératif à MM. Alphonse Aimé et Gilbert Mahin, de Bellegarde. Les deux décorés furent présentés brièvement par M. Lucien George, puis le président national du C.C.C. remit la décoration (section provinciale) à ces deux coopérateurs qui "ont su, dans le mouvement coopératif, toujours penser aux autres".

M. Alphonse Aimé remercia avec émotion, attribuant tout le mérite qu'on lui décernait, ainsi qu'à M. Mahin, à Mgr Jules Bois, ancien curé qui a tracé à Bellegarde le sillon coopératif en sachant donner à ses paroissiens le support économique, comme il sut intensifier leur vie religieuse à l'église et leur éducation par le couvent. "Nous, nous n'avons que suivi le sillon tracé par lui."

Après ces discours et une courte visite au centre coopératif, les congressistes se mirent en route vers Moose Mountain (Mont à l'Orignal) où ils passèrent la nuit. Ils avaient besoin de repos, à la fin d'une journée bien remplie. Et quatre autres journées aussi rudes les attendaient.

(A suivre)

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 40

Images de MARIE PIGNAL



1. Les Pharisiens sont furieux de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Il faut absolument arriver à compromettre cet homme pour l'accuser auprès de Pilate comme révolutionnaire et obtenir une condamnation qui les débarrasse de cet encombrant personnage. Ils vont l'attaquer sur le terrain politique; les voici qui l'interrogent avec un respect hypocrite.



2. Jésus connaît leur pauvre ruse. S'il dit oui, il est l'ennemi des Juifs qui exècrent la domination romaine; s'il dit non, il sera dénoncé aux Romains comme agitateur politique.

Il répond en demandant à voir un denier, monnaie romaine avec laquelle on paie l'impôt — le fisc exige que le tribut soit payé avec la monnaie de l'occupant.

Un des Pharisiens lui présente un denier.



3. Jésus les questionne sur l'effigie qui est sur le denier, sur le sens de l'inscription.

Il leur fait constater que tout cela est de l'Empereur romain, constatation d'où va découler naturellement la réponse.



4. Jésus sort victorieux du traquenard, à la grande confusion des Pharisiens qui voient échouer leur manoeuvre, et à la joie de l'assistance qui a suivi le débat et s'amuse de la mine déconfite des Pharisiens.

La leçon du reste dépasse le cadre palestinien de cette petite scène et chacun peut l'appliquer à sa propre vie.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocesain.*

Le nouveau presbytère en usage à Radville

RADVILLE — La première semaine de juillet, MM. les abbés A. Yandeau et M. George sont rentrés dans le nouveau presbytère de briques à l'extérieur, de plâtre à l'intérieur et à l'épreuve du feu. Le chauffage à l'eau chaude est fourni par la chaudière à vapeur de l'église et contrôlé par un système indicateur dans une pièce au sous-sol du presbytère. Le sous-sol abrite aussi deux garages, une grande salle pour les réunions de différents groupes catholiques; dans un coin de la salle un poêle et une table avec buffet et une pièce pour les légumes.

Au premier plancher, on trouve un bureau et une salle d'attente: à droite, une cuisine, une chambre à coucher et une salle de bain pour la ménagère; à gauche, une salle à manger et un salon avec foyer. Les planchers sont recouverts de tuiles de différentes couleurs. Au deuxième plancher, il y a deux salles d'études, une salle de bain et quatre chambres à coucher.

L'ancien presbytère a été vendu par l'évêché à M. Georges Beaudry qui l'a transporté sur sa ferme, à 5 milles de Radville.

Va-et-vient

Une délégation de coopérateurs de la province de Québec était de passage à Radville. Un goûter leur fut servi au sous-sol de l'église. Après une courte visite dans la ville, la délégation a continué sa route vers Willow-Bunch.

Le 14 juillet, huit jeunes filles sont parties en vacances au camp Monahan. Ce sont Mlles Doris et Patsy Dietrich, Bernadette Ban, Annette Fossonier, Elaine Nimegeers, Pauline Durant, Linda Bourassa et Dorothy Simons.

Mme Charles Mason, Raymond Ban et Mme Georges Beaudry sont hospitalisés à Radville.

65e anniversaire

Le 6 juillet, M. et Mme Adélard Laliberté fêtèrent leur 65e anniversaire de mariage. Une grand-messe fut chantée dans l'église de Souris Valley par M. l'abbé M. George. Au choeur de chant, on remarquait le fils des jubilaires, le R. F. Gérald Laliberté, de Montréal, et leur petit-fils, le R. F. Roger Audette, aussi de Montréal. Un délicieux dîner fut servi chez leur fils, Paul, sur la ferme, où le couple avait résidé pendant 40 ans.

Baptêmes

Le 9 juillet: Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Wilfrid Leduc. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Gilmore.

Le 12 juillet: Laurie-Jeannette, fille de M. et Mme Georges Beaudry. Parrain et marraine, Wayne Bellavance et Jeannette Beaudry.

Le 15 juillet: Cécile, fille de M. et Mme Georges Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Bernier.

Gravelbourg

Dévoilement de monument

Comme on a pu le constater, tous ceux qui sont passés sur le chemin no 43 ont admiré le monument élevé par la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada, honorant M. l'abbé Louis-Pierre Gravel, et ceux qui ont répondu à son appel ou l'ont suivi dans les plaines de la Saskatchewan.

La population de Gravelbourg et des environs désire remercier la Commission des Sites et Monuments Historiques et ceux qui ont contribué à obtenir ce monument qui donne à notre ville un cachet si particulier.

Le dévoilement qui aura lieu à l'automne et qui sera l'occasion de grandes fêtes a été retardé pour permettre aux nombreux étudiants du Collège Catholique de Gravelbourg, aux élèves du couvent Jésus-Marie et aux garçons du jardin Notre-Dame de prendre part à ces fêtes où toutes les écoles joueront un rôle important.

Le monument est en belles pierres de taille scellées sur un maçonnerie en béton posé sur de solides fondations. Il atteint en hauteur 8 pieds et 6 pouces et la base mesure 4 pieds et 6 pouces. Nous donnerons dans ce journal la date du dévoilement assez longtemps à l'avance pour permettre à tous de prendre part à ces fêtes à laquelle tous sont cordialement invités.

Son Hon. le juge Georges Hébert remplaçait à Moose Jaw, le mois dernier, Son Hon. le juge Harold Pape.

Le fédéral compte 179,209 employés

OTTAWA — Les fonctionnaires dans les ministères, services et sociétés de l'Etat fédéral, se chiffrent par 179,209, suivant les derniers relevés publiés récemment par le Bureau fédéral de la statistique. Un an plus tôt, le total était de 171,577 salariés du fédéral.

Le total comprend 151,758 salariés contre 145,501 à la fin de novembre 1956; 24,904 employés au taux courant contre 23,787, et 2,547 membres d'équipage contre 2,289.

La rémunération régulière, payée en novembre dernier, s'est élevée à $52,908,585 ($47,135,684 en novembre 1956). Les salariés ont reçu $46,426,981 ($41,128,177), les employés au taux courant $5,781,424 ($5,416,088), et les membres d'équipage, $700,180 ($591,419).

Les agences, les sociétés constituées et autres corps fédéraux quasi-indépendants ont employé un personnel moindre en novembre de cette année au regard d'un an plut tôt (145,206 contre 151,530). La rémunération de ces employés s'est élevée à $47,572,000, augmentation sur les $46,572,000 d'un an plus tôt.

Montmartre

Mariage Perras-Campbell

Le samedi 14 juin, dans l'église St-Jean d'Edmonton, M. l'abbé A. Gillis, curé, bénissait le mariage de Mlle Constance Campbell, fille de M. et Mme George Campbell d'Edmonton, avec M. Gérard Perras, fils de M. et Mme Laurent Perras de Montmartre, Sask.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche. Une jolie couronne de perles retenait son voile. Elle portait un bouquet de roses rouges naturelles.

Les filles d'honneur étaient Mlles Georgina Campbell, soeur de la mariée, et Rita Friess. Elles portaient de longues robes bleu et rose respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Kenneth Muir, cousin de la mariée, et James Macdonald. Les deux placiers furent MM. William Tuener et James Frost.

Après le mariage, il y eut un souper pour la famille chez Seven Sea, suivi d'une réception avec danse à la salle Prince Charles.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces pour Jasper et Banff. A leur retour, ils résideront à Edmonton.

Le R. P. Frédéric Rainville, O.M.I., oncle des mariés, qui est actuellement à Rome, leur obtint la bénédiction apostolique du Saint-Père.

M. et Mme Laurent Perras et Mme Lucien Perras, de Gye, Sask., ainsi que Mlle Agnès Perras et M. Aimé Perras assistaient au mariage de leur fils et frère.

Çà et là

Le mercredi 9 juillet, quelques amies se réunissaient au domicile de Mme Hélène Lachambre pour une réception surprise en l'honneur de Mlle Yvonne Ecarnot. Au cours de la soirée un cadeau lui fut offert. Mlle Y. Ecarnot se rendra en Europe, accompagnée de sa soeur, Mme M. Leblanc, d'Elie. Elles visiteront en France, le sanctuaire de Lourdes, Paris et plusieurs autres grandes villes. Elles rendront visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Charles Ecarnot, ainsi qu'à plusieurs autres membres de leur famille. Elles visiteront en outre plusieurs autres pays d'Europe.

Le vendredi 18 juillet, dans l'après-midi, Mme Paul Beauchemin réunissait quelques amies avant le départ de sa mère, Mme C. Loire, de Ste-Rose-du-Lac. A cette occasion, Mme P. Beauchemin servit un délicieux goûter. Mme Loire était venue passer quelques semaines chez ses filles et gendres, MM. et Mmes P. Beauchemin et Ludo Ferraton.

Soirée surprise

Le mercredi 18 juin, une soirée surprise avait lieu au domicile de Mme Fred Rainville en l'honneur de son 74e anniversaire de naissance. A cette occasion, un superbe gâteau, orné de 74 chandelles, lui fut offert par ses enfants et petits-enfants. Un de ses petits-enfants, Claude Rainville, chanta un air de fête pour grand-mère.

Un délicieux goûter fut servi. La soirée fut très réussie.

Storthoaks

M. et Mme Louis André, de St-Boniface, M. et Mme Baptiste Claude, de Wauchope, et M. et Mme Joseph Claude, d'Estevan, vinrent rendre visite à leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Léon Gofflot.

M. et Mme Ernest Gagné et leurs enfants, de Portage-la-Prairie, s'arrêtèrent quelques jours ici chez des amis en revenant du "Calgary Stampede".

M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, accompagnés de leur père, M. Nadeau, et de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Laflamme, de Québec, visitèrent leur mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme Maurice Chicoine et leurs enfants, de Brandon, passent leur congé chez leurs frères.

M. et Mme Bobby Schaeffer, et leur fils, de Moose Jaw, sont en congé chez leurs parents, MM. et Mmes Matt Schaeffer et Pete Longphee.

MM. et Mmes Robert et Fernand Cyrenne, accompagnés de M. McNeill, de Ponteix, visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Emile Chicoine.

Mlle Jeannine Blerot et Mme Louise Meunier sont hospitalisées à Redvers.

Catéchisme

M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, assisté de deux religieuses des Filles de la Croix, de Bellegarde, a commencé les cours de catéchisme des vacances.

Baptême

Le 14 juillet: Paulette-Agathe, née le 28 juin, fille de M. et Mme Emile Chicoine (Bernadette Cyrenne). Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Chicoine, oncle et tante de l'enfant.

Meyronne

Le dimanche 6 juillet, avait lieu la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb, du Conseil de Laflèche, sous la présidence de leur chapelain, M. l'abbé A. Moquin, curé de Laflèche., à laquelle participait un groupe du sous-Conseil de Mankota, accompagné de leur curé, M. l'abbé G. Thuot. Environ 50 chevaliers étaient présents. On remarquait auusi la présence de M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg.

A la fin de l'année scolaire, quelques religieuses restèrent à Meyronne pour aider M. l'abbé B. Adée, à préparer nos enfants pour recevoir le sacrement de confirmation. Les paroissiens remercient les Rév. Srs Marie-Madeleine, St-Alphonse et Thaïs de leur dévouement envers l'école et la paroisse.

Le dimanche 13 juillet, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, faisait sa visite dans la paroisse et administrait le sacrement de confirmation à plusieurs enfants et adultes de la mission St-Jacques-le-Majeur, ainsi qu'à 29 meyronnais dont 6 adultes: Paul et Marguerite Brisebois; Alain, Gilles et Marquise Monette; Roland et Irène Smith; Richard Mosev; Denis Turgeon; Denise et Louise Girardin; Diane et Sylvia Bouvier; Frank Vervalcke; Bernice et Rosalind Donauer; Marguerite et Monique Lalonde; Judith et Paulette Fournier; Jones St-Cyr; Eve Thomas.

Le lundi 14 juillet, Mgr l'évêque célébrait la messe pour les morts; il était assisté de M. l'abbé Adée et de M. l'abbé Bélanger qui l'acompagne dans sa tournée. Dans l'après-midi il y eut la bénédiction du nouveau Chemin de Croix, suivie de l'exercice du Chemin de Croix commenté par Son Excellence.

Va-et-vient

M. et Mme Peter Theis et Gary, d'Admiral, ont rendu visite à M. et Mme Arthur Smith et ont emmené leur fille, Hélène, pour passer deux semaines chez ses oncle et tante.

M. et Mme Paul Bouvier se rendaient à Edmonton et Vancouver pour aller voir leurs enfants et leurs neveux.

M. Charles Van Eislande, gérant de la Banque Toronto Dominion, de McLennan, Alta, accompagné de son épouse, visitait ses oncle et tante, M. et Mme François Brière et des amis.

M. et Mme T. Brisebois se rendant à Régina dernièrement, furent les hôtes de leurs enfants, M. et Mme Léo Wild. Léo Brisebois qui travaille à Régina vint passer une fin de semaine.

Mme Gingras est en promenade chez son oncle, M. A. Smith.

M. et Mme Jean Lafrenière accompagnés de leurs soeur et beau-frère, de St-Boniface et St-Vital, rendaient visite à M. et Mme T. Brisebois.

M. Lionel Smith, de Cluny, Alta, a passé quelques jours chez les familles Arthur, Arsène, René et Harvey Smith et est retourné chez lui, accompagné de son père.

M. Julien Smith est revenu chez lui après avoir passé deux semaines à Boharm chez M. Ed. Donton.

St-Denis

Confirmation

Le 11 juillet, après une semaine de catéchisme sous la direction des religieuses de Vonda, il y eut une belle cérémonie en l'église de St-Denis. Son Exc. Mgr J. Klein administra la confirmation à 46 enfants. Plusieurs firent aussi leur première communion.

Mgr Klein était accompagné de MM. les abbés Scissons et L.-H. Shirley. M. l'abbé D. Roy, curé de Prud'homme, assistait au choeur de chant, qui, sous la direction de M. R. Caron, rendit des cantiques appropriés.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les dames servirent un dîner à Mgr Klein, à M. le Curé, à tous les autres membres du clergé ainsi qu'aux syndics de la paroisse.

Merci aux collaboratrices ainsi qu'aux personnes qui ont si généreusement fourni les fleurs naturelles pour la décoration des 3 autels.

Durant les 2 semaines qui précédaient le catéchisme, les hommes prêtèrent main forte pour des travaux de réparation au sous-sol de l'église. Sincères mercis à ces personnes qui ont si généreusement donné leur temps pour un travail si urgent.

Malade

Souhaits de prompt rétablissement à M. J. Rioux qui a subi une opération dernièrement.

Remerciements

Les familles Baudry désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Joseph Moisan, de Léoville.

Vonda

Mariage Beaulieu-Lepage

Le jeudi 10 juillet, à 1 h. 30 de l'après-midi, en l'église St-Philippe de Néri, le R. P. O. Lacroix bénissait l'union de Mlle Marie-Louise Lepage, fille de M. et Mme Edouard Lepage, avec M. Roland Beaulieu, fils de feu M. D. Beaulieu et de Mme Hélène Beaulieu, de Vonda.

M. Raymond Beaulieu servait de témoin à son frère.

La mariée entra dans l'église au bras de son père et au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Maurice Haudegand. Après la bénédiction nuptiale, Mlle Margo Fournier chanta le cantique "Tendre Mère" et M. Paul Loiselle, celui de "Noble Epoux de Marie".

M. Antonio de Margerie dirigea le choeur de chant. Mme Maurice Haudegand touchait l'orgue.

La mariée était vêtue d'une longue et jolie robe blanche en tulle de nylon et garnie de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne, brodée de paillettes aurores. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Lucille Lepage, soeur de la mariée, et Annette Beaulieu, soeur du marié. Chacune portait une toilette de taffetas recouvert de nylon. L'une était de couleur verte et l'autre de couleur jaune. Leurs bouquets se composaient de marguerites.

MM. Léo Lafrenière et John Pape étaient garçons d'honneur.

Après la cérémonie, de nombreux parents et amis se rendirent à la demeure de Mme Hélène Beaulieu. Celle-ci proposa le toast aux mariés et souhaita au nom de tous, bonheur, santé et prospérité.

Au cours de l'après-midi/ les nouveaux époux se rendirent à Saskatoon, au studio Thams, pour se faire photographier.

Un délicieux souper fut servi. Le R. P. Lacroix et M. Allyre Sirois proposèrent le toast aux mariés.

Le soir, il y eut une veillée à la salle ukrainienne de Vonda où de nombreux parents et amis vinrent souhaiter bonne chance aux mariés. De magnifiques cadeaux leur furent présentés.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces pour divers endroits d'Alberta, dont Calgary, Banff, Jasper Park et Edmonton.

Pour le voyage, la mariée portait une toilette bleu pâle, ornée d'un corsage d'oeillets jaunes avec accessoires blancs.

M. et Mme Roland Beaulieu résideront à Vonda.

Saint-Hubert

M. et Mme A. Remacle et Mme Thibodeau, de Lestock, sont en visite chez M. et Mme R. Gérard.

La Rév. Sr Marie des Séraphins, accompagnée de la Rév. Sr Marie-Louise, des Soeurs des Missions, d'Elie, Man., a passé quelques jours avec son père, M. François Jordens.

M. et Mme Louis Dureault et leurs filles, de Wolseley, ont rendu visite à leur mère Mme M. Boutin. Cette dernière, et sa soeur, Mme J. Augé, sont retournées avec eux pour quelques jours.

M. et Mme A. Dumonceaux sont allés à Regina dernièrement; leur fille, Monique, et M. Omer Riel, de St-Vital, Man., qui étaient en visite pour quelques jours, les accompagnaient.

M. S. Dumonceaux et Mlle Anne Dunand, sont allés à Meskanaw pour y chercher M. et Mme A. Dunand qui visitaient leur fille, Mme P. Mansière depuis trois semaines.

M. et Mme C. Istace et leur famille, de Saskatoon, sont de passage chez leurs parents, M. et Mme R. Istace, pour quelque temps.

M. Albert Payot, employé aux environs d'Estevan, a été victime d'un accident de travail. Il est hospitalisé à Lampman. Ses parents, M. et Mme E. Payot, ses frères, Mme E. Beaujot et ses fils, sont allés le voir dimanche dernier.

Décès

Mme A. Flick, depuis quelques jours à l'hôpital de Whitewood, est décédée le 21 juillet, après une courte maladie.

Ferland

Visite de Mgr A. Decosse

Le 17 juillet dernier, Mgr A. Decosse administrait le sacrement de confirmation à 20 petits enfants, 9 filles et 11 garçons. Il était assisté de MM. les abbés J. Bélanger, E. Brouillard, curé, et A. Chabot. Le lendemain il y eut messe par Son Excellence et visite au cimetière.

Va-et-vient

M. et Mme Roland Trudeau, de St-Boniface, sont venus visiter M. et Mme Aristide Fournier.

Le R. P. I. Tourigny, O.M.I., du Manitoba, était de passage chez M. et Mme Aristide Fournier.

M. et Mme Pierre Jensen et leurs enfants, de Seattle, Wash., sont en visite chez M. et Mme Alex. Laberge.

Mlle Yvonne Bouffard est partie chez ses soeur et beau-frère, à Champion, Alberta.

Mlle Marie-Paul Laberge est en visite à St-Victor, Sask.

M. Edmond Chabot est parti pour Régina où il a un emploi.

M. et Mme Eddée Chagnon, de Montréal, sont en visite chez les familles Fauchon et chez des amis.

M. et Mme Alex. Lagimodière, de Marcelin, et leur famille rendent visite à MM. et Mmes Aristide Fournier et Medelger Chabot.

Mlle Rachel Chabot, de Saskatoon, était de passage chez son père dernièrement.

Mlle Rita Fournier est allée passer une semaine chez des amies de Régina.

M. Alex. Laberge est hospitalisé à Mankota, pour quelque temps.

Plusieurs paroissiens sont allés à Ponteix pour assister à l'ordination du R. P. F. Binette, O.M.I., dimanche dernier.

M. et Mme Antonio Chabot et leurs enfants, sont partis en vacances, à Yellow Stone, pour quelques jours.

Réduction des taux de l'assurance-hôpital pour la Saskatchewan

SASKATOON — Lorsque le plan national d'assurance-hospitalisation entrera en vigueur en 1959, il en coûtera moins cher aux citoyens de la Saskatchewan que sous le présent régime provincial d'assurance-hospitalisation. C'est le premier ministre T. C. Douglas qui l'a annoncé récemment.

En 1959, la taxe d'assurance-hospitalisation sera de $17.50 pour les célibataires et de $35 pour les couples mariés. Il n'y aura rien à payer pour les enfants. Cela signifie une réduction de $2.50 pour les célibataires et de $10 pour les familles avec enfants. Sous le régime provincial, il en coûtait $20 pour les célibataires et $45 pour les familles.

En annonçant ces nouveaux taux, au congrès provincial du parti CCF, M. Douglas a déclaré qu'ils se comparaient favorablement avec ceux du Manitoba ($24.60 pour les célibataires et $49.20 pour les familles) et avec ceux de l'Ontario ($25.20 et $50.40).

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMERO 21

Il crut avoir mal compris le nom et sursauta:

— Répétez, je n'ai pas bien entendu.

— Il y a ici un Monsieur Bingelmann qui désire vous parler.

La face du germain s'empourpra. Une vive surprise s'emparait de lui, mais sa voix n'en laisse rien paraître.

L'ascenseur s'éleva presque sans bruit. Deux portes qui s'ouvrent et se referment.

A présent, Lord Gleneagle et le général prussien se trouvaient face à face. Leurs regards se croisèrent comme deux épées.

— Bonjour, Monsieur van den Muhletein, fit avec un sourire ironique au coin des lèvres, l'écossais, je serais très heureux de faire votre connaissance, bien qu'il me semble vous avoir déjà rencontré quelque part.

L'Allemand n'avait pas bronché. Son regard se fit plus dur, plus implacable dans sa face sanguine; mais il était clair qu'il ne donnerait pas le moindre signe de faiblesse ou de peur.

— Vous ne vous appelez pas Bingelmann, dit-il, d'un ton glacial. A quoi rime cette comédie?

Aucun d'eux ne se sentait dupe de l'autre. Impossible de s'y tromper. Même s'ils n'avaient pas retrouvé leurs traits bien connus, malgré l'outrage des années et les précautions de von Kellering pour modifier quelque peu sa physionomie, une sorte d'instinct infaillible, plus puissant que la raison, les eût avertis tous deux du danger.

— C'est bien lui, pensait Lord Gleneagle. L'éclair de rage qui flambe dans ses prunelles le trahit mieux que tout le reste.

— Le gredin, il croit me tenir, se disait von Kellering, mais de toute façon, c'est lui qui gardera le plus mauvais souvenir de cette rencontre.

Lord Gleneagle avait fait deux pas en avant, tout en prenant soin de demeurer dans l'axe de la porte, afin de ne pas permettre à l'autre de fuir.

— Vous avez raison, reprit-il, d'un ton calme. Vous savez qui je suis et je sais qui vous êtes. Il y a néanmoins entre nous cette différence que je n'ai pas prémédité de prendre un masque pour vous atteindre. Je ne l'ai fait que pour jouir de votre surprise, car vous ne m'attendiez pas, j'en suis convaincu. A présent, remisons les accessoires et arrivons au fait. Je suis venu pour savoir ce que vous avez fait de l'enfant dont vous conserviez les vêtements, et notamment une toque noire, dans votre coffre-fort . . .

Von Kellering n'eut pas un tressaillement, mais une courte flamme irisa ses yeux clairs.

— Je n'ai rien à vous dire, prononça-t-il.

Une ombre légère passa sur le front du lord. Cette résistance, qu'il avait pourtant prévue, le contrariait fort.

Il reprit:

— Je ne veux pas juger votre acte, mais j'ai le droit de savoir. En frappant un innocent, vous avez dépassé les limites permises. Tout ce que vous avez tenté contre moi-même, n'a aucune importance. C'était de bonne guerre et je suis prêt à l'oublier, mais en ce qui concerne l'enfant, la seule façon de diminuer un peu votre responsabilité est de me dire la vérité, quelle qu'elle soit.

— Je crois vous avoir répondu, répliqua le Prussien d'un ton rogue.

Lord Gleneagle le regarda. Il éprouvait, à la fois une sorte d'admiration pour la fermeté de cet adversaire qui se sentait découvert et ne tremblait pas, en même temps qu'un sentiment de répulsion pour l'insensibilité dont il offrait la preuve.

— Von Kellering, déclara-t-il en appuyant sur chaque syllabe, il ne sert à rien de crâner: je n'ai qu'un signe à faire pour que votre arrestation ait lieu immédiatement. Pourtant, continua-t-il avec une pointe de regret dans la voix, je suis prêt à vous laisser en paix si vous répondez franchement à mes questions. Qu'avez-vous fait d'Allan?

Un silence plana entre les deux hommes. Le général s'interrogeait. L'assurance d'être libre, c'était bien, mais l'autre respecterait-il sa promesse?

— Quelle garantie pourriez-vous m'offrir? riposta-t-il avec dédain.

Le gentilhomme écossais crut recevoir un soufflet.

Il eut un geste d'une réelle noblesse.

— Je n'ai jamais manqué à ma parole, et ce n'est pas envers vous que je commencerai. Si vous ne doutez pas de la vôtre, vous pouvez croire à la mienne.

Le ton dont il avait prononcé ces mots, le caractère de grandeur austère qu'affirmaient ses traits, accentuaient sa sincérité. Von Kellering se sentit ébranlé, mais il avait trop de rancune.

Une lueur diabolique frissonna dans ses yeux.

— Je vous rendrai votre fils quand vous me rendrez Irma Birdinger.

Lord Gleneagle tressaillit.

Son fils était-il vivant ou cette phrase voulait-elle dire, au contraire, que tout espoir de le revoir serait vain?

— Vous savez bien qu'Irma Birdinger est morte, déclara-t-il.

— Morte, après avoir été torturée et empoisonnée sur votre ordre, éructa von Kellering d'un air si vindicatif que le lord en fut frappé.

— Que prétendez-vous là? Irma Birdinger a sucombé à une crise cardiaque. Jamais elle n'a subi le moindre châtiment.

— Vous portez vos coups dans l'ombre et sans pitié, rétorqua le général. Malheur à qui vous gêne ou vous résiste. Vous avez l'art de faire disparaître les gens de mort naturelle. On le sait.

L'ancien chef de l'**Intelligence Service** eut un geste résigné.

— Bien entendu, je ne vous convaincrai pas. Partisan de la manière forte et des méthodes brutales, vous ne pouvez concevoir que vos adversaires ne les utilisent pas. Pourtant, il est exact qu'Irma Birdinger a été traitée avec humanité et qu'elle a succombé à une effection que nous n'avons pas provoquée le moins du monde.

Un nouveau silence régna. Von Kellering réfléchissait. Il avait en mains un atout: la curiosité du lord. Comment l'exploiter pour se tirer du guêpier dans lequel il s'était si imprudemment fourré?

Son adversaire reprit:

— Je ne ferai appel qu'à votre intérêt: c'est la seule chose qui compte à vos yeux. Encore une fois, si vous me renseignez exactement, vous serez libre, à condition de quitter l'Angleterre dès que mon fils m'aura été rendu, car il est vivant, n'est-ce pas?

— Vivant et bien portant, confirma von Kellering avec un sourire impudent qui provoqua chez le lord une douloureuse inquiétude.

— Alors que décidez-vous? s'écria-t-il avec une impatience mal dissimulée.

— Je vous l'ai déjà dit, rendez-moi Irma Birdinger et je vous rendrai votre fils.

Le lord sentit une colère blanche l'envahir, l'artère de sa tempe se mit à battre, mais sa dignité naturelle lui permit de reprendre son calme.

— Si vous persistez dans cette voie, dit-il, je vous ferai arrêter.

L'autre afficha une insouciance totale devant cette menace.

— Si vous me faites arrêter, votre fils mourra. Pensez-vous que je suis venu ici sans prendre les précautions nécessaires? Voyons, Lord Gleneagle (il prononçait ce nom pour la première fois depuis le début de l'entretien), vous devez me connaître assez pour savoir que je ne laisse rien au hasard. Comment pouvez-vous croire que j'aurais été assez fou pour me jeter ainsi dans la gueule du loup? Si je l'ai fait, c'est parce que votre fils répondait de ma liberté et de ma vie. Aurais-je mal jugé votre coeur de père?

Il souriait, l'air railleur. Lord Gleneagle éprouvait une furieuse envie de l'étrangler, il la domina au prix d'un effort réel.

— Vous m'affirmez qu'Allan est vivant. Qui me le prouve? Pourquoi l'auriez-vous épargné? et, s'il est mort, quelle raison aurais-je de vous sauver? Dans le doute, je ferai ce que me dicte mon devoir. Si, par hasard, vous dites vrai, je perdrai mon unique enfant, mais j'aurai délivré la Grande-Bretagne de son plus redoutable ennemi. Il ne serait donc pas mort en vain, car vous serez pendu, von Kellering. Nous avons des charges suffisantes pour justifier une telle fin.

Le regard du Prussien se fixa sur le visage calme du lord. Ce dernier paraissait résolu. Il était clair qu'il ne ferait pas un marché de dupe.

— Mon intention n'était pas de vous rendre votre fils, déclara enfin le général, cependant j'estime plus ma liberté que sa vie. Laissez-moi rentrer en Allemagne et je vous donne, à mon tour, ma parole que vous le reverrez sain et sauf.

— Tout à l'heure, vous doutiez de la mienne et vous voulez que j'ajoute foi à la vôtre. Ce serait très imprudent de ma part, car vous pourriez prétendre ensuite qu'une promesse n'est valable que si elle est faite librement et que vous n'aviez pas le choix des moyens.

— Alors, faites-moi arrêter et qu'on en finisse, reprit von Kellering.

Lord Gleneagle esquissa un pas dans la direction de la porte, mais sans perdre de vue l'Allemand.

— Vous l'aurez voulu, dit-il. Trois inspecteurs m'attendent en bas. Ils ne vous permettront pas de vous éloigner. Dès que vous serez entre les mains de la justice, je ne pourrai plus rien pour vous.

Un pas encore, il allait saisir la poignée de la porte quand von Kellering fit un geste:

— Un instant, il y a peut-être un moyen de tout arranger. Je sais qu'en ce moment vous résidez à Rockwood et ne faites que de brèves apparitions à Londres. Emmenez-moi avec vous. En apparence, je serai votre hôte; mais vous pourrez me surveiller comme votre prisonnier. Si je tente de fuir, ordonnez de tirer sur moi.

— Où voulez-vous en venir? questionna le lord un peu surpris.

— C'est bien simple. Je vous demande huit jours seulement, y compris la journée de demain. Si, après ce délai, je ne vous ai pas mis en rapport avec votre fils, vous ferez de moi ce que vous voudrez.

— Il me faudra la preuve qu'il s'agit bien d'Allan, s'écria le lord qu'une sorte de pressentiment saisissait.

— Cette preuve vous l'aurez et ne songerez même pas à en discuter la valeur, reprit von Kellering avec force. Bien entendu, après, je serai libre, absolument libre.

— Vous avez ma parole!

— Fort bien, alors je suis prêt à vous suivre.

— Attendez, les inspecteurs qui m'accompagnent s'assureront d'abord que vous n'êtes pas armé. Cela vaut mieux pour vous, d'ailleurs.

Von Kellering eut un sourire satanique qui laissa son adversaire rêveur:

— Vous m'épargnerez, j'espère, l'humiliation d'être fouillé. Voici mon browning. Il le jeta sur la table, mais n'oubliez pas que les armes matérielles ne sont pas toujours les plus terribles.

* * *

Seul, dans son cabinet de travail, à cette heure avancée de la nuit, Lord Gleneagle réfléchissait. Ses souvenirs le ramenaient près d'un quart de siècle en arrière. Il avait alors un fils, charmant bambin de quatre ans et demi, aux longs cheveux bouclés, à la mine éveillée dont les premières réactions au contact de la vie annonçaient une vive intelligence et une sensibilité exquise. Rares sont les enfants qui, à cet âge, révèlent des qualités précieuses; aussi les parents, à qui un tel bonheur échoit, en sentent-ils d'ordinaire tout le prix et l'affection naturelle qui les unit à la chair de leur chair, se transforme souvent en une véritable idôlatrie.

Lord Gleneagle adorait son fils, bien qu'il fût résolu à l'élever sans faiblesse. Quant à son épouse, elle vouait un véritable culte au gracieux petit être. Son bonheur n'était point sans mélange. Il s'y mêlait parfois, comme un secret pressentiment, la crainte de perdre cet enfant chéri. Est-il une félicité totale en notre pauvre humanité que tant d'afflictions tourmentent?

Pourtant, ce ne fut pas la maladie tant redoutée qui vint endeuiller le château.

Un soir d'été, l'enfant, confié à la garde de Patrick, vieux serviteur décédé depuis lors, échappa à la surveillance de ce dernier. Il avait dû s'engager dans un sentier conduisant en pente douce vers la mer. A en croire Patrick, deux minutes ne s'étaient pas écoulées lorsqu'il s'aperçut de la disparition du bambin. Il constata, au premier coup d'oeil que le sentier était désert. Saisi d'une subite angoisse, il fouilla les bosquets et le bocqueteau de jeunes érables et de charmilles qui dominaient les lieux. Si Allan pris d'un malaise était tombé à cet endroit, on eut retrouvé son corps.

Patrick affirmait qu'il n'avait pas eu le temps de descendre jusqu'à la grève. Celle-ci s'abaissait assez brusquement dans le voisinage de la Tour dont les flots heurtaient les fondations avec fracas. Affolé, le serviteur n'osait alarmer le château. Ce jour-là Lady Gleneagle, souffrante, s'était alitée. Son mari se trouvait à Edimbourg. Il fallut bien se résoudre à lui communiquer la triste nouvelle, mais on ne réussit pas à l'atteindre par téléphone. Ce ne fut qu'en rentrant à son hôtel qu'il apprit la vérité. L'auto le ramena à toute allure dans la nuit. Cette course folle qu'il accomplit, le coeur tenaillé par une inquiétude mortelle, ne devait pas s'effacer de sa mémoire. Rien de plus tragique que le visage, crispé par une douleur silencieuse, dont il offrit le spectacle en descendant de voiture.

(A suivre)

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger

Le cardinal Paul-Emile Léger nommé légat papal à Ste-Anne-de-Beaupré

MONTREAL — Le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a été nommé par Notre Saint-Père le Pape Pie XII légat papal aux solennités qui auront lieu à Sainte-Anne-de-Beaupré, les 25 et 26 juillet, à l'occasion du tricentenaire de ce lieu de pèlerinage.

Son Eminence sera donc le représentant personnel du Saint-Père aux grandioses cérémonies qui se dérouleront alors à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le jour de la fête (le samedi 26 juillet), la grand-messe pontificale (à 10 h. 30 a.m.) sera célébrée par le Légat papal. A 3 h. p.m. aura lieu la procession du Saint-Sacrement et la bénédiction solennelle des malades présidée aussi par le Légat papal. A 8 h. p.m., il y aura de nouveau une procession aux flambeaux, dans la colline, suivie de la messe. Le lendemain (le dimanche 27 juillet), une grand-messe pontificale sera célébrée par Son Eminence le Cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York.

Un grand nombre d'archevêques et d'évêques assisteront à ces célébrations, en particulier Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat de l'Eglise Canadienne. L'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, sera présent ainsi qu'un grand nombre d'autres dignitaires du monde politique et civil.

Dévotion personnelle

Il convient de noter que Son Eminence s'est fait remarquer par sa dévotion envers la bonne sainte Anne. A deux reprises, il a donné le sermon de la fête à Sainte-Anne-de-Beaupré. En 1950, lors du centenaire des Dames de Sainte Anne, il a publié une lettre pastorale sur la sainte. Dernièrement encore, à l'occasion du présent tricentenaire, il écrivait:

"L'année 1958 sera marquée par des événements que nous devrons souligner par des manifestations de foi et de piété.

"Il y aura, en effet, trois cents ans cette année, que la première église fut bâtie à Sainte-Anne-de-Beaupré, et que le premier miracle fut obtenu par l'intercession de sainte Anne en faveur de Louis Guimont, l'un des premiers colons français. Depuis trois siècles, la Bonne Sainte Anne a veillé sur notre petit peuple et sa dévotion a embaumé tous les foyers chrétiens de chez nous. Hélas! nous constatons avec douleur que notre génération n'a plus la même foi et la même confiance. Serait-ce téméraire d'affirmer que pour les jeunes ménages, la dévotion à la bonne sainte Anne a été remisée dans les greniers avec le rouet, le berceau et les grands cadres des ancêtres?

Et cependant, sainte Anne est toujours vivante. Elle occupe, avec la Sainte Famille de Nazareth, une place de choix dans l'Eglise et son Petit Fils, Jésus, lui a accordé, dans son sanctuaire de Beaupré, un pouvoir de thaumaturge qui attire chaque année vers elle des millions de pèlerins.

En ces heures difficiles que nous traversons, recourons à la bonne sainte Anne. Je demande à Messieurs les Curés de présenter, durant cette année, à leurs fidèles la dévotion à sainte Anne comme l'un des remèdes aux maux dont souffre notre époque. Que ses autels soient ornés! Que la prière monte fervente vers sa statue! Que des pèlerinages nombreux affluent vers son sanctuaire!"

Ah! Vivre à la campagne

De plus en plus, l'homme vit à contresens. Il n'a pas été créé pour l'existence de termite qui est devenue la sienne. Dans l'atmosphère d'un bureau ou d'un atelier où l'appellent des travaux sédentaires, il se suicide littéralement. Les grandes cités, empestées par toutes les emanations d'une civilisation mécanique, sont, avec leurs maisons trop hautes et trop serrées, d'immenses étouffoirs où la vie s'étiole lentement mais sûrement.

L'homme y demeure dans un perpétuel état de surexcitation nerveuse et son repos même n'est pas protégé contre les bruits et les trépidations qui l'atteignent au plus profond de son sommeil. Il a besoin d'air pur, il a besoin d'exercices physiques. Son travail répond-il à la dépense calorique qu'exige son organisme? Non. La machine le remplace dans l'effort et il ne reste à l'homme que les soucis, les préoccupations intellectuelles, les dépenses nerveuses. Aucun être humain, si solide soit-il, ne tiendrait à ce régime s'il ne pouvait de temps à autre s'échapper à l'action déprimante de sa vie quotidienne pour se donner une impulsion nouvelle, pour changer d'atmosphère.

Et c'est là le but des vacances qui devraient être obligatoires pour tous. Elles sont devenues en effet une véritable question de "self-defense" et ne doivent plus être l'apanage d'une classe favorisée, un luxe d'oisifs. Ce sont ces gens-là qui les méritent le moins. L'existence citadine, privée d'air, de soleil, de mouvement, nous vieillit, nous fane avant l'âge; que de teints terreux n'ont d'autre cause que des poumons mal nettoyés! Que de rides précoces ne sont dues qu'à la fébrilité des villes!

Un mois à la campagne fera pour vous des merveilles, si vous choisissez un lieu tranquille et une vie primitive. L'oubli total de toutes les contingences, la griserie du silence dans la nature apaisée, la solitude, la liberté, voilà tout ce que peut vous donner une saine compréhension des vacances. La mer convient aux lymphatiques, mais irrite un peu les grands nerveux. L'air privé de microbes, saturé des particules salines, le vent, la lumière, excitent les muqueuses, purifient les poumons, activent la circulation, relèvent les forces. La montagne est favorable en particulier aux fatigués intellectuels ou physiques, aux affaiblis, aux anémiques; toute une catégorie de nerveux, neurasthéniques, surmenés, dolents, bénéficient du silence, du spectacle des larges horizons, de l'uniformité de la vie, de la luminosité de l'atmosphère. Mais le moindre petit coin, si humble soit-il, si banal semble-t-il à l'oeil du touriste, amènera chez vous un changement intérieur qui se traduira par un regard plus vif, par un optimisme insoupçonné, par un sommeil plus profond. Faites des sacrifices en hiver, rognez sur le budget des toilettes, sur les boissons et cigarettes, et soyez prête à dire adieu à la ville lorsqu'elle deviendra inhospitalière.

Gardez-vous des vains murmures, préservez votre langue des mauvais propos; la parole la plus furtive ne demeure pas sans effet. (Sag. 1, 11) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

Petits conseils

Beurre qui ne colle pas

Votre beurre ne collera plus au papier d'emballage si vous le passez quelques minutes à l'eau froide avant de le sortir de son papier.

Pour réparer la tige cassée d'une plante

Vous venez de briser la tige d'une de vos plantes d'appartement. Si la fracture n'est pas trop importante, voici comment il faut procéder: prenez du papier collant cellulosique et enroulez-le autour de la cassure. Ainsi, la tige brisée pourra se ressouder et votre plante ne dépérira pas.

Pour nettoyer les brosses à cheveux

Vous obtiendrez un excellent résultat en frottant les brosses l'une contre l'autre avec du son humide, qui les dégraisse très bien. Si elles sont devenues molles, une courte immersion dans l'ammoniaque leur rendra la rigidité.

Pour glisser un meuble lourd

Que ce meuble est lourd! Impossible pour vous de le déplacer. Pourtant, en y glissant sous les pieds une large épluchure de pomme de terre, vous y arriverez très facilement, et sans efforts.

Les Brochettes excellentes pour les pique-niques

Les jours de pique-niques approchent à grands pas. Quand on se demande "quoi manger?", les viandes en boites sont parfaites, car elles sont si faciles à transporter et à servir. Même si vous partez très loin en excursion, la viande en boites conviendra à vos projets, car elle reste fraiche indéfiniment sans être réfrigérée.

Si vous projetez un grand pique-nique bientôt, servez des "Brochettes"; c'est un mets facile à faire, mais qui sort de l'ordinaire. La plupart des ingrédients sont vendus en boites, ils sont donc faciles à emporter dans le panier à provisions et à transporter jusqu'au lieu du pique-nique.

Brochettes faites avec du pain de viande pour lunch en boites

Fait: 26 brochettes

Ingrédients	Quantité
Pain de Viande pour Lunch en Boites	4 boites (de 12 onces chacune)
Assortiment de Fruits:	
Gros morceaux d'ananas	50 morceaux (2 boites de 20 onces)
Cerises au Marasquin	25
Assortiment de Légumes:	
Tomates, coupées en quartiers, puis en tranches de ½ pouce d'épaisseur	6 moyennes
Petits oignons entiers, cuits (On peut employer des oignons blancs marinés sucrés, 2 bocaux de 9 onces seront nécessaires)	50

1. Coupez chaque boite de viande en 18 cubes d'environ 1 pouce de côté.
2. Pour faire les brochettes aux fruits: Piquez alternativement les cubes de viande et les morceaux d'ananas sur une brochette de métal. Terminez avec une cerise. Il devrait y avoir 3 cubes de viande et 2 cubes d'ananas sur chaque brochette.
3. Pour faire les brochettes aux légumes: Piquez alternativement les cubes de viande et les morceaux de tomate sur une brochette en métal. Terminez par un oignon. Il devrait y avoir 3 cubes de viande et 8 morceaux de tomate sur chaque brochette.

Les brochettes peuvent être grillées sur le gril ou à environ 4 pouces de la source de chaleur dans une rôtissoire. Retournez-les plusieurs fois durant la cuisson. Faites griller 6 à 8 minutes.



Q. — Pourriez-vous demander par la voix du courrier, si des institutions, hôpitaux, hospices ou autres aimeraient recevoir des annales? Je serais heureuse de les leur faire parvenir. Merci d'avance. — LECTRICE ASSIDUE.

R. — Si les directrices de telles maisons veulent bien m'envoyer leurs adresses, il me fera plaisir de les transmettre à la lectrice charitable qui a fait cette offre. Je tiens à la féliciter de ce beau geste.

* * *

Q. — J'ai seize ans et j'ai terminé ma onzième année. Je dois me choisir une carrière ou une vocation maintenant et je viens vous demander si vous connaissez une école où l'on enseigne à devenir fleuriste. J'adore les fleurs et j'aime à les arranger joliment. Il me semble que ce travail me plairait. Un conseil, s'il vous plait. BLONDINE.

R. — Je crois que pour apprendre à devenir fleuriste il faut surtout faire un apprentissage dans un magasin de fleurs. Si vos talents naturels se développent bien, vos patrons vous feront peut-être suivre des cours qui sont donnés par les associations de fleuristes. Puisque vous vivez dans une grande ville, allez vous présenter dans une des grandes maisons de ce genre et demandez là toutes les informations. J'espère que vous y trouverez un emploi. C'est un métier très féminin et que vous trouverez certainement fort agréable.

* * *

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire le nom français du poisson "Tuna". Je n'ai pas de dictionnaire et je vis dans un endroit où personne ne peut me renseigner? Je vous remercie. — IGNORANTE.

R. — Le nom français de ce poisson est "thon". Il ne faut pas vous qualifier si facilement d'ignorante, chère madame. Vivant comme nous le faisons dans un milieu anglais, un grand nombre de mots nous échappent et sans l'aide d'un bon dictionnaire bien à date, il nous arrive à tous d'être dans l'incertitude.

* * *

Q. — J'ai vingt ans et j'aimerais faire un travail utile et charitable. J'ai une situation qui me tient occupée à des heures irrégulières de sorte que j'ai passablement de temps libre. Pourriez-vous me suggérer quelque chose? — JEANNE.

R. — Vous pourriez offrir vos services à la Croix-Rouge, à la cantine de l'hôpital Deer Lodge, par exemple. Vous feriez une oeuvre de charité aussi, en offrant à vos amies ou connaissances mariées, de garder leurs enfants pendant qu'elles vont faire des courses dans les magasins, ou encore afin de leur permettre des sorties avec leurs maris. Certaines jeunes mamans pas très cossues sont trop captives, n'ayant pas les moyens de se payer le luxe d'une gardienne. Vous pourriez aussi aller faire de la lecture à des personnes âgées ou aux aveugles. Demandez donc aussi à la directrice de l'hôpital le plus proche de chez vous si vous pouvez lui être utile. Je crois qu'elle saura vous trouver quelque chose d'intéressant et de charitable à faire. Je vous félicite de votre belle initiative.

* * *

Q. — Notre médecin de famille est hospitalisé et devra rester inactif assez longtemps. Serait-il convenable de lui adresser une carte de souhaits de rétablissement? Il s'est toujours montré très dévoué pour nous, mais il n'est pas un ami intime de la famille. — JACQUELINE.

R. — Votre médecin sera très touché de votre bonne pensée, j'en suis certaine. Nous sommes tellement habitués à voir seulement "le médecin" que nous oublions souvent l'homme au grand coeur et au grand dévouement qu'est le médecin de famille. Ne vous gênez donc pas, envoyez cette carte au plus tôt.

* * *

Q. — J'ai des poils follets et des points noirs dans la figure. Je me lave souvent avec un savon doux, et vraiment, je crois avoir essayé tous les produits qui se vendent pour me débarrasser de ces deux afflictions. Comme j'utilise souvent du peroxide, croyez-vous que ce liquide puisse stimuler la croissance de ces poils et comment faire disparaitre ces affreux points noirs? Merci. — DESOLEE.

R. — Je ne crois pas que le peroxide stimule cette croissance. Il sert plutôt à faire blondir les poils afin qu'ils soient moins visibles. Quant aux points noirs, vous souffrez sans doute d'acné. A votre place, je consulterais un spécialiste de maladies de la peau, un dermatologiste, et le plus tôt possible avant que votre peau ne devienne trop cicatrisée. Il vous donnera sans doute un régime à suivre et des médicaments qui contrôleront cette maladie et la guériront par la suite. Si vous ne pouvez pas voir ce médecin immédiatement en attendant, surveillez bien votre alimentation: aucune pâtisserie, pas de liqueurs gazeuses, de bonbons, etc. Ne négligez pas, voyez un médecin immédiatement.

* * *

Q. — Mon père s'est remarié récemment avec une charmante femme. Mes frères et soeurs en sont terriblement peinés et fâchés. Nous sommes tous mariés et à l'aise; notre mère est morte il y a cinq ans. Notre père avait vendu la maison et le ménage, puis s'était mis en pension dans un hôtel. Il habite maintenant un appartement qui ne nous rappelle en rien la présence de notre mère, ce qui m'est beaucoup moins pénible que de penser qu'une étrangère règne dans la maison "chez-nous". Pour ma part, je trouve qu'il a bien fait, car il se sentait très seul et ne voulait pas vivre chez ses enfants. Il a maintenant une compagne et un chez-soi comme nous, et, comme ils sont encore assez jeunes tous les deux, ils pourront se faire une vie très plaisante. De plus, je dois vous dire que la nouvelle femme de mon père, qui a de l'argent personnel, a insisté pour qu'il arrange ses affaires, afin que les droits de tous ses enfants soient très bien protégés. Je crois qu'il a trouvé la perle rare, mais mes frères et soeurs me blâment de les visiter et de faire "belle façon" à ma belle-mère. Qu'en pensez-vous? — SUIS-JE SANS-COEUR?

R. — Mais non, vous n'êtes pas sans-coeur du tout. Vous êtes peut-être un peu moins égoïste que les autres de votre famille. Vous avez certainement ressenti un pincement au coeur en apprenant que votre père devait se marier de nouveau, mais vous avez raisonné juste et compris que, pour son bonheur, il fallait à votre père une compagne et un chez-soi comme vous, vos frères et vos soeurs en aviez un. De plus, cette personne est charmante et veut être généreuse et aimable envers vous tous. Vous seriez bien gauches de la rebuter. Essayez de faire entendre raison aux autres et faites-leur comprendre que, pour l'amour de votre père, ils doivent se montrer aimables envers cette personne qui fait de son mieux pour bien s'accorder avec vous tous. Elle pourrait si facilement être tout autre.

LOUISE.

Frais parfum

Rien de tel qu'un parfum agréable pour vous rafraichir et vous redonner une apparence de fraicheur. Il stimule l'esprit et crée une impression de raffinement.

Comme la chaleur intensifie les fragrances, il vaut mieux réserver les senteurs plus capiteuses pour la saison prochaine. Faites plutôt l'expérience d'un parfum léger qui pourtant devient plus subtil et plus tenace au fur et à mesure que grimpe le thermomètre.

Voici quelques conseils qui vous aideront à vous sentir rafraichie, quelle que soit la température:

Prenez tout d'abord un bain ou une douche tiède car vous serez plus rafraichie qu'après un bain froid. L'eau dilate les vaisseaux sanguins et fait monter la chaleur à la surface d'où elle peut s'échapper. Un séjour de 20 minutes dans un bain parfumé vous laissera rafraichie pendant environ six heures, disent les spécialistes.

Evitez les frictions avec la serviette car elles activent la circulation et font monter la chaleur. Tamponnez plutôt gentiment pour vous assécher. Utilisez alors un peu du léger parfum de fleurs qui sert aussi de désodorisant. Terminez avec une poudre de bain que vous saupoudrez généreusement sous vos vêtements de base.

Pour vous sentir rafraichie en cours de route, enroulez un mouchoir parfumé autour de vos poignets ou autour de votre tête. Le parfum vous stimulera tout autant que des sels.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 16

Pour telephoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.60 franco. 132-T.F.

DAME BELGE COURAGEUSE AVEC BONNES REFERENCES cherche emploi dans maison: 3 ou 4 jours par semaine. Travaillerait dans un magasin sachant bien le français, l'italien et un peu l'anglais. S'adresser à C. P. 44, St-Boniface, ou téléphonez CHapel 7-8221. 15-226-16C.

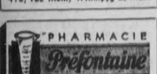
DESIREZ-VOUS MANGER A LA FRANCAISE dans une pension de famille à prix raisonnable? Allez chez DOMINICI, 191, rue Marion, Norwood, et vous serez satisfaits. 16-252-16C.

JEUNE COUPLE AVEC LE BEBE désire logis de 2 ou 3 pièces fournies à St-Boniface. Pour le 1er août. Téléphone: LEnox 3-2466. 16-251-16C.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces non meublées. Libre 1er août. Près de toutes commodités. Téléphone: GLobe 3-1184, après 4 h. 30 h. 16-246-17C.

A LOUER — Norwood, 273, rue Eugénie. Logis: 3 pièces. Complètement fourni. Près des écoles et de l'hôpital. Idéal pour garde-malade ou institutrice. 16-247-18C.

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais
Faisant partie du
Centre Médical Norwood
et attenant à la Pharmacie se trouvent les bureaux de quatre médecins, dont un spécialiste en chirurgie, un autre en maladies d'enfants et deux médecins de médecine générale.

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logement avec ou sans garage. Téléphone: CEdar 3-6741. 13-165-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 474, rue Aulneau. Chambre fournie. Téléphone: CEdar 3-4656. 16-250-16C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour jeune fille ou jeune homme. Téléphone: GLobe 3-5526. 16-249-16C.

A LOUER — St-Boniface, 341, rue Langevin. Logis: 3 grandes pièces. Entrée privée. Téléphone: CEdar 3-3567. 16-239-16C.

ON DEMANDE A LOUER — Maison aux environs de St-Boniface ou Norwood. Téléphone: CHapel 7-8252. 16-244-16C.

A LOUER — St-Vital. Chambre avec pension. Pour homme propre, tranquille et sobre. Bon foyer français. Près autobus Ste-Marie et Ellice. Téléphone: ALpine 6-0289. 15-230-16C.

A LOUER — St-Boniface. Près école Provencher. Chambre meublée ou non. Facilités de cuisine si désirée. Téléphone: WHitehall 2-3657. 15-227-11C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine, frigidaire. Entrée privée. Libre, 31 juillet. Téléphonez CEdar 3-4546. 15-219-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Grande chambre meublée pour 2 jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires seulement. Localité très centrale. Téléphone: CEdar 3-5834. 15-235-T.F.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F.

UNE CUEILLETTE DE FRAMBOISES aura lieu le samedi 26 juillet, de 2 h. à 5 h. p.m., heure normale, aux Pépinières Aubin, à un mille et demie à l'est de Carman sur la route no 3, au profit du fond de construction de l'église Notre-Dame du Mont-Carmel, sous les auspices de la subdivision de Carman de la Ligue des femmes catholiques. Tous sont bienvenus. Venez jouir d'un après-midi en plein air sur les terrains des pépinières. 15-224-16C.

A VENDRE — Ecole moderne d'une classe, bâtie en 1951. Grandeur: 24x42', plus logis: 16x16'. Système de chauffage à l'huile, toilette, bibliothèque. S'adresser à J.-B. Sabourin, sec., St-Jean-Baptiste, Man. 14-215-16C.

A VENDRE — Delmas, Sask. 2 lots et demie avec maison 4 pièces et garage attenant. 2 chambres à coucher. S'adresser à Mme Rose-Alma Bernier, Delmas, Sask. 14-191-17P.

GARAGE A VENDRE avec agence d'automobiles et de machines aratoires. Pompe à essence, enseigne, grand lot. Chiffre d'affaires annuel $100,000. Termes si désirés. Cause de vente: maladie. S'adresser à C.P. 215, St-Claude, Man. 14-189-17C.

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Tél. CHapel 7-4559.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492



Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente 1958 chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.00
Une bouteille de parfum donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Golden Beauty Salon
St Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie.
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

La **"Norwood Jewellers"**
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

On demande
dépeceurs de viande expérimentés pour magasins dans le grand Winnipeg
Salaire en proportion du nombre d'années d'expérience
Doit être d'une apparence soignée et de commerce facile avec le public
- Semaine de 40 heures
- Plan de pension
- Vacances payées

S'adresser en personne, entre 9 h. et 4 h. au Gérant du personnel
Canada Safeway Ltd.
313, AVENUE PACIFIC, WINNIPEG

A VENDRE — St-Georges. Lot sur le bord de la rivière tout près de l'église. S'adresser à 444, rue Ritchot, St-Boniface. 15-234-16C.

A VENDRE — Cause: départ. Lit double avec bon matelas, machine à laver, bureau et chaise pour enfant, table de salon, phono, bocaux d'une pinte. S'adresser à 211, rue Hill, Norwood. 16-245-17C.

A VENDRE — Village de La Salle. Maison neuve: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sur deux lots. Garage. S'adresser à Wilfrid Côté, ou téléphoner 317-33. 16-248-17P.

A VENDRE — Poêle au gaz propane: 4 brûleurs, 2 ans, 3 mois d'usage seulement. Téléphonez après 4 h. 30 ou le samedi: CEdar 3-4452. 16-243-16C.

A VENDRE — Réfrigérateur de table marque "Astral". En très bonne condition. Idéal pour camp d'été. Prix: $35. Téléphone: WHitehall 3-2073. 16-238-16C.

A VENDRE — St-Boniface: 432, rue Langevin. Près Basilique et écoles. Maison. 5 chambres à coucher. Possession immédiate. "Titre clair". S'adresser à M. Pambrun, 580, rue Cusson. Téléphone: CEdar 3-3315. 14-213-16C.

A VENDRE — Meubles et objets divers: ameublement chambre à coucher 3 pièces. TV "R.C.A. Victor", poêle électrique, machine à laver. Lits, manteaux pour enfants, radio, divan avec fauteuil, tables, chaises, livres, etc. S'adresser à 755, rue Langevin, ou téléphonez: CHapel 7-7181 après 6 h. 16-237-16C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, sur chemin Dugald. 1 acre de terrain avec maison: 2 chambres à coucher. Grand garage. Atelier de travail. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser à Arpin Realty, 120, avenue Provencher. Téléphone: CHapel 7-8023. 16-241-16C.

A VENDRE — Propriété dans village canadien-français. 10 acres. Très bon pacage. Bonne maison: 10 pièces, 2 étages. Chauffage automatique à l'huile. Etable 26' x 32'; poulailler 12' x 32'; poussinière 12' x 16'. S'adresser à Boîte 240, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 16-240-16C.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, ainsi que pour tous genres d'assurances. Plan d'hôpital pour couvrir frais entre salle publique et chambre semi-privée. S'adresser à M. Euclide Collet, 312, rue Hamel. Téléphone: CHapel 7-9970. 15-228-17C.

A VENDRE
S.O. 36 et N.O. 25-36-1 W3M. Saskatchewan, avec maison, étable, puits et 3 graineries. 1 mille de la route no 3. Pour terminer le règlement de la succession. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus haute ni aucune des soumissions. Faire parvenir soumissions à l'exécuteur, Jan LeNaour, St-Denis, Saskatchewan, avant le 15 août 1958.

A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Belle location. Possession immédiate. $13,700.
Norwood — Maison, 7 pièces. $8,500.
Norwood — Maison: 4 pièces. Chauffage automatique. $7,000.
Norwood — Maison: 7 pièces. $10,800.
Norwood — Bungalow: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Une acre de terre. $7,900.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.
Ste-Anne — Maison: 5 pièces. Presque neuve. $3,800.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.
Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2[illegible]
14-208-16C.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., vient d'être nommé recteur de l'Université d'Ottawa. Natif de Willow-Bunch, Sask., le Père Légaré a fait ses études au Collège de Gravelbourg et au Scolasticat des Oblats, à Lebret. Il fut ordonné prêtre à cet endroit, le 29 juin 1943, à l'âge de 25 ans. Il étudia ensuite aux universités Laval de Québec, de Washington, d'Antigonish, de Louvain et de Lille, en France, pour obtenir son doctorat en Philosophie et son doctorat en sciences sociales.

Membre du personnel du Grand Séminaire de St-Boniface à St-Norbert, il fut rattaché ensuite au personnel de **La Liberté et le Patriote**. Il donna des cours de sociologie au Grand Séminaire à St-Boniface et organisa des cercles d'études et des congrès sur la sociologie chrétienne.

Nommé administrateur de l'Association des Hôpitaux Catholiques du Canada, il y a cinq ans, il devint plus tard doyen de la faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'Université d'Ottawa, professeur de morale médicale et enfin deuxième vice-recteur. L'an dernier, il a visité quatorze universités d'Europe dans le but d'en étudier la structure.

Il succède au R. P. Rodrigue Normandin, O.M.I., qui devient assistant provincial à Montréal.

Au Sacré-Coeur

DERNIER APPEL

Les personnes devant faire partie du pèlerinage qui partira le 7 août prochain pour Ste-Anne-de-Beaupré, par voie du Pacifique Canadien, sont priées de bien vouloir régler leur passage dès maintenant, évitant l'embarras des derniers moments, et aussi afin que l'organisatrice puisse retenir le nombre exact des chambres dans les différents hôtels où il faudra loger.

Adressez: Mme J. Carignan, 580, ave Elgin, Winnipeg 2, Man.

Décès

Mme Hélène Desrochers

Mme Hélène Desrochers est décédée le 13 juillet à l'hospice Taché. Elle était la veuve de M. A.-B. Desrochers, entrepreneur bien connu à Ste-Anne-de-la-Pérade, P. Q. Elle était une des plus anciennes Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, deux filles, Mmes A. Lecuyer (Christiana), de St-Boniface, et R. R. Keighley (Yvette), de Winnipeg; deux fils, Paul, de la Colombie-Britannique, et Armand, de Winnipeg; 16 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 16 juillet, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Les porteurs étaient MM. R.-A.-L. Mercier, Ed. Audet, Don Carr, Gilles Pelland, André et Raymond Thibeault. L'enterrement eut lieu au cimetière Ste-Marie. Le salon P. Coutu était en charge des funérailles.

Les familles Desrochers, Lecuyer et Keigley remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs ou assistance aux funérailles lors de leur deuil récent.

• • •

Mme Lucienne Fredette

Mme Lucienne Fredette, de Winnipeg, est décédée le jeudi 10 juillet à l'âge de 56 ans. Née à St-Pierre, P.Q., elle demeura 25 ans à Winnipeg.

Elle laisse dans le deuil son époux, Joseph; deux filles, Mmes F. R. Howell et T. Jackson, et trois petits-enfants.

Les prières ont été récitées à 8 h. p.m., le dimanche 13 juillet, à la chapelle funéraire Bardal. Le lendemain, 14 juillet, le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé. L'inhumation eut lieu au cimetière Brookside.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
Norwood — rue Marion — Duplex: 7 pièces. 4 au 1er, 3 au 2e. Age: 12 ans. Revenu: $60 par mois. Entrée privée. Double plomberie. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $16,000. A termes.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Grand lot. Près autobus. Prix: $7,200. Comptant requis: $1,800.
St-Vital — ave Portland. Bungalow: 5 pièces. Salon, salle à manger et cuisine moderne. 2 chambres à coucher. Soubassement ¾. Chauffage air chaud. Grand lot. Garage. Prix: $8,700. Comptant requis: $1,100. Balance: $59 par mois.
Norwood — rue DesMeurons. Maison en stuc: 6 pièces. Age: 10 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage automatique. Garage. Paiement initial.
Norwood — Près Holy Cross. Maison pour famille. 6 pièces. Grand salon, cuisine et salle à manger. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Prix: $9,000. A termes.
O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
14-209-16C.

ARRETEZ la Démangeaison causée par les Morsures d'Insectes, Eruptions dues à la Chaleur
Vite! Arrêtez la démangeaison des morsures d'insectes, éruptions dues à la chaleur, eczéma, urticaire, pustules, squames, croûtes, pied d'athlète et autres affections cutanées externes. Employez la PRESCRIPTION D.D.D. d'action rapide, antiseptique. Non graisseuse, non tachante. La démangeaison cesse ou votre argent vous est remis. Votre pharmacien tient la PRESCRIPTION D.D.D.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école du village, no 918. Grades 2 et 3. Salaire: $2,500 ou plus. Autobus quotidien. S'adresser à Léon Saquet, sec., Laurier, Man. 14-190-16P.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue. Grades: 1 - 8. 25 élèves. Ecole moderne. Salaire selon qualifications. S'adresser à Maurice Bernard, secrétaire-trésorier, école St-Jean, no 1508, St-Claude, Man. 14-184-16P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour école Théobald no 1415. Chauffage à l'huile et toilettes dans la cave. Située à 1 mille de la route no 23. Salaire: $2,800. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Fernand Labossière, C.P. 203, Somerset, Man. 14-192-18C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour le grade 7. District scolaire de Ste-Rose-du-Lac no 835. Salaire de base: $2,600 avec augmentation selon les années d'expérience. Pour plus d'information, s'adresser à Mme A. Delveaux, sec., Ste-Rose-du-Lac, Man. 16-236-16C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice catholique qualifié pour grades 1 à 9 inclusivement. Nombre d'élèves 15. Salaire de base: $2,600 avec augmentation annuelle de $100 jusqu'à $2,800. Téléphoner: M. A. Hutlet, Ste-Anne-des-Chênes, ou écrivez à J. A. Nicoll, Giroux, Man. 16-242-16C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée, catholique canadienne française de préférence, pour l'école Nord Meridian no 1805. Salaire: $2,700 par année. Primes selon qualifications. Nombre d'élèves: 19. Grades 1 à 7 inclusivement. Ecole et demeure en construction. Electricité et téléphone dans le district. 6 milles du village. Adresser toutes communications à Mme Jeanne Meilleur, sec., C.P. 11, Fisher Branch, Man. 14-214-17C.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
500, rue Ritchot, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Maison: 8 pièces. Moderne. Prix: $12,000. Comptant requis: $3,750.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $6,500. Comptant requis: $3,500.
Norwood — Maison: 1½ étage. Age: 12 ans. Prix: $11,900. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Maison: 7 pièces. Moderne. Prix: $11,000. Comptant requis: $2,000.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Semi-moderne. Prix: $7,000. Comptant requis: $800.
Téléphone: CEdar 3-5050
14-207-16C.

On demande
opératrices de machines pour vestons et pantalons
Travail régulier
S'adresser à
UNITED GARMENTS LTD.
328, rue Main, Winnipeg

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
306, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Eglise St. John
avenue Duke
Portage-la-Prairie
Horaire des messes du dimanche
9 h. et 11 h. a.m. heure normale
(10 h. et 12 h. heure avancée)
Les Manitobains qui voyagent vers l'ouest le dimanche peuvent partir tôt pour ne pas manquer la messe.
(Les sièges ne sont pas réservés)
L'église est à une rue de l'avenue Saskatchewan
(Grande route Trans-Canada)
Tournez à gauche au bureau de poste si vous allez vers l'ouest, tournez à droite au bureau de poste si vous allez vers l'est.
Surveillez les signaux aux entrées de la ville.
Les visiteurs sont bienvenus
Facilités de pique-niques disponibles au Island Park situé au bout du chemin Royal



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

PUBLIC NOTICE

Rural Municipality of Taché, To Wit:

DUGAS SCHOOL DISTRICT NO. 1412
Under Sections 214 to 238 of the Public School Acts being part XI of the said Act bearing the sub-title "borrowing" and also under Sections 539 to 565 of the Municipal Act, being that part of the said Municipal Act bearing the sub-title "reference to ratepayers".

Notice is hereby given that by-law 1-58 of the School District of Dugas No. 1412 will be submitted to a vote of the electors of said School District at the time and place hereinafter described. The purpose of the said by-law is to authorize the trustees of the said School District to create a debenture debt of Thirteen Thousand Dollars (13,000.00) for the purpose of building and equipping a two-room school.

The said debentures shall be so issued that the amount thereby borrowed shall be repayable in 15 equalized consecutive annual instalments of $1,316.74 each including principal and interest at the rate of 5¾% per annum, except that the first instalment shall be $1,566.59 by reason of the time between the date of issue, August the 1st, A.D. 1958 and the date of the first payment, December the 1st, A.D. 1959, exceeding a duration of 1 year.

The time and place for taking the votes of the resident electors for and against the said by-law is Friday the 1st day of August A.D. 1958 at the school house of the School District of Dugas in the Village of Ste. Geneviève Manitoba between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 7:00 o'clock in the afternoon of the same day, all Central Standard Time.

On Monday the 4th day of August A.D. 1958, the Secretary-Treasurer of the Rural Municipalité of Taché shall, at the Municipal Office, in the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, at the hour of 2:00 o'clock in the afternoon sum up the number of votes for and against the said by-law. The time for this function shall be Central Standard Time.

On Friday the 25th day of July A.D. 1958, the Reeve of the said Municipality will attend at the Municipal office, in the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, between the hours of 3:00 o'clock in the afternoon and 4:00 o'clock in the afternoon of the same day for the purpose of appointing, if requested, two persons to attend at the polling place and at the final summing up of the votes by the Secretary-Treasurer, one on behalf of persons interested in promoting the adoption of the said by-law and one on behalf of persons interested in the rejection of the by-law. The time for this function shall be Central Standard Time. Further take notice that the original by-law is on file at the Municipal Office, Lorette, Manitoba, and may be examined by all interested persons during office hours.

Dated at Lorette, in the Province of Manitoba, this 7th, day of July, A.D. 1958.

J. A. DANSEREAU,
Secretary-Treasurer.

STANMOUNT PIPE LINE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada par Stanmount Pipe Line Company d'accorder, pendant la présente session ou la prochaine ou celle qui suivra, un bill permettant d'amender son Acte d'Incorporation, ledit amendement étant proposé comme suit:

1. Le paragraphe 5 du chapitre 78 des statuts de 1955 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

"5. La Compagnie jouira de tous les pouvoirs, privilèges et franchises, et sera soumise à toutes les restrictions, obligations et dispositions prévues par la Loi sur les pipe-lines et par toute autre législation générale édictée par le Parlement sur les pipe-lines pour le transport et l'acheminement de pétrole, de gaz et de tous autres hydrocarbures à l'état liquide ou gazeux."

2. Le paragraphe 6 (a) dudit Acte est abrogé et remplacé par le texte suivant:

"6. En se conformant aux dispositions de toute législation générale adoptée par le Parlement sur les pipe-lines pour le transport et l'acheminement de pétrole, de gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux, la Compagnie peut:

(a) à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire canadien construire, acheter, louer ou en général acquérir et posséder, étendre, exploiter, entretenir, contrôler, louer, hypothéquer, grever, vendre, transmettre ou, en général, disposer de et tirer profit de tous et chacun desdits pipe-lines interprovinciaux, extraprovinciaux et/ou internationaux ainsi que tous accessoires s'y rapportant pour recueillir, apprêter, traiter, transporter, acheminer, entreposer et livrer du pétrole et du gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux et leurs produits, y compris: postes de pompage, postes de compression, postes de mesurage, systèmes collecteurs, têtes de ligne, citernes, réservoirs et installations s'y rapportant pour usage en rapport avec lesdits pipe-lines, à condition que le ou les pipe-lines principaux destinés au transport et à l'acheminement de pétrole ou de gaz ou autres hydrocarbures liquides ou gazeux soient entièrement situés au Canada; et d'acheter ou en général acquérir, vendre, distribuer et en général disposer de gaz et autres hydrocarbures gazeux et leurs produits; posséder, louer, exploiter et entretenir des avions et des aérodromes nécessaires à la bonne marche de son entreprise ainsi que toutes les installations requises pour lesdits avions et aérodromes; posséder, louer, exploiter et entretenir des systèmes de communication d'un poste à l'autre par téléphone, télétype et télégraphe et, dans le cadre de la Loi sur la Radio et tout autre statut s'y rapportant, posséder, louer, exploiter et entretenir un service de communications par radio d'un poste à l'autre;"

FAIT à Toronto, Ontario, ce treizième jour de juin 1958.

STANMOUNT PIPE LINE COMPANY
N. A. Bodrug, secrétaire,
111 St. Clair Avenue West,
Toronto, Ontario.

Directeur de publicité demandé

L'Association des Manitoba Weekly Newspapers requiert les services d'un directeur de publicité, capable de produire des idées et de les faire fructifier en coopération avec les agences d'annonces établies; de préparer une copie d'annonce requise pour l'un ou l'autre des éditeurs des Manitoba Weekly Newpapers ou de promouvoir les intérêts des éditeurs des Manitoba Weekly Newspapers.

Demandez une entrevue, faisant mention de votre état marital, de votre expérience et du salaire désiré, en vous adressant au:

Secrétaire-gérant,
Manitoba Weekly Newspapers Association,
404, édifice Donalda,
Winnipeg, Manitoba.



GRATIS

3 ÉTOLES DE VISON
Participez dès maintenant

5 PONTIAC NEUVES
Participez dès maintenant

COUPON GRATIS
BOITE DE 2 LB DE CONFITURES OU MARMELADE EMPRESS AVEC UN ACHAT DE NOURRITURE DE $4.99 OU PLUS.

DETAILS COMPLETS ET LES FEUILLES D'ENTREE AU SAFEWAY



Spécial! **COMPLET FAIT SUR MESURE $69.50**
Pantalon Supplémentaire ... 45c

CHEZ HUOT
200, ave Provencher
St-Boniface, Man.
Tél. CHapel 7-3795

Heures d'affaires: de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.